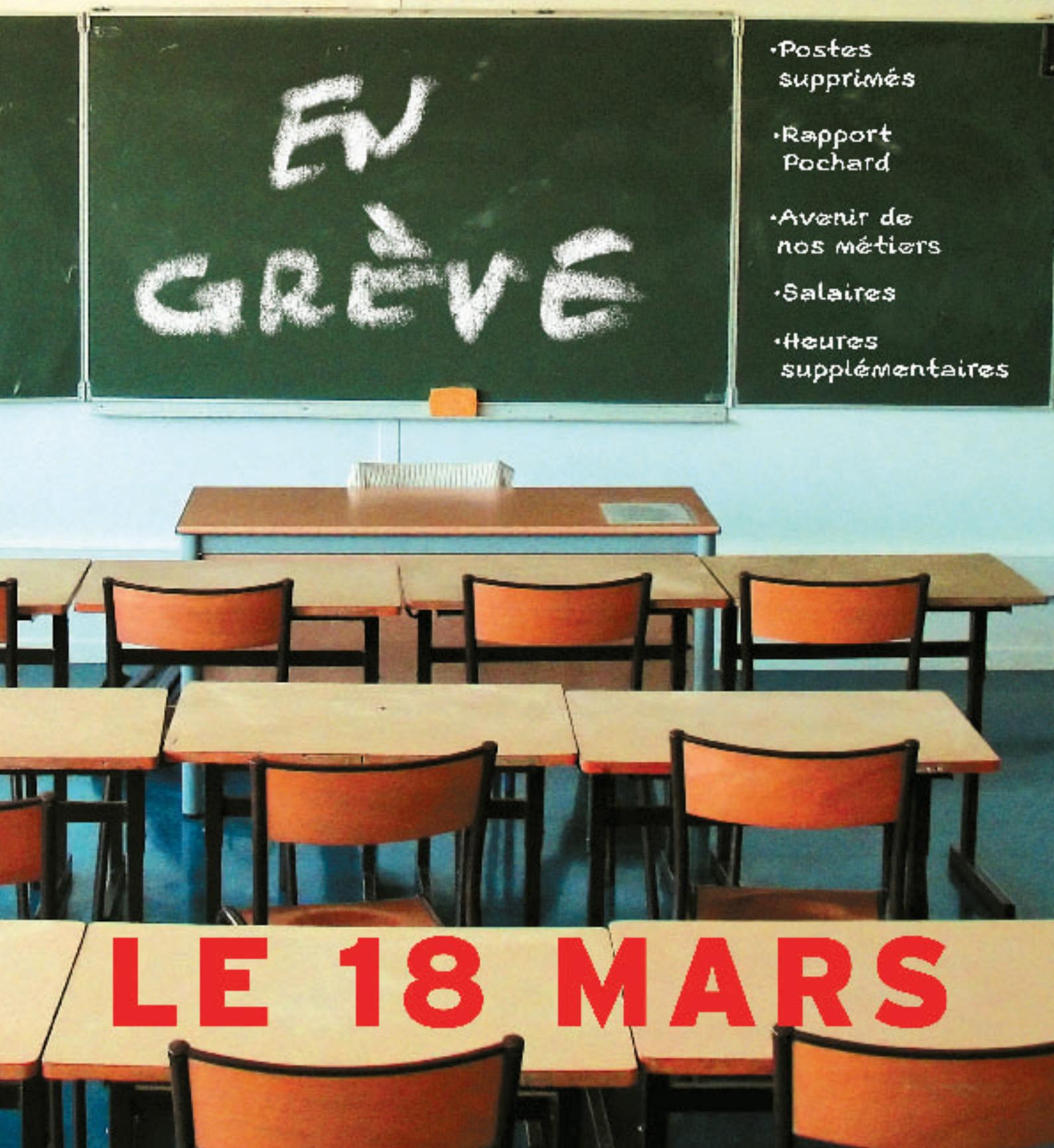


L'UNIVERSITE  
SYNDICALISTE

L'US MAG



EN  
GREVE

- Postes supprimés
- Rapport Pochard
- Avenir de nos métiers
- Salaires
- Heures supplémentaires

LE 18 MARS

PROGRAMME  
**CASDEN** 1,2,3

PROGRAMMER  
SON ÉPARGNE  
POUR MIEUX  
CONSOMMER

**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE



Imagine ! Une banque met nos intérêts en commun, pour que chacun profite d'avantages personnels !

Parce que nous partageons les mêmes valeurs, la CASDEN, banque coopérative, a créé pour nous le Programme 1,2,3 CASDEN. Une logique d'épargne différente, pour des solutions de financement exclusives.

1 J'épargne.

2 Je gagne des Points.

3 J'emprunte aux conditions CASDEN grâce à ces Points.

Chacun d'entre nous programme son épargne pour construire son taux de crédit. C'est ainsi que, sans pousser à la consommation, la CASDEN nous accompagne dans une vraie relation de confiance.

Renseignez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr) ou **CASDEN Direct** au 0826 824 400 (03 88 11 00 00) (03 88 11 00 00) (03 88 11 00 00)

**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE

Notre banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



© Melisback - Fotolia.com

# 21

Dossier  
Série littéraire

## 34

Fenêtre sur  
Le bac  
a 200 ans



© Nath Photos - Fotolia.com

## 44

Entretien  
avec Danièle Sallenave



## Sommaire

### Revue de presse

### 30 jours

### Courrier

### Débat/opinion

- La laïcité menacée
  - Dominique Borne,
  - Henri Pena-Ruiz

### Actualités

4

### Métier

28

- Analyse des réponses aux questionnaires CPE : un métier à revaloriser
- IUFM : une titularisation bien compliquée...
- CPGE : vers une notation européenne

5

### Portraits

30

- Jean-François Julliard, Denis Sieffert

6

### Catégories

32

- Carrières : notation administrative 2008/2009
- Mouvement 2008 : résultats de l'inter
- Agrégés : avancement d'échelon 2007-2008

8

### Fenêtre sur

34

- Le bac a 200 ans

10

### International

36

- 30<sup>e</sup> congrès national de la CNTE : Brésil
- République centrafricaine : l'éducation pour tous ?
- Le lycée « Tiszaparti »

17

### Culture

38

- Livres-revues
- Cinéma/Theâtre/Spectacles/Expositions
- Multimédia

18

### Entretien

44

- Danièle Sallenave

### Droits et libertés

18

- Trois questions à Saïd Bouziri

- Éducation contre le racisme (17 au 22 mars)

### Éco/social

21

- Subprime : une crise ? quelle crise ?

- Un plan Alzheimer : encore loin du compte

- Grande distribution : pour le droit au respect

- Crise du logement social : l'État absent

### Dossier

21

- Série littéraire

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard: 01 40 63 29 00). Directeurs de la publication : Serge Chatelain, Gérard Anthéaume. Tél. 01 42 80 91 04. Rédacteurs en chef : Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas Béniès, Carole Condat. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél. 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : [www.comdhabitudo.fr](http://www.comdhabitudo.fr). Photocomposition et photographie : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93). C.P. N° 0108 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de Une : © Fotolia/Uolir. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 28 € ; étranger et DOM-TOM : 42 €. 2) Autres, France : 39 € ; étranger : 53 €. Publicité : CASDEN (p. 2), Projet action (p. 7), Vecchio Asilo (p. 17), ATHENA (p. 35), Didacthèque de Bayonne, Arvel, GCU (p. 47), MAIF (p. 48).



# Édito

## Machine à appauvrir

En ce jeudi 6 mars, des milliers de retraités battent le pavé pour réclamer une hausse significative et immédiate de leur pension. À l'heure où le gouvernement annonce un rendez-vous pour une nouvelle réforme des retraites, il aurait été bienvenu qu'il soit à celui que les retraités lui fixaient aujourd'hui.

Les conséquences des réformes de 1993 et de 2003 se concrétisent de plus en plus, tout particulièrement pour ceux qui ont eu un parcours professionnel « en dents de scie » ou des carrières incomplètes, au rang desquels on retrouve souvent en premier lieu les femmes.

Le discours du candidat qui promettait à la fois un relèvement des pensions et une nouvelle réforme des retraites risque de n'être traduit par le Président et son gouvernement que sous la forme d'un renforcement de la terrible machine à appauvrir que constituent les modalités du calcul des pensions.

Pourtant la rue le clame, les experts le concèdent et finalement les sondages l'illustrent : la baisse du pouvoir d'achat est une constante qui devient insupportable à la grande majorité de la population qui la subit. Ce mouvement des retraités montre, s'il en est encore besoin, la nécessité de lutter contre les choix de société qui nous sont imposés à tous et brisent toutes les solidarités.

Les rendez-vous que le SNES et la FSU construisent, avec d'autres forces syndicales, s'inscrivent dans cette dynamique qu'il faut maintenir : lutter pour le service public d'éducation et ses personnels peut se concevoir en convergence avec la défense des retraites, l'exigence d'une revalorisation de la fonction publique. Alors rendez-vous le 18 mars dans la grève et les manifestations pour

le second degré, nos métiers, et le 29 mars dans les manifestations pour nos retraites...



Roland Hubert  
cosecrétaire général

SARKOZIE

## Des gifles se perdent

**La Tribune** 2 février 2008

### MOBILISATION HISTORIQUE DE LA GRANDE DISTRIBUTION

« Historique », « jamais vu », « impressionnant ». L'ampleur de la grève qui a touché vendredi la grande distribution, pour des revendications liées aux salaires et aux conditions de travail, a surpris même ceux qui s'attendaient à un mouvement dur, dans un secteur peu coutumier des mobilisations nationales. « *Le mouvement a été massif*, affirme Franck Gaulin, délégué central CGT chez Carrefour Hypermarchés. *Tout le territoire, toutes les enseignes ont été concernés, y compris les magasins isolés.* » Même la fédération patronale, la FCD, admet n'avoir « *jamais vu un tel mouvement national* », bien que les chiffres qu'elle annonce (4,5 % de grévistes, 40 % des hypers touchés et 8,5 % de l'ensemble des magasins) soient considérablement inférieurs à ceux des syndicats.

L'ampleur du mouvement tient pour une part au fait qu'il s'agit de la première action concertée jamais lancée dans le secteur par plusieurs syndicats. En l'occurrence, la CFDT et FO, traditionnellement plus impliquées dans un rapport de dialogue avec la FCD, ont rejoint un front revendicatif emmené par la CGT. [...]

**Les Echos** 4 février 2008

### DAUPHINE : LE PROJET DE HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION SUSCITE LA POLÉMIQUE

La très discrète université de gestion Paris IX Dauphine a défrayé la chronique à son corps défendant ce week-end. Un document interne, dévoilé vendredi par France Inter, est en effet venu mettre en lumière son intention de rehausser ses frais d'inscription à partir de la rentrée 2009, pour financer de nouveaux projets pédagogiques (tutorat, heures de cours supplémentaires...). « *Si chaque étudiant apportait en moyenne 800 euros de plus par an à l'université, celle-ci percevrait quelque 6 millions de recette supplémentaire* », explique ce texte, qui sera soumis le 25 février au conseil d'administration. « *Dauphine n'est plus en mesure de financer sur fonds publics ses prestations* », fait valoir Laurent Bastsch, son président, préférant parler d'une « *contribution complémentaire* » que d'une hausse des frais d'inscription. [...]

**Observateur** 27 février 2008

## À propos d'une gifle

par Jacques Julliard

[...] Alors, ne nous y trompons pas. Quand, à l'intérieur de l'école, les relations entre profs et élèves sont réglées par l'intimidation, la violence ou le recours au juge ; quand, dans le cas que je viens de citer, l'élève insulteur s'en tire avec quelques heures de permanence tandis que le prof gifleur écope d'une suspension, d'une garde à vue et d'une comparution en correctionnelle, la question n'est plus de savoir qui a tort et qui a raison : c'est le principe même de l'école qui est en cause.

Dans une société stupidement utilitariste comme la nôtre, l'école ne saurait être qu'une survivance, une garderie, et le prof, un montreux d'ombres chinoises. Il faudra bientôt faire sans elle. Si les enseignants croient encore à leur métier, ils se mettront en grève générale le 27 mars, date à laquelle le prof sera traîné devant les tribunaux.

C'est le moment que la commission Attali choisit pour ajouter au socle des connaissances exigibles dans le primaire « *la maîtrise d'internet, la capacité de travailler en groupe, la maîtrise de l'anglais, le développement de la créativité ou l'apprentissage de l'économie... sans pour autant alourdir la charge scolaire de l'enfant* » (sic). Comme 30 % sortent de l'école sans savoir lire ou sans comprendre ce qu'ils lisent, le métier d'instituteur, qui était déjà une joie, va devenir un bonheur permanent. D'autant plus que l'évaluation de la pédagogie du professeur se fera désormais « *aussi* » par les élèves. Je note toutefois qu'aucun banquier, aucun industriel au sein de la commission n'a proposé que les PDG soient désormais évalués par les OS.

Pendant ce temps, la commission Pochard, pour ne pas être en reste, a proposé que le mérite – pardon la performance – soit désormais pris en compte dans la rémunération des profs ! Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Je demande que les honoraires des médecins dépendent désormais de la guérison des rhumes, le traitement des juges du nombre de récidives, celui des ministres et du Président de la courbe du chômage. [...]

**L'Humanité** 5 février 2008

### À LA VÉRITÉ, C'EST LA PEUR DU PEUPLE QUI EST LE MOTEUR DE CE VIOL DE LA DÉMOCRATIE

L'ironie sarcastique de Brecht, « *le peuple a perdu la confiance du gouvernement. Il faut dissoudre le peuple* », a rarement été aussi appropriée car le vote de Versailles n'est rien d'autre qu'une motion de censure contre le peuple. Cette gêne cloue au silence, comme l'a révélé le boycott médiatique quasi général sur le rassemblement de la halle

Carpentier. Et à l'instar de Louis XVI qui avait écrit « *rien* » sur son journal à la date du 14 juillet 1789, on ne trouve pas la moindre ligne sur le congrès de Versailles dans *Le Monde* de ce jour ! Une peur mêlée d'un sentiment de honte. C'est en pleine nuit que les députés délibéreront à la sauvette, dès le mercredi, du traité de Lisbonne, suivis dans la foulée par les sénateurs, en catimini. L'Europe mérite bien mieux qu'une telle mascarade. Et ceux qui se sont hasardés à bâillonner ou à laisser bâillonner les citoyens porteront la responsabilité d'aggraver la crise entre les institutions européennes et les populations, car il n'est pas de projet européen de progrès qui puisse se passer de la participation populaire. [...]

**Le Monde** 15 février 2008

### UN MARKETING MÉMORIEL

[...] Dans la figure de Guy Môquet, n'était le mensonge pieux qui consistait à le présenter comme un résistant de la première heure, on pouvait à la rigueur souligner le lien entre le martyr et le héros, on pouvait y prendre prétexte pour compenser l'effroi par la fierté. Quelle image « positive » véhiculée la Shoah ? Quelle est l'exemplarité de ces petites victimes innocentes ?

Une fois encore, seule émerge du passé une mémoire mortifère, seule et digne d'être remémorée avec éclat une histoire criminelle. De l'Histoire, de sa profondeur, de sa complexité, on ne nous montre plus aujourd'hui qu'un usage utilitaire. Le passé est devenu un entrepôt de ressources politiques ou identitaires, où chacun puise à son gré ce qui peut servir ses intérêts immédiats. Il est inquiétant de voir qu'une fois de plus, le mauvais exemple est donné au plus haut niveau, que la « mémoire » et la défense de bons sentiments ne servent qu'à faire passer les ombres de la politique réelle.

## Le dessin du mois



Charlie Hebdo, 27 février 2008



# 30 JOURS

**18 févr.** **ORTF.** Nicolas Sarkozy met en place la commission sur l'avenir de la télévision publique.

**18 févr.** **Immortel.** L'écrivain Alain Robbe-Grillet, théoricien du « Nouveau Roman », est mort.

**19 févr.** **Lider Minimo.** Castro libère Cuba.

**19 févr.** **Démocratie.** Les partis favorables au président Musharraf subissent une lourde défaite aux élections législatives pakistanaises.

**20 févr.** **Tableau noir.** Xavier Darcos présente sa réforme de l'enseignement primaire : insistance sur les « fondamentaux » et enseignement de la « morale ».

**23 févr.** **Crise de nerfs.** Le président de la République a l'honneur de prier les pauvres c... de « dé-ga-ger ».

**29 févr.** **Grosse colère.** L'indemnité de départ du président de l'UIMM provoque l'indignation de Laurence Parisot.

**2 mars** **Diplomatie.** L'assassinat du numéro 2 des FARC par l'armée colombienne provoque une crise régionale.

**3 mars** **Hiver chaud.** Après son offensive, Israël se retire de Gaza.

**4 mars** **Justice.** Des enseignants soutenus par le SNES obtiennent de la justice que le site Note2be ne puisse pas citer les noms des professeurs.

**5 mars** **Come back girl.** Hillary Clinton revient dans la course en remportant les primaires démocrates dans l'Ohio et le Texas.

**24 janv.**

**Finance publique.** La Société Générale dévoile les pertes subies par son trader Jérôme Kerviel : 4,9 milliards d'euros.

**25 janv.**

**Le retour de Berluskozy ?** Désavoué par sa majorité, Romano Prodi remet sa démission.

**1er févr.**

**À la caisse.** Les salariés de la grande distribution en grève pour la défense de leur pouvoir d'achat, de l'emploi et du repos dominical.

**15 févr.**

**Valmy.** *Marianne* publie un appel « pour une vigilance républicaine » contre la dérive vers un régime personnel.

**15 févr.**

**Désert judiciaire.** La réforme de la carte judiciaire entre en vigueur : 319 juridictions supprimées d'ici 2011.

**17 févr.**

**Sécession.** L'indépendance du Kosovo est votée par son Parlement.

## BILLET D'HUMEUR

### Fable morale

Il était une fois le petit Nicolas. Elève nerveux et turbulent, il ne cessait d'invectiver ses camarades, de les inciter à travailler plus pour gagner plus de bons points. Agité, le petit Nicolas ne pouvait supporter qu'on ne lui serre pas la main avec diligence. Un jour, en plein cours d'éducation civique, il lança : « Dégage, pauvre c... ». Sa maîtresse, atten-

tive à respecter les consignes ministérielles sur l'enseignement de la morale à la jeunesse de France, lui en retourna une. Mal lui en prit. Traînée par le parent courroucé devant les juges de Note2be.com, l'enseignante se trouva fort mal notée. De quel côté se tourner ? Au SNES, elle finit par adhérer.

**Alexis Chabot**

### Prof catho J.-F. W.

**J**e suis justement enseignant et, en ce qui me concerne, chrétien dans un collège public. Je peux témoigner, sur bientôt 30 ans de carrière, que l'anticléricalisme foncier traditionnel de beaucoup d'enseignants non croyants était en train de s'estomper. J'ai eu souvent des échanges intéressants, dans le respect et l'acceptation mutuels, avec des collègues athées. Je ne sens pas de changement d'attitude à mon égard, mais la « levée de boucliers » est perceptible. Et dorénavant, grâce aux bons soins de notre Président, il est évident que je vais hésiter à faire part, comme avant, de ma foi ou de mes engagements chrétiens.

Ceci dit, je crois que, les enseignants en particulier, nous ne devons pas rester là dessus, et qu'il nous faut « prendre le taureau par les cornes ». Nous ne devons pas avoir peur de nous inscrire ouvertement en faux contre les déclarations du chef de l'État, qui ne sont, pour nous chrétiens, qu'un cadeau empoisonné. Mieux : nous devons montrer, à chaque fois que l'occasion s'en présente, qu'on peut être croyant convaincu, fier de sa foi, et pour autant attaché à la laïcité. [...]

TZR

### Désaccord M. G., Nîmes (10/02/08)

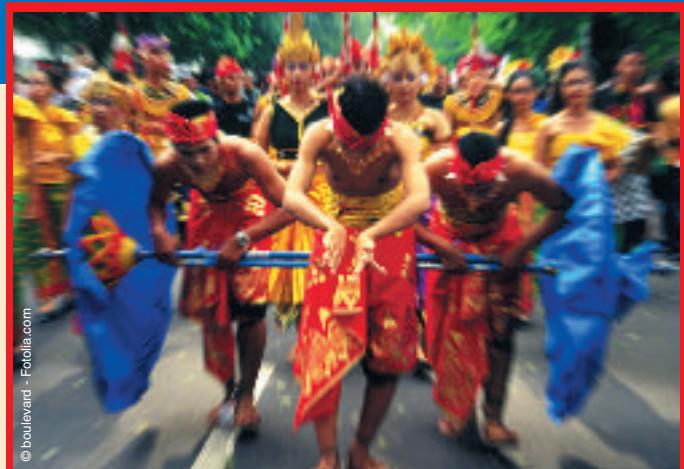
**L**e « témoignage sous X » (sup. US 661) de notre collègue TZR m'écoeur. M. X, TZR, peinard à la maison, s'offusque qu'un chef d'établissement puisse l'appeler directement pour lui demander de venir s'occuper d'élèves (ces étranges créatures auxquelles il ne fait même pas allusion). Sait-il, M. X, que pendant qu'il reste chez lui, des CPE, des assistants d'éducation, des documentalistes, vont s'occuper des élèves dont le prof est absent, alors que sa qualification (et le salaire qui va avec) en font la personne la mieux adaptée pour les prendre en charge pédagogiquement ? Sait-il que des dizaines d'excavataires, maintenant RMIstes ne demanderaient pas mieux que d'assurer le remplacement

qu'il refuse ? Sait-il que de vieux syndicalistes (depuis 1978 pour moi) se sont battus pour que les enseignants soient remplacés par des collègues de même statut ? Sait-il qu'un fonctionnaire a aussi quelques devoirs et que son attitude entretient la haine contre tous les fonctionnaires ? Se rend-il compte que les services publics sont menacés et que de refuser de rendre le service pour lequel les contribuables vous payent ne risque pas de les mettre de notre côté dans le débat actuel ? Question subsidiaire : qu'est-ce qu'un texte aussi honteusement corporatiste vient faire dans L'US ? (Ou alors c'est moi qui n'ai plus rien à faire au SNES !) J'aimerais bien que quelqu'un me réponde...

Publicité

### Retour F. H., Lille (59)

**U**ne publicité s'est glissée dans le numéro de janvier de L'US. Par conséquent, je vous la renvoie. Étant donné, de surcroît, que ce document invite à l'achat de productions « journalistiques » d'une médiocrité achevée, voire de productions défendant les déclarations idéologiques auxquelles L'US semble avoir à cœur de s'opposer, j'ose espérer qu'il s'agit là d'une erreur. Si c'était là le seul moyen financier pour permettre à L'US de paraître avec des couleurs, des images, des dessins, des trouvailles de mise en page, etc., sachez que je me contenterais très bien de vos articles imprimés en noir sur du papier recyclé.



### FESTIVALS : APPEL À CONTRIBUTION

Au-delà de ceux que nous évoquons ponctuellement dans cette rubrique ou sur le site, L'US Mag prépare un numéro spécial sur les festivals qui irriguent la vie culturelle des régions et reflètent la diversité de la création artistique dans notre pays. Beaucoup sont menacés par la nouvelle politique culturelle du gouvernement, que nous évoquerons aussi dans ce numéro. De nombreux collègues sont investis dans de telles initiatives, certains étant parfois même à l'origine de certains festivals. Faites-nous connaître très vite ceux dont vous souhaitez que nous parlions en juin...

philippe.laville@snes.edu

Économie

### Controverse J. V., Ruffec (16)

**U**n collègue de Morlaix réagit avec vigueur et pertinence sur « la contribution caricaturale » de Ch. Wyplosz (thuriféraire, sans nuance, du libéralisme) dans L'US de décembre) ; tout à fait d'accord avec cette appréciation, mais est-ce si surprenant de la part d'un conseiller auprès de Manuel Barroso. Au S2 Charente, cet article a déclenché une autre interrogation : était-il vraiment utile d'interroger un partisan aussi convaincu du capitalisme, surtout en regard de l'article détonant de ce membre d'ATTAC qui ose proposer des arguments tellement lumineux et si éloignés du consensus mou pratiqué généralement à propos du financement des retraites.

Et dans L'US du 5 janvier, rebolote, on nous ressort un pseudo-débat entre un directeur adjoint de l'OCDE (B. Hugonnier) qui encense PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) et R. Normand (maître de conférence en sociologie), qui décrypte avec de nombreux arguments comment les comparaisons dans le domaine de l'éducation sont « le produit d'une construction sociale et politique » et par-là même tout le contraire d'un instrument objectif... [...]

Alors, à quoi bon continuer à se flageller, ce libéralisme fleurit dans toutes les colonnes de la plupart des journaux ; les ondes nous gavent de leurs pseudo-solutions ; malgré les conséquences accablantes (crises financières, paupérisation, violences diverses, saccages écologiques) les « décideurs » décident... de continuer (au besoin en utilisant la force !). [...]

Note2be

### Merci C. B., Lisieux (14)

**J**uste pour dire merci aux syndicats et aux militants bénévoles. Et merci aux élèves du lycée Paul-Cornu de Lisieux pour avoir renoncé à participer à la notation. Il flotte un air de confiance qui m'entoure et je me sens un peu moins « pauvre con... ». Encore merci.

**12<sup>eme</sup> et 13<sup>eme</sup> année**  
**Par**

## **Parrainez ici un projet de là-bas**

*Où 75 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.  
0,28 € par jour à votre charge, c'est ce que vous coûtera votre parrainage.  
Leur projet, c'est le vôtre, ils comptent sur vous.*



## Projet et Action a fait des choix

### **Pas de misérabilisme.**

**Pas d'assistanat.** Nous initions des partenariats avec une forte participation des villageois.

**Pas de spécialisation**. Les besoins sont parfois très différents d'un village à l'autre.

- Des réalisations utiles définies en fonction des priorités des villages pour créer les conditions d'un vrai développement.
  - La connaissance des villages et l'amitié des villageois.
  - Des frais de fonctionnement en France limités à moins de 5% de notre budget.

Avec 25 € par mois seulement (déductibles à 66% de vos impôts) vous pouvez sauver des vies et participer au développement de 50 villages dans le sud de Madagascar. En parrainant ce projet, il deviendra le vôtre. Grâce à vous 50 000 villageois dont 30 000 enfants seront "debout" pour avancer sur la voie du développement. Vous recevez votre dossier de parrainage avec des photos, ces témoignages. Régulièrement informé, vous suivez de près la bonne réalisation des projets. Là-bas, ils vous attendent, démontez leur dévouement avec eux.

**Réalisations 1997- 2007** > 36 km de piste, 2 pistes, > 4 marchés couverts, un > un 4 salles polyvalentes, > une halle omnisport, > 4 aires de jeux pour enfants, > deux terrains de football en équipe, > un terrain de football en taille réelle, > 3500 m<sup>2</sup> d'aires buvettes, > plusieurs de boutiques et de magasins, > un espace de loisirs et de divertissement, > 3000 m<sup>2</sup> d'aires d'association et une place de marché de 1200 m<sup>2</sup>, > 4 marchés et 4 concours, > le démarcage des zones de jeu, > un hall de commerce, > deux terrains de football > 7 km de pistes en équipe, > 2 km de pistes en taille réelle, > 2 km de pistes de loisirs, > 24 h libérations les week-ends, > 5 km de pistes à l'effigie de la nature et de l'art, > 10 km de pistes de loisirs, > 2 pistes de 2000 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 1000 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 500 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 200 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 100 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 50 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 25 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 12 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 6 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 3 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 1,5 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,75 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,1875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,09375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,01171875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,005859375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0029296875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00146484375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000732421875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0003662109375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00018310546875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000091552734375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000457763671875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00002288818359375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000011444091796875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000057220458984375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000286102294921875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000001430511474609375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000007152557373046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000035762786865234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000178813934326171875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000894069671630859375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000004470348358154296875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000022351741790771484375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000111758708953857421875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000558793544769287109375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000002793967723846435546875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000013969838619232177734375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000069849193096160888671875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000034924596548080444339375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000174622982740402221696875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000008731149137020111089375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000043655745685100555446875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000218278728425502777234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000010913936421275138861875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000054569682106375694309375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000272848410531878471546875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000001364242052659392357734375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000068212102632969617886875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000003410605131648480894375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000017053025658242404471875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000085265128291212022359375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000042632564145606011179375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000021316282072803005589375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000106581410364015027946875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000532907051820075139734375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000026645352591003756986875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000133226762955018784934375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000006661338147750093746875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000033306690738750478734375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000001665334536937523936875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000083266726846875196875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000416333634234375934375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000208166817117187546875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000010408340855859375234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000520417042792968751171875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000026020852139648437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000001301042606982421875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000065052130349121093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000325260651745605468751171875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000001626303258728028187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000008131516293640141875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000406575814682007093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000203287907341003554687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000001016439536705017771875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000005082197683525088868750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000254109884176254443437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000127054942088127221875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000006352747104406361093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000317637355220318054687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000001588186776101590271875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000079409338805079513593750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000397046694025397517937509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000001985233470127487589375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000099261673506374379468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000496308367531871897187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000024815418376593594859375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000124077091882967974293750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000006203854594148398714687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000310192729707419935734375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000155096364853709967868750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000007754818242685049393437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000003877409121342524696875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000193870456067126234843750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000009693522803356311742937509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000048467614016781555746875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000002423380700839077787343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000001211690350419538893687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000605845175209769446875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000030292258760488472343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000015146129380244236173437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000007573064690122118086875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000037865323450611090343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000001893266172530554517187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000094663308627527725859375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000473316543137638629293750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000023665827156881931464687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000001183291357844096573234375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000591645678922048286618750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000029582283946102414330937509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000001479114197305120716546875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000739557098652560358293750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000036977854932628017914687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000001848892746631400895734375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000924446373315700447868750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000462223186657850223937509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000023111159332892511196875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000011555579666446255598468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000577778983322312779923437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000288889491661156389661875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000014444474583057819483093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000722223729152890974154687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000003611118645764454970734375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000001805559322882227485368750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000009027796614411137247187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000004513898307205568623546875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000022569491536027843177343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000011284745768013921588687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000564237288400696079434375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000282118644200348039718750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000001410593221001740198573437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000000705296610500870099286875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000035264830525043504964343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000017632415262521752482187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000000000881620763125108712109375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000000044081038156255435605468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000000000220405190781277178023437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0000000000000000000000000000000000000011020259539063858901875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00000000000000000000000000000000000000055101297795319294505468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000000275506488976596472523437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000000000000000000000000000000000000000137753244488298236261875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,006887662224414911813093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00344383111220745559054687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,001721915556103727795234375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000860957778051863897618750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00043047888902593194882187509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0002152394445129659744109375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00010761972225647798705468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00538098611282389935273437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0026904930564119496763546875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00134524652820597483177343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00067262326410298744188687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000336311632051493720934375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000168155816025746860468750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,008407790801288233023437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,004203895400644116511734375046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,002101947700322058255868750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00105097385016102912793437509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00052548692508051456396875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0002627434625402572819343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0001313717312701286409687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00656858656350643204821875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,0032842932817532160241093750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,001642146640876608012054687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,00082107332043830400602875046875 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000410536660219152003017343750234375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000205268330109576001508687509375 m<sup>2</sup> pour les défilés, > 2 pistes de 0,000102634

Reviews 2000 et 2001

- 2 études pour les groupes ► Acquérissement de 2 compétences ► des matematiq. ► 2 œuvres de créat. ► 4 œuvres ► 1 œuvre de l'artiste ► 2 œuvres d'artistes ► 1 œuvre exécutive d'artistes

Coupon à retourner accompagné de votre chèque à  
**Prolet Action - BP 23 - 93101 Montreuil cedex**

7 Oui, je désire parrainer votre projet du sud de Madagascar et je fixe le montant de ma participation mensuelle (pendant trois mois) à : 7 25 € 7 30 € 7 40 € 7 50 € ou plus 7 ..... €

Je joins un chèque de ce montant correspondant à mon premier mois de parrainage. Je recevrai soon dossier de Parrainage par retour.

□ Je ne peux pas parrainer ce projet pour le moment mais je vous envoie un e-mail de

Envoyez-moi seulement une documentation complète sur Projet et Action, sans dans ce cas un acompte de 15 € pour frais.

Num (Name) \_\_\_\_\_

## Prévisualizar

## Adresse

Digitized by srujanika@gmail.com

Code postal.....

## Villa

Tél. (bureau).....

**LATRAN ET RIYAD.** Les discours prononcés par Nicolas Sarkozy ont retenti, notamment au sein de l'Éducation nationale, comme autant d'attaques sans précédent contre la laïcité, héritage des combats pour la république démocratique et sociale. Dominique Borne, professeur d'Histoire contemporaine, ancien doyen de l'inspection générale,

**Dominique Borne**  
Inspecteur général de l'Éducation nationale de 1988 à 2005.  
A exercé les fonctions de doyen du groupe d'histoire et géographie puis de doyen de l'ensemble du corps. Actuellement président du conseil de direction de l'Institut européen en sciences des religions



# La laïcité

différent. Nous ne sommes plus au temps d'une laïcité offensive contre une Église offensive, comme en 1905, alors que l'Eglise affichait ouvertement ses positions politiques.

La laïcité n'est pas une idéologie. Elle permet au contraire la coexistence des différentes idéologies. Elle permet la cohabitation de toutes les croyances et incroyances. Il peut y avoir des religions intolérantes, des athéismes violents à l'égard de la religion, mais la laïcité permet leur coexistence. La laïcité est avant tout une pratique. Mais elle n'est pas à elle seule la morale civique.

**L'US : Ne craignez-vous pas un retour du fait religieux dans la sphère politique ? Comment expliquer certaines déclarations de Nicolas Sarkozy qui présente la foi comme une dimension obligatoire de l'être ?**

**D. B. :** Nous sommes un des pays les plus sécularisés du monde. La pratique religieuse catholique en France ne concerne pas plus de 15 % de la population. Il en est de même pour la pratique de la religion musulmane. Les églises en France sont faibles et n'ont plus d'influence sur les mœurs. On ne peut donc vraiment pas parler d'un quelconque danger venant des églises. Paradoxalement, les Français peuvent avoir le sentiment d'une poussée du religieux car il y a, localement, des communautés musulmanes et évangéliques très visibles. Mais il n'y a pas de réveil du cléricalisme, ni de retour du refoulé. Il ne faut pas se tromper d'époque.

C'est une analyse très personnelle, mais je crois qu'il y a en Nicolas Sarkozy un président américain pour lequel la religion c'est aussi une morale, qui contribue à la cohésion nationale. Sa posture est difficile à analyser et ne lui apporte rien politiquement car une partie de l'opinion publique ne comprend ni ses déclarations ni son attitude.

**L'US : Êtes-vous partisan d'une réécriture de la loi de 1905 ?**

**D. B. :** Il y a deux problèmes avec cette loi de 1905. D'abord le statut de l'Alsace et la Moselle. Ensuite quand cette loi a été votée, il y avait très peu de pratiquants musulmans en France. Il faut rappeler qu'actuellement les édifices de cultes existant en 1905 sont entretenus par la puissance publique. Il y a donc une inégalité de fait avec les musulmans. Il ne faut pas forcément modifier la loi pour cela et on peut certainement trouver d'autres solutions. Sans faire de fixation sur cette loi et sans engager de débats théologiques, il s'agit de s'interroger sur l'égalité de traitement entre les religions.

**L'US : Quel bilan faites-vous de l'enseignement du fait religieux aujourd'hui ?**

**D. B. :** Il y a deux rapports importants sur ce sujet : celui du recteur Joutard en 1989, qui introduit l'histoire du fait religieux dans les programmes, et le rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux à l'école publié en 2002. Si, en Histoire, l'enseignement du fait religieux semble avoir trouvé sa place, il n'en est pas de même dans toutes les disciplines. Il faut encore armer la majorité des professeurs sur ces sujets qui sont au croisement de l'épistémologique et du déontologique. Sur le premier point, il reste à faire un gros travail de formation car il y a encore chez les enseignants une méconnaissance du patrimoine de l'humanité. Sur le second point, l'aspect déontologique, il faut donner au corps enseignant et au personnel administratif des connaissances afin de réagir intelligemment quand ils sont pris à partie sur ces questions. ■

Propos recueillis par  
Carole Condat et Matthieu Leiritz

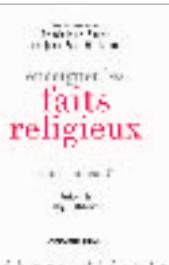
## « La laïcité est avant tout une pratique »

**L'US : Comment l'historien, l'enseignant, l'ancien doyen de l'Inspection générale et l'actuel président du conseil de direction de l'Institut européen en sciences des religions que vous êtes réagit-il aux déclarations du président de la République à Latran et à Riyad ?**

**Dominique Borne :** Je n'ai pas vraiment été surpris. Il y a des précédents. Nicolas Sarkozy a publié un ouvrage en 2004, sous la forme d'un dialogue avec un Dominicain, dans lequel il tenait des propos comparables. Deux remarques sur le discours de Latran. Une part des propos fait partie de la courtoisie diplomatique banale. Le Pape est aussi un souverain temporel reconnu. Il y a ensuite des propos pour le moins étranges, que je trouve même inacceptables et malvenus comme la comparaison entre l'instituteur et le prêtre même s'ils ont été corrigés depuis. Ils témoignent d'une incompréhension de la laïcité telle qu'elle est pratiquée en France. Les rôles respectifs du prêtre et de l'instituteur ne relèvent pas du même ordre, il n'y a donc pas de comparaison possible.

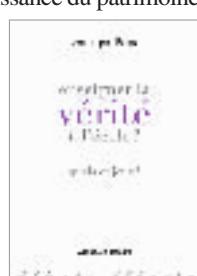
Au sujet des déclarations sur l'islam à Riyad, il y a nécessité de faire comprendre à la population française qu'il y a désormais pluralisme religieux dans notre pays, ce qui n'est pas complètement assimilé. Il me semble naturel et utile de rappeler officiellement que l'islam est une grande religion monothéiste. Cependant faire l'éloge de l'islam à Riyad est aussi étrange. Le lieu n'est pas neutre. C'est le berceau de l'islam wahhabite. Il y a cependant, là aussi, une part diplomatique avec la volonté de conforter un islam, certes très conservateur, mais pas terroriste.

Plus globalement, je ne pense pas qu'il y ait une laïcité ouverte ou fermée. Je crois simplement que nous sommes dans un contexte historique



**SIGNEZ LA PÉTITION**  
[www.appel-laïque.org](http://www.appel-laïque.org)

**Les réactions aux provocations de Latran, de Ryad et maintenant de Paris se construisent sans passion mais avec sérieux. Ce sérieux qui semble tant manquer du côté de l'Élysée. Le SNES avec la FSU s'étaient exprimés fortement, une unitaire très large s'est constituée et une pétition est en ligne sur [www.appel-laïque.org](http://www.appel-laïque.org) qui a déjà recueilli plus de 130 000 signatures. Le SNES entend bien non seulement réagir à chaque fois que nécessaire mais surtout assurer la vigilance indispensable face à toute tentative de remise en cause de la loi de 1905.**



président du conseil de direction de l'Institut européen en sciences des religions, et Henri Pena-Ruiz, agrégé de philosophie, professeur de chaire supérieure en Khâgne classique au lycée Fénélon, maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques de Paris, ont bien voulu réagir pour le *Mag*.

# menacée ?

## La religion n'est pas un service public

**R**éduire voire anéantir les services publics, et revaloriser un supplément d'âme religieux et caritatif : la formule n'est pas nouvelle. Madame Thatcher l'a mise en œuvre brutalement, avec les effets que l'on sait. Cette instrumentalisation politique et sociale de la religion n'est bonne ni pour la religion, dont la démarche spirituelle est alors aliénée à une manipulation intéressée, ni pour la justice sociale, abandonnée pour une démarche caritative. La tournure thatchérienne de la politique de M. Sarkozy est manifeste. C'est dans ce contexte que des attaques brutales contre la laïcité sont intervenues à Rome puis à Ryad. Avec comme toujours le recours à des adjectifs qu'il faudrait adjoindre au mot laïcité, pour déguiser une destruction en rénovation.

### Qu'est-ce que la laïcité ?

On peut la définir en reprenant les deux premiers articles de la loi de 1905. La conscience doit être libre, et le libre exercice des cultes garanti (article 1). Donc la croyance religieuse n'engage que les croyants, et l'athéisme les seuls athées. La République, par son silence sur les options spirituelles, libère celles-ci de toute tutelle comme de toute hiérarchie. La neutralité leur assure une égalité de traitement. Aucun type de conviction ne doit donc jouir d'une reconnaissance publique, ni d'un quelconque financement public (article 2). Bref, la religion n'est pas un service public. La laïcité se définit donc par la conjonction de trois principes : la liberté de conscience, l'égalité de traitement des convictions spirituelles – et non des seules religions –, et l'universalité de l'action de la sphère publique, dévolue au seul intérêt général. Ne finançant pas les cultes, l'État peut d'autant mieux se consacrer à ce qui concerne tous les hommes : la santé, la culture, l'éducation, entre autres, sont des biens universels, et leur prise en charge publique permet pour tous une réelle économie. Le croyant qui reçoit des soins gratuits à l'hôpital public, sans devoir acquitter de franchise sur les médicaments, peut d'autant mieux se cotiser volontairement pour financer son culte, s'il est pratiquant. On voit que la laïcité, sans adjectif, n'est pas « négative » à l'égard des religions, ni non plus « fermée » ou « exclusive ». Les adjectifs dont on voudrait l'affubler (positive, ouverte, inclusive, moderne) recouvrent une critique masquée. Est-ce la nostalgie des priviléges publics de la religion qui se cache ainsi sous un vocabulaire polémique ? M. Sarkozy appelle modernisation le rétablissement de tels priviléges, au nom de l'utilité sociale supposée des religions. Veut-il refinancer publiquement les cultes ? La création de franchises médicales pour la santé, qui concerne tout le monde, laisse songeur : trop pauvre pour la santé, l'État serait assez riche pour la religion.

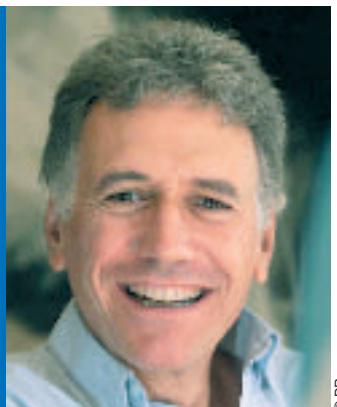
### La loi de 1905 en péril

La loi laïque de 1905 a 102 ans. Son âge la disqualifie-t-elle ? Que dire alors de la loi d'amour attribuée au Christ (2 000 ans !). La seule vraie question est de savoir si cette loi est juste ou non. En quoi la loi laïque de séparation serait-elle aujourd'hui dépassée ? Une écriture partisane de l'Histoire le prétend. Elle consiste à dire que la séparation laïque se serait faite contre les religions, et en particulier contre le catholicisme. Faux. Supprimer les priviléges institutionnels des religions, ce n'est pas lutter contre elles, mais contre la collusion entre le pouvoir politique et les autorités religieuses. L'amalgame entre laïcité et combat antireligieux est faux et malveillant. Le croyant Victor Hugo fait l'éloge de la religion tout en critiquant le parti clérical. Il définit magistralement la séparation laïque : « Je veux l'État chez lui et l'Église chez elle ».

Cent ans après, les principes énoncés dans la loi laïque ont-ils perdu de leur

**Henri Pena-Ruiz**

Professeur, écrivain et philosophe, ancien membre de la Commission Stasi  
Auteur de *Qu'est-ce que la laïcité ?* (Gallimard) et de *Leçons sur le bonheur* (Flammarion)



pertinence ? Leur portée va bien au-delà du contexte historique de 1905, et ils sont plus actuels que jamais. *Plus la diversité des traditions et des convictions s'accroît dans la population, plus il est nécessaire que le cadre qui organise la vie commune soit affranchi de tout particularisme religieux*. La laïcisation de la puissance publique fonde un tel cadre pour permettre aux hommes de vivre ensemble avec leurs différences de conviction. Elle évite l'enfermement communautariste, aliénant et source de conflit, tout en assurant à chacun, sans discrimination, le libre choix de sa conviction personnelle et de son éthique de vie. Comment une Europe privilégiant le christianisme pourrait-elle assurer l'égalité des droits aux tenants des autres confessions religieuses, de l'athéisme, ou de l'agnosticisme ? La distinction entre l'intérêt général et l'intérêt particulier implique une frontière nette entre le culturel et le cultuel. Brouiller ou relativiser cette distinction, c'est subvertir insidieusement le partage laïque. Et tenter de réintroduire le financement public du cultuel via celui du culturel, c'est ce que recommande le rapport de la commission Machelon, machine de guerre contre la laïcité et référence constante de Madame Alliot-Marie.

### Comment déguiser un nouveau privilège en mesure de justice ?

En quoi la montée de l'islam ou des églises évangéliques devrait-elle mettre en cause la laïcité ? Certes, en 1905, les catholiques conservent l'usufruit partiel, pour leur culte, des 34 500 églises et cathédrales léguées par l'histoire. Ces édifices, en partie classés monuments historiques, sont aussi un patrimoine artistique accessible à tous. Va-t-on reprocher à la loi laïque d'avoir été trop douce ? Dans un État de droit, aucune loi n'est rétroactive. Reste que la nouvelle norme est claire : toute nouvelle construction est désormais à la charge des seuls fidèles. Aujourd'hui, certains entendent faire rétablir le financement public des lieux de culte au nom de l'égalité des religions. Ils déguisent cette revendication très intéressée en une défense des plus démunis, et invoquent le déficit supposé des mosquées. Or ce déficit n'est pas si grand qu'on le dit. D'une part, toutes les personnes issues de l'immigration maghrébine et turque ne sont pas de confession musulmane. D'autre part, seule une minorité de croyants sont pratiquants (environ 20 %). La priorité n'est-elle pas d'assurer à toute la population des logements décents, des équipements éducatifs de qualité, des soins accessibles ?

### Une insulte à l'école laïque

Prétendre que l'instituteur ne peut éclairer la distinction du bien et du mal comme le fait le pasteur ou le curé, c'est disqualifier l'autonomie de jugement dont l'école laïque assure la promotion. Une telle autonomie a évidemment un sens moral et civique autant qu'intellectuel. Elle est gage de lucidité – et n'a donc rien à envier à la direction de conscience religieuse. Miser sur l'autonomie des personnes en la fondant sur la maîtrise du savoir et s'interdire tout endoctrinement, tel est l'honneur de la République laïque et des enseignants qui la font vivre dans les écoles. Ce respect que vous dites souhaiter pour les enseignants, Monsieur le Président de la République, il serait bon que vous le manifestiez vous-même en ne réduisant pas indûment leur rôle. ■

# GRÈVE NATIONALE

### Aix-Marseille

Collège Coutarel, Istres



Vote contre la DGH avec des nez de clowns sur le nez puisque ce vote ne sert à rien et que tout se fait dans notre dos !

Le syndicat SNES dénonce la suppression de 184 emplois dans les collèges et lycées de l'académie, dont 79 au titre de la baisse de la démographie scolaire et 105 correspondant à des emplois à plein temps transformés en heures supplémentaires.

### Lille

#### Lycée Paul-Duez, Cambrai

Des actions menées au lycée depuis le lundi 25 février. 29 février : succès de la journée lycée vide, plus de 90 % d'élèves absents. Remise au rectorat de la lettre pétition avec plus de 100 signatures des collègues.

#### Lycée Blaise-Pascal, Longuenesse

28 février 2008 : vote contre la structure et la répartition proposée, vote pour la motion ci-jointe après une consultation des collègues très suivie. Les deux tiers ont signé les engagements à refuser des HS.

#### Lycée Pasteur, Lille

29 février : contre les suppressions de postes, les classes plus chargées et l'augmentation des heures supplémentaires dans la DHG prévisionnelle, les personnels se sont mis massivement en grève (autour de 80 %) : « à Pasteur, on a la rage ». Ont été évoquées, à la dernière AG, des actions internes à l'établissement, du genre rétention de notes, non-participation à tout ce qui n'est pas imposé dans les statuts, information des parents lors de la journée portes ouvertes.

#### Lycée Branly, Boulogne

Opération grève et lycée mort le mardi 26 février.

### Lyon



Lycées bloqués, grèves académiques, rassemblements, actions d'établissements... la colère des personnels de l'éducation est visible partout, souvent relayée par les parents d'élèves. Les effets des 9 130 suppressions de postes dans le second degré se font durement sentir et ce sont là des options qui disparaissent, là des effectifs qui grimpent,

## Dans l'action jusqu'en juin s'il le faut

### D'ici le 18 mars

- rendez-vous académiques
- actions dans les établissements
- mise en débat des suites au 18 mars

### 18 mars

#### Grève nationale

### 19 et 20 mars

Synthèse des remontées d'établissement en réunion nationale, décision d'action jusqu'au 17 mai

### 17 ou 18 mai

Manifestation nationale de toute l'Éducation, à l'initiative de la FSU

### 19 mai

Décision sur la poursuite de l'action en fonction des réponses du gouvernement

### Pourquoi cette grève ?

Xavier Darcos n'a pas caché la nécessité de transformer radicalement le système éducatif et les conditions d'emploi des personnels pour absorber les nouvelles suppressions déjà décidées ; la Réforme générale des politiques publiques, source de gros dégâts dans tous les ministères (Culture, Équipement...), veut que l'Éducation nationale, gisement important de fonctionnaires, rende près de 20 000 emplois

par an durant la mandature. Le rapport Pochard, loin de ses objectifs de revalorisation du métier enseignant, s'est donc employé à orchestrer une réforme des statuts et missions des enseignants propre à faire travailler plus ces derniers. Ainsi la bivalence, l'annualisation des services, l'imposition d'heures supplémentaires, la rémunération au mérite, les transferts de missions comme l'orientation, sont les leviers proposés pour parvenir aux objectifs fixés. Si l'on ajoute une réforme des lycées, en cours d'élaboration dans la plus grande opacité et déjà amorcée dans les LP, le tableau est complet !

UNSEN-CGT, SNFOLC et Sud-Éducation, des divergences ont rapidement émergé sur la conception du métier enseignant, de la qualification, des pistes nécessaires à une revalorisation avec d'autres ; le SGEN-CFDT a clairement fait savoir son intérêt pour le rapport Pochard tandis que le SE-UNSA s'est prudemment gardé d'une appréciation, attendant probablement l'expression de la profession pour bouger... C'est pourquoi l'appel à la grève

### Qui appelle ?

C'est pourquoi le SNES a pris l'initiative de proposer aux organisations syndicales du second degré de constituer une intersyndicale afin d'organiser la riposte et imposer des améliorations pour nos métiers. Si des convergences se sont rapidement nouées entre syndicats du second degré de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP),



# MARDI 18 MARS

là des HS en nombre censées pallier l'insuffisance des dotations en postes. Ces retraits massifs de moyens donnés à l'Éducation nationale (80 000 d'ici 2012) impliquent de faire travailler davantage des professeurs au statut plus flexible, dans le sens des propositions du rapport Pochard (voir pp. 12-13).

nationale du 18 mars n'a pu se faire dans un cadre plus large ; certaines organisations comme le SNALC n'excluant pas de s'associer aux actions décidées.

## Le 18 s'inscrit dans un plan d'action dans la durée

Cependant, face à la détermination du gouvernement, c'est la mobilisation de l'ensemble de la profession qui comptera et c'est pour cette raison que le SNES propose de développer un plan d'action national sur l'année, ponctué de temps forts : poursuivre les actions permettant à chaque établissement par une modalité choisie collectivement de toucher le maximum de

collègues, participer à la grève du 18 mars à l'appel du SNEP, SNES, SNUEP, avec l'intersyndicale du second degré, pour l'emploi, les salaires, la revalorisation de nos métiers, se réunir en AG pour débattre des suites et proposer une possible reconduction avant les congés de printemps. Si le second degré est particulièrement ciblé, les attaques concernent bien l'ensemble du système éducatif et la grève du 18 mars s'inscrira dans une semaine, du 12 au 19 mars, de mobilisation fédérale ponctuée de temps forts, le 12 mars contre la précarité, le 19 mars contre la baisse des dotations horaires, le 18 mars contre les suppressions de postes et l'augmentation des heures supplémentaires.

## De nouveaux rendez-vous après le 18 mars

Dès le 19 mars, le SNES réunira ses instances pour analyser la situation et décider des suites les plus aptes à rassembler ; avec la FSU, il organisera une manifestation nationale pour l'éducation le week-end du 17 mai, et d'ores et déjà, a pris des contacts avec les organisations de lycéens, d'étudiants, les fédérations de parents, les mouvements pédagogiques afin de construire un vaste mouvement. Si le gouvernement n'était pas amené à revoir sa copie devant ce mécontentement généralisé, il encourrait le risque de nouvelles actions après la mi-mai. ■

Frédérique Rolet

## Pour nos salaires, nos métiers, nos emplois

à l'appel de : SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU,  
SNFOLC, Sud-Éducation, UNSEN-CGT

Les organisations syndicales de second degré SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SUD-Éducation, UNSEN-CGT, se sont réunies le 15 février.

Elles font le constat qu'aucune réponse n'a été apportée à leur exigence de discussions sur la revalorisation du métier enseignant. Le ministre de l'Éducation nationale n'a pris aucune distance vis-à-vis du rapport Pochard, porteur de dangers pour les statuts et les missions des enseignants. Elles considèrent que ce rapport ne peut en aucun cas être une base de discussion.

Dans le même temps, l'insuffisance du budget 2008 aboutit à des suppressions massives de postes et de moyens pour la prochaine rentrée dans de très nombreux établissements (11 000 pour la rentrée 2008, 80 000 d'ici 2012). Il met en péril l'organisation des enseignements, dégradant les conditions de travail des personnels et des élèves, et porte atteinte à la qualité du service public d'enseignement. Ce constat s'inscrit dans un contexte très général d'attaque contre les salaires, les retraites et les statuts de tous les fonctionnaires.

Enfin, les organisations syndicales rappel-

lent leur attachement aux trois voies distinctes de formation, générale, technologique et professionnelle, et leur refus de la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans que veut imposer le ministère et qui conduirait en particulier à la disparition des sections de BEP.

Dans l'immédiat, elles soutiennent les actions d'établissement et locales qu'elles appellent à poursuivre et à développer avec un souci permanent d'initiatives unitaires, de contacts avec les parents, d'interventions publiques et auprès des élus, pendant la période de février et début mars.

Elles appellent les personnels à participer massivement à la journée de grève et de manifestations du 18 mars et à se réunir pour débattre des suites afin de porter les revendications pour l'emploi public dans l'Éducation contre les suppressions des postes et le recours massif aux heures supplémentaires, pour une revalorisation du métier enseignant respectueuse des statuts, une consolidation des trois voies de formation en lycée (générale, technologique, professionnelle).

Communiqué de presse  
de l'intersyndicale de second degré

## Nancy-Metz



5 mars devant le rectorat

© DR

## Nice

### Collège Port-Lympia, Nice

4 mars, arrêt de travail de certains enseignants, qui ont formé avec le soutien de parents d'élèves une manifestation d'une cinquantaine de personnes à proximité de l'établissement.

### Lycée Rouvière, Toulon

Arrêt de travail et rassemblement massif dans l'établissement contre la DHG. Dès la rentrée, les collèges Jaubert et Romains à Nice, les lycées Beau-Site et Parc-Imperial à Nice, du Coudon à La Garde se sont mis en grève pour dénoncer la baisse des dotations horaires, les suppressions de poste et l'augmentation des heures supplémentaires. Lundi 3 mars, les lycées Apollinaire et Paul-Augier (lycée hôtelier) à Nice se sont mis en grève.

## Reims

### Collège Joliot-Curie, Reims

Débrayage d'une heure dans cet établissement « ambition réussite » le 4/02, motion contre la faiblesse de la DHG votée en CA le 7/02, grève suivie à 100 % le 26/02. Les personnels protestaient contre un bilan rédigé par une IPR qui dénigrait leur investissement et certains enseignants. Face à la dégradation de leurs conditions d'enseignement, ils réclament la création d'un poste de CPE supplémentaire et une DHG qui correspondrait à l'ambition de réussite affichée.

## Rouen

### Lycée Ango, Dieppe

La DHG prévoit 4 postes en moins (déjà 7 postes ont été supprimés l'an passé), avec des classes trop chargées (en particulier des Terminales S et STG à 35), l'augmentation des heures supplémentaires imposées (environ 10 % du nombre d'heures total). Les enseignants ont massivement décidé de boycotter le bac blanc du mois de février. Tract SNES/CPCE diffusé à tous les parents du secteur pour alerter sur l'ensemble des problèmes des établissements de Dieppe.

### Lycée A.-Briand, Évreux

Les enseignants ont décidé de réagir contre la DHG pour la rentrée 2008 (- 70 heures-postes, soit quatre postes supprimés pour seulement 16 élèves en moins et 90 HSA en plus). Le CA du 4 février a rejeté la proposition de DHG. Les professeurs s'engagent à ne pas accepter d'HSA au-delà du seuil actuel de fonctionnement du lycée : une centaine de signatures sur 154 enseignants concernés ont été recueillies. Ils demandent à l'IA de retransformer ces HSA en postes.

## Toulouse

5 mars : 300 enseignants se sont rassemblés devant le rectorat contre les 300 suppressions de postes dans une académie qui gagne 562 élèves. Rassemblements départementaux prévus le 12 mars.

## Livre vert (extraits)

### Vision du métier

« La primauté donnée à la discipline et au cours magistral, combinée à la défense sourcilleuse de la liberté pédagogique, pèse de plus en plus sur le fonctionnement du système éducatif. »

« En 1889, la commission Ribot relevait : *“Les professeurs sont trop spécialisés. Ils viennent, surtout..., donner à des élèves un certain nombre d'heures par semaines et, leur cours fait, ils s'en vont.”* Notre commission ne peut que reprendre ces analyses. »

18 mars  
grève  
nationale !

### Autonomie des établissements

« Le cadre réglementaire pourrait ouvrir la possibilité d'aménager autrement les horaires des élèves : horaires annualisés par discipline..., fourchettes hebdomadaires, etc. ; ces volumes horaires devraient ne pas être intégralement contraints mais laisser une marge de choix pour que les établissements les affectent en fonction de leur projet ; [...] les normes nationales s'appliquant automatiquement comme les seuils de dédoublement, ou les heures affectées au soutien [...] seraient abandonnées, les modalités locales du travail des professeurs se décideraient dans l'établissement lui-même. Un document écrit d'une nature contractuelle à préciser, pourrait être établi entre l'enseignant et l'établissement pour concrétiser ces rapports. »

# IL FAUT REVALORI

Le tour de force du rapport Pochard (livre vert sur l'évolution du métier enseignant) est d'être inacceptable et

**A** lors que la commission Pochard avait pour mission de traiter de la revalorisation du métier d'enseignant, le rapport ne traite qu'à la marge de cette question. Pour toute revalorisation, il nous propose des heures supplémentaires, des primes, des indemnités, dans la logique du « travailler plus pour gagner plus », le tout étant attribué localement par le chef d'établissement. Nous sommes à cent lieues de la revalorisation à laquelle aspirent nos professions.

### Menaces

Par contre, sur les autres sujets le rapport se veut plus « imaginaire ». Dans ce domaine de la provocation rien ne nous est épargné. La liste est longue au point que tout ne peut pas être évoqué ici. Le développement de la bivalence en collège est remis au goût du jour avec trois leviers : intervention des professeurs de lycée professionnel, celle des professeurs des écoles et la mise en place d'un CAPES bivalent. Le renforcement du rôle du chef d'établissement apparaît comme le fil rouge de ce rapport. Ainsi l'évaluation (y compris pédago-



gique) serait assurée par le seul chef d'établissement (avec trois ou quatre fois dans la carrière l'intervention de l'inspecteur). Les primes et indemnités modulables seraient attribuées, sur la base de critères locaux, par le chef d'établissement ; seraient concernées les décharges aujourd'hui statutaires, y compris l'ISO. L'intervention du chef d'établissement pèserait sur les affecta-

## MESURES SALARIALES : Insuffisant

**L**a revalorisation du point d'indice en 2008 (0,5 % au 1<sup>er</sup> mars et 0,3 % au 1<sup>er</sup> octobre, soit moins de 0,6 % en moyenne sur l'année) se situe très en deçà de l'inflation prévisionnelle (1,6 %) et fait l'impasse sur la perte supérieure à 7 % depuis 2000. Aucune fédération de fonctionnaires n'a signé ce volet du protocole d'accord.

Pour passer cet obstacle, le ministre a en effet éclaté le relevé de conclusions en six volets, présentés comme indépendants. FSU, Solidaires et CGT ont refusé cette démarche, analysant les différentes propositions comme ne pouvant être considérées isolément. La garantie individuelle de pouvoir d'achat n'aurait aucun objet par exemple si la revaloris-

sation du point suivait l'évolution des prix.

Un seul volet, celui relatif aux politiques sociales, est de nature différente et l'on peut s'étonner qu'il figure dans le dossier salarial. S'il apporte des améliorations revendiquées par l'ensemble des fédérations, il ne traite que de prestations individu-



uelles et fait l'impasse sur les investissements.

À l'exception de ce dernier, aucun des volets de l'accord n'a recueilli la signature d'organisations représentant une majorité des personnels. Les volets « carrières et indemnitaire » et « méthodologique » sont actés par des organisations qui représentent 36,3 % des personnels.

Le gouvernement fait pourtant valoir la « signature d'un accord sur le pouvoir d'achat ». Ces manœuvres hypothèquent tant les négociations qui débutent sur le dialogue social que les prochaines négociations salariales, qui dans les prochaines semaines devraient aborder les mesures générales pour 2009, 2010 et 2011. ■

Anne Féray

# SER NOS MÉTIERS

de plus provocateur à deux titres : par le refus de traiter certains sujets et par le contenu des sujets qu'il traite.

tions des personnels voire sur leur recrutement. Une partie des conditions de travail des enseignants serait « négociée » au niveau de l'établissement avec le chef d'établissement. Concernant le conseil pédagogique les masques tombent : notre crainte de voir ce conseil (présidé par le chef d'établissement et composé d'enseignants qu'il désigne) jouer le rôle d'une hiérarchie pédagogique intermédiaire au service du chef d'établissement se confirme. L'annualisation du service des enseignants remet en cause la définition de notre service en heures de cours hebdomadaires ; l'objectif est clair : nous faire travailler plus en gagnant autant voire moins. Comme cela ne semble pas suffire, le temps de présence dans les établissements serait allongé en incluant de nouvelles obligations de service en plus des heures d'enseignement. L'autonomie des établissements est renforcée en matière d'offre de formation : une partie des contenus d'enseignement et des horaires pourrait être ainsi décidées au niveau de l'établissement.

## Désaccord

Chacun l'aura compris, si certaines organisations syndicales semblent prêtes à négocier à par-

tir de ce rapport (SGEN et SE), le SNES ne participera à aucune discussion dont la base serait le rapport Pochard.

Le questionnaire du SNES, auquel plus de 4 000 enseignants ont répondu, met clairement en évidence, sur tous les points, leur désaccord profond avec les propositions du rapport Pochard.

Si des discussions doivent avoir lieu avec le ministère, elles devront donc s'ouvrir sur d'autres bases que celles de ce rapport.

## Propositions

Nous présenterons à la presse et au ministère nos propositions pour le métier d'enseignant, ainsi



que pour les CPE, CO-Psy et précaires complètement absents des réflexions ministérielles. Nos propositions concerneront tous les domaines dans lesquels des améliorations sont urgentes (dialogue social, formation, recrutement, action sociale, mobilité géographique et professionnelle...). Elles porteront aussi sur notre demande d'une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions (rémunérations, conditions de travail, prise en compte de l'alourdissement des tâches, carrières, etc.).

## Priorités

Bien sûr, certains nous opposeront le coût budgétaire de mesures significatives de revalorisation. C'est oublier que le SNES n'a jamais réclamé tout, tout de suite et que nous continuons à défendre le principe d'une programmation plurianuelle. C'est oublier aussi que les mesures prises l'été dernier, en particulier par l'allègement des prélèvements fiscaux des plus favorisés, coûtent chaque année 15 milliards d'euros au budget de l'État, ce qui représente 37 % du budget de l'Éducation nationale (hors pensions). ■

Daniel Robin  
daniel.robin@snes.edu

## NOTE2BE : LA FIN D'UNE MASCARADE

Grâce au recours du SNES, le site Note2be a dû cesser son activité de publication de notation individuelle des enseignants par les élèves. Le jugement est clair et fait droit à nos demandes puisque le site a eu 48 heures pour faire disparaître toute référence nominative de son site, sous une astreinte de 1 000 € par jour et par infraction constatée. Les professeurs sont, par ce jugement, rétablis dans leur dignité. Cette victoire est bien sûr juridique, elle est aussi et surtout politique puisque le ministère a dû se déclarer satisfait de la décision du tribunal alors que, malgré notre demande, il n'avait, pour sa part, pris aucune initiative au niveau juridique pour mettre un terme à cette mascarade. Il n'est pas exclu que le responsable du site essaie d'installer le site à l'étranger pour tenter d'échapper à la justice de son pays.

Que les usagers des services publics et de la fonction

publique aspirent à voir leurs besoins mieux pris en compte est plus que légitime. Qu'au regard des besoins du pays et de ses habitants, les services publics, les différentes activités de la fonction publique soient évalués, quoi de plus normal. Que chaque fonctionnaire soit évalué qui peut le contester ?

Mais l'opération Note2be n'a rien à voir avec une évaluation, elle constitue l'expression de ressentis qui ne peuvent en aucun cas prétendre être un élément d'une évaluation rigoureuse d'un fonctionnaire. Nous sommes là dans la droite ligne d'une des propositions du rapport Attali qui vise à faire évaluer les fonctionnaires par les usagers. Fausse démocratie mais vraie démagogie.

On imagine ainsi le pilote de ligne évalué par un vote des passagers après le vol, le chirurgien évalué par un sondage en salle de réveil : un vrai potentiel d'amélioration des services publics ! D. R.

## Livre vert (extraits)

### Bivalence et profilage des postes

« On pourrait se demander si la bivalence est préférable dans certains cas, au collège plus qu'au lycée, et plus peut-être pour les élèves des collèges de l'éducation prioritaire. Profiler un poste pourrait par exemple se traduire [...] pour un collège donné en éducation prioritaire : "Poste bivalent (en... et...) pour certaines des classes de Sixième et Cinquième, bénéficiant d'une formation de x semaines dans l'année ou rémunérées pour x (indemnité ou heures supplémentaires)". »

### Évaluation des enseignants, rémunération à la performance

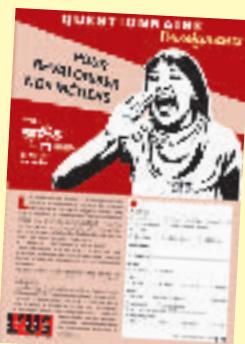
« Il pourrait être envisageable... de confier toute l'évaluation "ordinaire" aux chefs d'établissement. L'un des points difficiles est le passage d'indicateurs portant sur le résultat des élèves à l'appréciation qui peut être portée sur la performance des enseignants. [...] Une précaution méthodologique [...] serait [...] de se fonder sur des indicateurs de progrès des élèves. »

### Annualisation des services

« Un horaire hebdomadaire est source de rigidité dans l'emploi du temps des élèves. »

### Affectations

« [...] un rôle accru des chefs d'établissement dans les procédures d'affectation [des enseignants]. [...] »



## Livre vert (extraits)

### Allongement du temps de travail : trois pistes

« L'obligation de service pourrait être complétée par un certain nombre d'heures. Ces heures pourraient être obligatoires et se traduire par un temps de présence complémentaire dans l'établissement pour du travail en équipe, de la coordination, de la formation... »  
« Ces heures seraient rémunérées ; ce pourrait être par une indemnité [...] (ou) sous forme d'heures supplémentaires. »  
« L'octroi d'une prime serait

## 18 mars grève nationale !

la contrepartie d'un certain nombre d'obligations ou de tâches que les enseignants auraient à assumer en plus de l'enseignement. » « De façon à ne pas se retrouver dans la situation de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves actuellement versée de façon automatique et sans contrôle, il faudrait poser le principe que l'octroi de cette prime serait conditionné à un travail effectif, inscrit à l'emploi du temps des enseignants, et modulable en fonction des besoins. » « Si le service restait hebdomadaire, l'obligation pourrait être portée de 18 à 22 heures, compensée par le versement de deux mois de salaire supplémentaires, sous forme d'indemnité. »

## VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

# REALITÉ INQUIETANTE

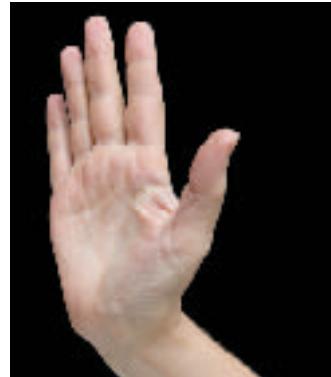
L'Observatoire national de la délinquance (OND) a consacré quelques pages dans son rapport annuel à la violence en milieu scolaire, en utilisant le recensement des actes de violences dans SIGNA en 2005-2006, dernière année de référence. Selon cette étude, le nombre d'actes de violence recensés aurait fortement augmenté : de + 8 % pour les personnels de direction et + 25 % pour les surveillants, CPE et enseignants.

La grande majorité des actes recensés sont les « insultes ou menaces graves » (69,1 %) suivies de « violence physique sans arme » (9,4 %), tandis qu'ont été signalés « environ 230 violences physiques avec arme » ainsi qu'une quarantaine de « violences physiques à caractère sexuel ». Ces chiffres, inquiétants, résonnent de façon particulière dans l'actualité de ces dernières semaines. L'importance des peines prononcées contre l'auteur de coups de poing contre une surveillante à Asnières (deux mois de prison avec sursis et 70 heures de travaux d'intérêt général) ou contre l'auteur de l'agression de Karen Montet-Toutain à Étampes (15 ans de prison) confirment, si besoin en était, la gravité d'actes de violence consécutifs à l'existence de très fortes tensions dans certains établissements. L'affaire de « la gifle », sur un autre plan révèle la difficulté d'exercer son métier dans ces conditions.

### Diversité

Si le taux d'exposition des personnels à la violence varie fortement selon le type et la situation de l'établissement, les chiffres indiquent qu'un enseignant de collège était en moyenne sept fois plus exposé qu'un enseignant de lycée. Dans la grande majorité des cas, l'expérience montre que toutes les situations difficiles ont fait l'objet d'alertes préalables et que bien souvent ces dernières n'ont été suivies d'aucun effet. Le sentiment de gâchis, quand l'issue est de briser, de façons différentes, deux vies comme dans l'« affaire Montet-Toutain », est grand et peut être décourageant.

Alors que la politique gouvernementale consiste, d'une part à supprimer des postes, encore et toujours plus, diminuant le nombre d'adultes présents dans les établissements et les possibilités de travail en équipe, et d'autre part à tenter d'imposer



© Oleg Kozlov - Fotolia.com

tout cela ne suffit pas à combler le fossé qui peut s'installer parfois entre les jeunes et leur école, d'autant que la surdité de l'administration enferme trop souvent les uns et les autres dans un isolement parfois dramatique.

### Prévention

Dans son rapport 2006, l'OND, sous la plume d'E. Debarbieux, avait à la fois montré une certaine stabilité de la violence en milieu scolaire, mais aussi une dégradation sensible du climat scolaire – sentiment d'insécurité et de victimisation en établissements populaires – et relevait que la violence en milieu scolaire est surtout « une violence quotidienne, faite de petites victimisations, de pérdidélits, bref de microviolences ». Les mécanismes d'origine sociale, matérielle mais aussi pédagogique sont connus. Il est généralement admis qu'ils contiennent les germes de violences plus graves. Une véritable politique de prévention devrait s'attaquer résolument à ces facteurs ; pourtant ni la préparation de la rentrée 2008, avec son cortège de suppressions de postes, ni le plan « Espoir banlieue » ne sont inspirés de cette logique. ■

Roland Hubert

roland.hubert@snes.edu

## COLLÈGE DE BERLAIMONT

Le jugement du collègue de Berlaimont aura lieu le 27 mars au TGI en chambre correctionnelle.

Le SNES a déposé un préavis de grève pour cette date afin de permettre à tous les collègues qui le souhaitent d'y être présents pour apporter leur soutien. Il appelle dans le même temps l'ensemble de la profession à manifester sa solidarité sous les formes décidées collectivement dans les établissements : prise d'une heure d'information syndicale permettant par exemple la préparation d'une expression, retour de récréation retardé...

Le SNES envisage la création d'un petit signe distinctif qui pourrait être porté ce jour-là par les personnels qui le souhaiteront pour manifester leur total désaccord avec ce que subit aujourd'hui notre collègue et à travers lui l'ensemble de la profession.

Vous pouvez toujours signer la pétition mise en ligne par la section académique du SNES de Lille et qui a déjà recueilli près de 40 000 signatures et témoignages : <http://www.lille.snes.edu/>

# PÉTITION HISTOIRE DES ARTS DES MESURES INACCEPTABLES

**Le ministère a annoncé que l'histoire des arts au collège devait, dès la rentrée 2009, représenter 50 % des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques et 25 % des programmes d'histoire.**

**L**'histoire des arts est déjà présente de fait dans ces disciplines. Comment accepter ces nouvelles injonctions chiffrées, révélatrices d'une vision rétrograde de la culture et des savoirs, imposées qui plus est sans débat de fond et sans concertation ?

Une telle décision traduit une profonde méconnaissance de l'histoire et de son enseignement fondés sur l'étude critique de sources historiques. L'histoire enseignée est déjà fortement contrainte par des finalités civiques (formation de l'identité nationale et européenne). Consacrer un quart de l'horaire à l'histoire des arts bouleverserait d'avantage encore les équilibres de la discipline, l'amputant de fait de certaines dimensions économiques, sociales, politiques tout aussi importantes et limiterait les questionnements à une approche figée du passé, ponctuée par les œuvres du patrimoine « officiel ».

En arts plastiques et en éducation musicale, cette injonction laisserait très peu de place aux pratiques artistiques en classe, alors qu'elles sont au cœur des enseignements et que c'est par les pratiques que les élèves accèdent à la construction des savoirs et aux œuvres artistiques. Consacrer la moitié du temps de cours à l'histoire des arts est un non-sens qui ne tient pas compte des évolutions de ces disciplines, et conduirait sans doute à leur éclatement. Cette mesure s'accompagne d'annonces concernant une prétendue « pratique artistique renforcée ». Elle est en fait renvoyée à l'extérieur de l'école, notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif, alors que des centaines de milliers d'élèves s'impliquent actuellement dans les chorales scolaires et les différents dispositifs artistiques, prolongements des enseignements obligatoires, assurés

par les professeurs, dans le temps scolaire. On voudrait évacuer les enseignements artistiques et les dispositifs de pratiques artistiques du temps scolaire que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

L'introduction d'une épreuve au brevet des collèges, voulue par le président de la République, jamais débattue nulle part, et dont rien n'est dit sur la forme et l'importance, suscite de nombreuses interrogations.

**Les signataires refusent ces pourcentages arbitraires qui n'ont aucun sens dans la conception des disciplines enseignées au collège.**

**Ils rappellent leur attachement :**  
• à des enseignements ouverts, vivants, émancipateurs, permettant de construire une culture commune avec les élèves, qui ne se réduise pas à la transmission de repères historiques, patrimoniaux ou culturels ;

© Thomas Dufraime - Fotolia.com



**• aux enseignements obligatoires d'éducation musicale et d'arts plastiques, et aux dispositifs de pratiques artistiques dans le temps scolaire articulés aux enseignements.**

**Ils exigent l'ouverture d'une concertation et d'un véritable débat avec la profession avant toute modification des programmes et des disciplines enseignées. ■**

Signer la pétition en ligne :  
<http://www.snes.edu/Petitions/>  
ou l'envoyer au SNES :  
46, av. d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

NOM, PRENOM	PROFESSION	ÉTABLISSEMENT OU VILLE

## COLLÈGE LA VALSE DES PROGRAMMES

**D**ans le cadre de la mise en place du socle commun au collège, de nouveaux programmes de français, histoire-géographie et éducation civique, technologie, éducation musicale et arts plastiques doivent entrer en vigueur au collège à la rentrée 2009. Les groupes d'experts chargés de les rédiger avaient rendu leur copie, mais il semble qu'ils doivent la revoir, pour

prendre en compte les modifications des programmes du premier degré, (actuellement en consultation), et la décision unilatérale du ministre d'introduction de l'histoire des arts au collège (voir ci-dessus).

Si l'on en juge par ce qui s'est passé dans le premier degré, la nouvelle commande doit être assez éloignée du premier travail de certains groupes : retour à un

enseignement fondé sur le « par cœur », recentrage sur des « fondamentaux » (au risque de renvoyer des champs du savoir à l'accompagnement éducatif ou de les cantonner à de vagues « éducation à... »), prédominance du patrimonial...

La consultation sur les nouveaux programmes de collège ne débutera donc, au mieux, qu'en avril. Le SNES publiera des supplé-

ments par discipline pour alimenter le débat durant cette consultation qui doit être le moment de réaffirmer l'attachement de la profession à un système éducatif qui ne tourne pas le dos aux évolutions qu'elle porte depuis des années dans des conditions de plus en plus difficiles. ■

**Roland Hubert**  
roland.hubert@snes.edu

## LES PROGRAMMES DU PREMIER DEGRÉ

**Le SNUipp déplore « un alourdissement des programmes, alors que le temps d'enseignement hebdomadaire sera réduit de deux heures à la rentrée prochaine » et s'interroge : « Le ministre envisage-t-il par conséquent de réduire considérablement l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences, de l'éducation artistique et de transférer leur enseignement dans le cadre de l'accompagnement éducatif ? Qui peut**

**croire que le retour aux maximes moralistes telles « la liberté de l'un s'arrête où commence celle d'autrui » peut permettre de construire des règles de vie collective dans la classe ?** puis constate : « Le projet privilégie une vision mécanique des apprentissages. Il constitue, en l'état, un retour en arrière qui fait fi de l'expérience des enseignants et des travaux de recherche pédagogique. L'école de la blouse grise et du bonnet

**d'âne serait-elle de retour rue de Grenelle ? »** La FCPE « déplore un retour en arrière et dénonce les orientations conservatrices données à ces programmes... » et conclut que le système éducatif « sera redevenu ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être pour certains conservateurs : un élève formaté par l'école, soumis à l'autorité des adultes, et conditionné à se lever promptement au moindre signal ! »

## DÉFENSE DES RETRAITES TOUS ENSEMBLE LE 29 MARS

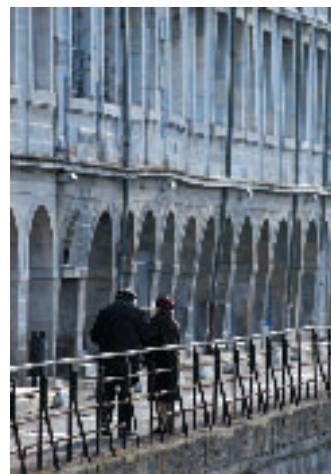
Dans quelques semaines, va s'ouvrir le « rendez-vous de 2008 » fixé par la loi Fillon. La durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein a été alignée à 40 ans dans tous les régimes de base au cours des réformes successives. La loi de 2003 a par ailleurs posé le principe de l'allongement de cette durée en fonction des gains d'espérance de vie à la retraite, pour garder constant le ratio entre durée d'assurance et durée moyenne de retraite ; elle a prévu une hausse de la durée d'assurance d'un trimestre chaque année, de 2009 à 2012 (soit 41 annuités en 2012) sauf décret contraire.

Le principe « général » de revvalorisation des pensions sur les prix ayant été posé par la loi, une conférence tripartite s'est réunie en décembre 2007 sur ce sujet, sans décisions significatives dans l'attente des discussions du printemps. Sera notamment examiné l'objectif d'accorder un montant total de pension égal à 85 % du SMIC net aux personnes ayant eu une carrière complète à temps complet, rémunérée au SMIC (excluant ainsi les salarié(e)s

ayant eu des périodes de précarité, de chômage ou des temps partiels).

D'autres questions pourraient être traitées autour de l'emploi des seniors, du cumul emploi-retraite, mais aussi du dispositif « carrières longues », dont le succès a surpris le gouvernement qui a même envisagé de revenir sur cet acquis. Pourraient être abordés les « avantages familiaux et conjugaux », question épiqueuse et complexe sur laquelle travaille le COR, sans parvenir pour l'instant à proposer au gouvernement des pistes susceptibles de faire consensus.

Le gouvernement veut esquiver un débat sur ses orientations, il laisse croire que le seul choix possible est celui de l'allongement de la durée de cotisations,



© Denis Costil - Fotolia.com

dont on sait qu'il signifie la baisse des pensions.

Les salariés, avec leurs organisations syndicales, doivent transformer ce rendez-vous institutionnel, en un rendez-vous de

débats, de mobilisation et d'action, pour redonner la confiance dans l'avenir des retraites, pour empêcher les régressions en cours et à venir, et imposer de nouveaux droits, pour affirmer que le financement des régimes par répartition est tout à fait possible, sans régressions, grâce aux gains de productivité et à un meilleur partage de la richesse produite. Le 29 mars auront lieu dans toute la France des manifestations à l'appel pour l'instant de la FSU, de la CGT et de Solidaires, en espérant que d'autres forces syndicales se mettront également en mouvement. Nous devrons être très nombreux et déterminés dans cette première étape pour construire un rapport de forces solide et durable. ■

Elizabeth Labaye

### MOBILISATION NATIONALE DES RETRAITÉS LE 6 MARS

La section fédérale des retraités de la FSU appelle au succès de la journée d'action unitaire du 6 mars. Dans un contexte de forte reprise de l'inflation, 2,8 % en « glissement » sur les douze derniers mois, le gouvernement a décidé de n'octroyer que 1,1 % de revalorisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier pour une hausse des prix prévue pour 2008 de 1,6 %.

Avec toutes les organisations syndicales de retraités, la SFR<sup>(1)</sup>

FSU rappellera au gouvernement que la majorité des retraités perçoit moins de 1 300 €, 13 % d'entre eux sont sous le seuil de pauvreté. Elle exigera des mesures immédiates de revalorisation, et une négociation sur les pertes de pouvoir d'achat intervenues une véritable revalorisation des pensions.

(1) Section fédérale des retraités.

## COR RENDEZ-VOUS 2008 : LES ENJEUX

À cours de ses trois dernières séances, le COR (Conseil d'orientation des retraites) a abordé trois questions qui font partie du « rendez-vous de 2008 » : les « petites retraites », les rachats d'années d'études, les droits familiaux.

Premier constat : si les données et analyses fournies par la CNAV pour le régime général sont intéressantes, par contre c'est le vide du côté de la fonction publique. La FSU s'inquiète de ce silence qui porte atteinte à la sincérité du rendez-vous de 2008.

Deuxième constat : l'insoutenabilité politique des réformes de 1993 et 2003 sur le long terme commence à se vérifier.

L'exemple des petites retraites, qu'elles fabriquent sur une grande échelle, ou du minimum vieillesse dont on a organisé le décrochage vis-à-vis du seuil de pauvreté en l'indexant sur les prix, sont éclatants. Sarkozy veut maintenant augmenter le minimum vieillesse de 25 % en cinq ans, ce qui le porterait au niveau du seuil de pauvreté, en doublant le nombre de bénéficiaires. Cette politique qui consiste à agir par un minimum social (le minimum vieillesse n'est pas une retraite) pour limiter la pauvreté des retraités provoquée par... les réformes des retraites risque de conduire à un système à deux vitesses, déjà en vigueur dans l'assurance-chômage : l'assistance pour les plus modestes, l'assurance

(dégradée) pour les autres. Troisième constat : le rachat de trimestres d'études est fixé à un prix tellement élevé que son impact est confidentiel dans la fonction publique et limité dans le secteur privé : 15 000 rachats depuis 2004 pour un coût moyen de 21 000 à 25 000 € correspondant à six trimestres en moyenne. Il s'agit de salariés de plus de 55 ans qui en ont les moyens ou, hypothèse plus probable, qui sont subventionnés par leur employeur. Les travaux du COR montrent que pour un jeune de 25 à 35 ans, le rendement de ces rachats est complètement aléatoire et que personne ne peut prendre le risque de lui conseiller cette opération.

Quatrième constat : une étude de la CNAV montre que les droits familiaux, en particulier les majorations de durée d'assurance (huit trimestres par enfant) et l'assurance



vieillesse des parents au foyer, assurent dans le régime général « une redistribution importante en direction des carrières les plus courtes, des assurés les moins favorisés et contribuent à réduire les inégalités entre hommes et femmes au moment du passage en retraite ». Si elles ont autant de vertus redistributives, pourquoi les bonifications pour enfants ont-elles été supprimées dans la fonction publique ? La FSU demande donc au ministère de la Fonction publique de mesurer les effets anti-redistributifs que cette mesure a produit en défaveur des carrières courtes et des femmes. ■

Daniel Rallet



Une  
nouvelle  
publication  
de l'Institut  
de la FSU

## TROIS QUESTIONS À

### SAÏD BOUZIRI, coordinateur du collectif national

« Votation citoyenne », milite pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales.

**L'US : Le droit de vote pour les immigrés est l'un des serpents de mer de la vie politique française. Où en est-on ?**

**Saïd Bouziri :** Des signes positifs montrent que cette revendication peut aboutir, comme en mai 2000 où une proposition de loi en ce sens a été votée par les députés de gauche mais est restée bloquée au Sénat et jamais mise à son ordre du jour.

Le baromètre « CSA » mesure l'adhésion des Français à cette question depuis 1994 et, en 1999, la barre des 50 % d'avis favorables a été franchie, le sondage de février 2008 donnant 51 % pour.

Des politiques de tous bords se sont exprimés pour ce droit, et l'opinion des Français et des étrangers, des associations, des organisations a beaucoup évolué sur une revendication en accord avec les principes dont la France se réclame.

**L'US : La France est-elle un mauvais élève ?**

**S. D. :** 65 États sur les 192 pays membres de l'ONU donnent aux étrangers le droit de vote à certaines élections. Sur les 27 pays de l'UE, 17 l'ont octroyé sous certaines condi-



tions. La France est sur ce point très en retard et c'est à craindre qu'elle ne devienne la lanterne rouge sur cette question fondamentale pour l'élargissement de la démocratie.

Le collectif qui regroupe 80 organisations (dont la FSU) intervient auprès des politiques pour inscrire cette question dans leurs programmes et auprès des élus pour les sensibiliser, comme en décembre où 266 signatures ont été recueillies pour l'appel « Encore une fois... ils ne voteront pas » (allusion aux municipales de mars).

**L'US : Quelle action à venir ?**

**S. D. :** Du 19 au 25 mai dans les grandes villes de France aura lieu la quatrième votation citoyenne, élections symboliques qui poseront la question sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales.

En 2002, près de 40 000 personnes ont participé dans 70 villes, 82 000 dans 120 villes en 2006.

Nous espérons être toujours plus nombreux pour une prise en compte par les pouvoirs publics, et que les élections municipales de 2008 soient les dernières sans participation des étrangers non communautaires.



Richard Villalon - Fotolia.com

20 mars

### Pour les libertés publiques

S'appuyant sur une jurisprudence qu'il a lui-même établie, le Conseil constitutionnel vient de juger que la rétention de sûreté, qui pourtant d'année en année peut enfermer à vie un individu, n'est pas une peine. Censurant pourtant seulement la rétroactivité prévue par la loi examinée, il a tout de même suscité l'ire d'un président de la République qui entend camoufler son incapacité à améliorer la vie de ses concitoyens en surfant sur une communication sécuritaire et anti-immigration. Des organisations (dont le SNPES-PJJ et le SNEPAP-FSU), désireuses de poursuivre la mobilisation contre ce texte organiseront le 20 mars à Paris une « nuit de défense des libertés publiques ». Le SNES et ses adhérents en seront.

Culture

### Culture's not dead

Mais la RGPP veut la tuer...

Coup de pied dans l'organisation du ministère, plus qu'une direction centrale sur deux, et perte des spécificités de chacune. Catastrophe annoncée, en période de budget d'austérité. Nouvelle vague de transferts aux collectivités locales. Création de filiales privées dans le secteur des musées, à l'INRAP. On commercialise, le résultat sera le démantèlement du réseau des musées nationaux, sous prétexte d'autonomie. Les DRAC et les SDAP s'inquiètent à bon droit de leur avenir, leur sort est en suspens.

Les 21 et 29 février 2003, 800 agents du ministère et un millier d'artistes ont manifesté inquiétude et colère. Et le 20 mars, manif nationale à Paris, massive.

Le secrétariat général du SNAC-FSU

## ÉDUCATION CONTRE LE RACISME (17 AU 22 MARS)

# Agir dans chaque établissement

**À** l'occasion de la prochaine semaine d'éducation contre le racisme (17 au 22 mars), Cédric Bloquet, directeur du CIDEM (Civisme et démocratie), qui anime avec la Ligue de l'enseignement le collectif des Semaines d'éducation contre le racisme, nous présente l'initiative de cette année.

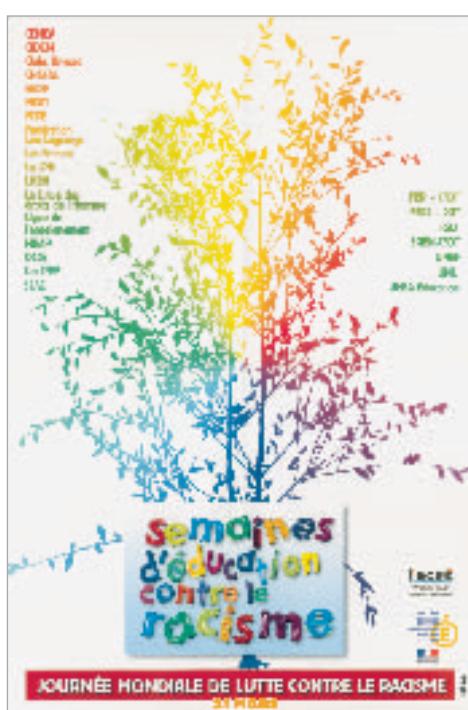
« *S'il n'y pas de thème particulier pour les « Semaines d'éducation contre le racisme », le collectif a souhaité mettre l'accent sur les « droits de l'Homme », dans la perspective du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.*

*Cette campagne permet aux différents acteurs de la communauté éducative de sensibiliser les jeunes à la lutte contre le racisme et toutes les discriminations. L'originalité du collectif des « Semaines d'éducation contre le racisme » réside dans sa diversité (24 associations et organisations, dont le SNES-FSU), per-*

*mettant d'avoir une action éducative auprès d'un public très large. Beaucoup d'élèves et de professeurs mènent ainsi chaque année ensemble des actions dans l'école et hors l'école. À l'occasion des Semaines, des milliers de dépliants d'information et d'affiches de sen-*

*sibilisation sont diffusés à travers l'ensemble des établissements scolaires. Des journaux réalisés spécialement par le Collectif sont également diffusés et utilisés dans le cadre d'activités éducatives. Depuis deux ans maintenant, le site Internet des Semaines [www.semaineseducationcontreleracisme.org](http://www.semaineseducationcontreleracisme.org) permet aux enseignants d'avoir accès à toutes les ressources pédagogiques réalisées par le collectif et ses membres. Des ateliers d'écriture à l'émission de radio, les actions des élèves et des enseignants sont aussi diverses que variées. Des colloques et des tables rondes sont également organisées dans les villes pour sensibiliser plus particulièrement les parents et les personnels de la communauté éducative. »*

Tous les documents pédagogiques cités sont disponibles au SNES, à demander par courrier au siège national ou par courrier électronique à [droits.libertes@snes.edu](mailto:droits.libertes@snes.edu).



Publicité



## 45 centimes d'€

C'est l'augmentation de la valeur du ticket restaurant obtenue par les caissières du Carrefour Grand Littoral de Marseille après une grève de 16 jours.

## 66 milliards de \$

C'est le bonus que viennent de se verser les banquiers des plus grands établissements de Wall Street en 2007, 9 % de plus qu'en 2006. C'est « dérangeant » selon *Le Monde* du 22/01/08.

## 2,2 milliards d'€

Bénéfice record du groupe LVMH, numéro un mondial du luxe, en progression de 8 %. Le secteur « montres et joaillerie » connaît l'essor le plus rapide (*Le Monde*, 7/02/08).

## 1,849 million d'€

Salaire annuel moyen des grands patrons français, en euros brut, avant impôts (*Le Monde*, 22/01/08).

## 19 000 000

Un rapport réalisé par Bruxelles et les États membres révèle, lundi 25 février, que la pauvreté des enfants n'a pas reculé depuis six ans dans l'Union européenne (UE), où près d'un enfant sur cinq, soit 19 millions de petits Européens, se retrouvent dans la précarité sans aides sociales. « Une croissance et une création d'emplois robustes n'améliorent pas automatiquement la situation des plus marginalisés dans nos sociétés. Les plus vulnérables ne pourront s'inquiéter que si des politiques convergentes sont mises en place », a souligné Vladimir Spidla, commissaire européen chargé de l'Emploi (<http://tempseel.nouvelobs.com>).

## 2 300 €

80 % des salariés français à temps complet du privé touchent moins de 2 300 € et 90 % moins de 3 000 €.

La moitié des salariés à temps plein touchent un salaire net inférieur à 1555 € mensuels et 90 % moins de 3 084 €. Si l'on prend les 40 % des salariés du milieu de la répartition (au-dessus des 30 % les moins bien payés et au-dessous des 30 % les mieux payés), on obtient des salaires nets compris entre 1300 et 1900 € pour des temps complets. C'est à ce niveau que se situent les « classes moyennes » du point de vue des salaires.

## SUBPRIME

# Une crise ? Quelle crise ?

**L**es Français, si l'on en croit les sondages, sont plus conscients que le gouvernement de la réalité de la situation économique, 72 % des sondés sont pessimistes sur la conjoncture de cette année, cependant que le Premier ministre est « convaincu que la croissance tutoiera les 2 % en 2008 ». La hausse des prix y est sans doute pour beaucoup, touchant surtout les produits de première nécessité. Jusqu'à 42 % suivant une étude récente qui, même non scientifique, est plus proche du ressenti que les chiffres de l'INSEE affichant tout de même des records. Les distributeurs se retranchent derrière la hausse du cours des matières premières qui expliquerait l'ensemble des augmentations. Or, les profits pour l'année 2007 ont eu tendance à monter en flèche pour les grandes entreprises, comme le revenu des grands patrons, + 40 % en un an, alors que le pouvoir d'achat des salariés a tendance, pour le mieux, à stagner. L'INSEE fait état d'une augmentation de l'ordre de 4 % du pouvoir d'achat global, mais elle mêle tous les revenus sans tenir compte des inégalités. Les 10 % les plus riches ont vu effectivement leur revenu augmenter, ce qui n'est pas le cas pour les revenus moyens ou faibles. La moyenne est une des façons subtiles de mentir.

La lecture des journaux économiques ressort de la même dichotomie. Dans les pages politiques et



© Juanjo Tugores - Fotolia.com

économiques générales, peu de chose sur la crise qui se dévoile seulement à la fin – pour *Les Echos* – ou dans le cahier central – pour *La Tribune* – lorsqu'il est question des marchés financiers et du crédit. La crise se poursuit, s'accentue. Tous les jours une nouvelle banque, une nouvelle institution financière se rajoute à la liste déjà longue enregistrant des pertes comme conséquence de la crise de l'immobilier et financière. Et elles sont gigantesques.

Ainsi, dans *Les Echos* du 14 février, il est affirmé que « les Bourses mondiales ont fondu de 5 200 milliards de dollars », toutes ont été touchées – y compris celles des pays émergents – et tous les secteurs. Il est question que les actions européennes perdent encore 20 % dans l'année 2008. Certes, ces pertes sont virtuelles mais elles se traduisent par la baisse des actifs – la valeur des entreprises – rendant plus difficile les emprunts ou les augmentations de capital faute de « confiance » dans les bénéfices

futurs. La dimension de cette crise est ici résumée, c'est d'abord, une crise du crédit. Tout le marché du crédit en connaît les conséquences. Les banques d'abord que les gouvernements britanniques – la Northern Rock en l'occurrence – et allemands sont en train de nationaliser pour socialiser les pertes, mais aussi les assureurs « monoline », les rehausseurs de crédit garantissant la dette des municipalités, des collectivités territoriales fragilisées par l'explosion du marché immobilier et par les secousses sur les marchés financiers. Ils avaient, eux aussi, spéculé. Ils sont caution de 2 400 milliards de dollars des « municipal bonds » et, pour un tiers, des véhicules de titrisation transportant les fameuses « sub-primes ».

Par l'intermédiaire des restrictions de crédit – les banques ne vont plus prêter autant qu'auparavant et il sera plus difficile d'émettre de nouveaux titres –, la crise s'élargira en récession. Les ménages américains comme européens confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat ne pourront pas compenser par un nouvel appel à l'endettement. La consommation chutera – même les soldes n'ont pas réussi à inverser la tendance – entraînant avec elle la croissance. Et si la BCE reste bloquée sur son idéologie libérale, cette baisse risque d'être plus durable dans la zone euro... ■

Nicolas Béniès

## UN PLAN ALZHEIMER

# Encore loin du compte

**C**haque année, 220 000 nouveaux cas de la maladie d'Alzheimer sont détectés en France. Cette maladie affecterait donc plus du tiers de la population âgée, ce qui est énorme. À terme, la moitié des femmes âgées de 85 ans et plus pourraient être touchées. Les per-

sonnes atteintes peuvent vivre relativement longtemps, mais ont besoin de soins et, surtout, perdent leur autonomie. En effet, la maladie se manifeste d'abord par de la distraction, des pertes de mémoire, puis des troubles du langage, des changements d'état psychologique particulièrement

difficiles à vivre pour l'entourage familial. Aux stades avancés, la maladie entraîne la démence, qui contraint à une entrée en institution. La maladie d'Alzheimer est donc un défi énorme pour la santé publique. Le plan quinquennal présenté par le président Sarkozy (le troisième



© Mathieu Aucher - Fotolia.com

en six ans) comprend des volets « recherche » et « expérimentation » relativement conséquents, associant acteurs publics et privés dans une structure unique. Il prévoit des mesures favorisant un diagnostic plus précoce, ce qui est indispensable pour freiner l'évolution de la maladie. Mais les questions difficiles du financement et de la prise en charge ne sont pas réglées. Actuellement, 350 000 personnes sont prises en charge au titre des affections de longue durée (sur 850 000 personnes atteintes) et le coût total pour la société est d'environ 10 milliards d'euros. Mais le nombre de personnes

atteintes pourrait doubler d'ici 2020 et le coût de la maladie avec. Or, les fameuses franchises médicales mises en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier ne serviront qu'à financer les mesures nouvelles prévues par le plan Alzheimer et non les milliards que coûtera l'augmentation du nombre des malades. La question de la création éventuelle d'une branche « dépendance » de la Sécurité sociale et de son financement se pose donc plus que jamais.

La prise en charge des malades se fait dans la famille dans 60 % à 80 % des cas, selon les estimations, ce qui pose la question du

statut de ces « aidants naturels ». Quoi qu'on pense de cette expression (est-il si naturel que les enfants, généralement les filles, s'occupent de parents âgés et malades ?), cette solution est la moins coûteuse et souvent la plus humaine. Mais 70 % des aidants passent plus de six heures par jour à s'occuper du malade. Or, la maladie se déclenche en général à un âge où les descendants sont encore en activité (d'autant que l'âge de départ en retraite devrait augmenter lui aussi). Le soutien accru de professionnels qualifiés venant aider les aidants ou les remplacer pendant certaines périodes est indispensable. Il faut recruter, former et payer ces professionnels. D'autre part, la situation de famille ou l'état de santé peuvent nécessiter l'entrée en institution. Or, il n'existe pas en France d'institutions adaptées aux patients atteints de ce type de pathologie, qui ont besoin d'activités et surtout pas d'être infantilisés ou déresponsabilisés comme c'est souvent le cas dans les maisons de retraite.

La prise de conscience de l'impact des maladies neuro-dégénératives progresse donc avec ce plan, mais le chemin est encore long. ■

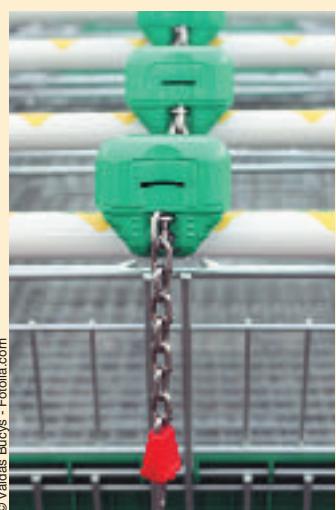
Arnaud Parienty

## GRANDE DISTRIBUTION

# Pour le droit au respect

**S**alaires de misère, temps partiels imposés, horaires flexibles, décalés, à trous, menaces de travail le dimanche et les jours fériés, sans parler des « nocturnes »... C'est la réalité quotidienne dans la grande distribution, avec la pression et le mépris sur les salarié(e)s, et souvent la chasse au syndicat. C'est pourquoi la mobilisation à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO était particulièrement bienvenue, dans un secteur souvent à l'écart des mouvements sociaux. Une action réussie, puisque la CGT a estimé à 80 % les enseignes touchées ce jour-là, le mouvement ayant été particulièrement bien suivi dans la logistique (les entrepôts) ; action que le patronat a déclaré « ne pas comprendre », les salaires selon lui n'étant « pas

plus bas qu'ailleurs », et les salariés pas plus précaires ! Pourtant, selon les syndicats, sur les 700 000 salarié(e)s des supermarchés et hypermarchés, 50 %



© Vaidas Bucys - Fotolia.com

sont précaires, en CDD ou embauchés à temps partiel le plus souvent imposé. Les négociations salariales sont bloquées dans cette branche depuis 2005, malgré des exonérations de charge importantes ; et alors que le PDG de Carrefour perçoit un salaire annuel de 2 403 500 €, avec une progression de 60 % entre 2005 et 2006, de nombreux salariés (surtout des femmes) vivent avec des salaires nets compris entre 600 et 800 euros mensuels.

Dans ce secteur, les salariés sont également sous la menace de mise en place de caisses automatiques dans les hypermarchés (déjà expérimentées dans certains magasins Auchan et Carrefour), et de l'industrialisation des ser-

suite en page 20 ►

## Quelques livres

### Quelles inégalités hommes/femmes ?

Comme tous les ans, l'INSEE - en lien avec la journée internationale des femmes - publie ses « Regards sur la parité », avec trois dossiers, les trajectoires des nouveaux détenteurs et détentrices d'un titre de séjour, les risques professionnels subis par les femmes et le rôle du milieu social dans les usages de substances psychoactives. La vue d'ensemble, quant à elle, permet de se rendre compte que les inégalités ont tendance à se perpétuer en se déplaçant. Les filles réussissent mieux que les garçons à l'École alors que le marché du travail est plus favorable aux hommes, les femmes subissent plus que les hommes le temps partiel, leur taux de chômage reste le plus élevé, leur salaire est moins élevé que celui des hommes - leur retraite aussi par voie de conséquence -, elles sont sous-représentées dans les postes d'encadrement - et dans les instances politiques malgré une augmentation récente - davantage victimes de TMS (Troubles musculo-squelettiques) du fait surtout d'une très forte demande psychologique et d'un très faible soutien social, et elles prennent en charge les tâches familiales et domestiques. Un visage de notre société. **Nicolas Bénès**

• *Regards sur la parité*, INSEE/REFÉRENCES, 238 p., 15 euros.

### Combat idéologique

Gérard Filoche, inspecteur du travail, a décidé de jouer le rôle du grain de sable dans la grande machine à broyer la pensée qu'est l'idéologie libérale. Il passe en revue « 10 idées reçues sur le travail en France » à commencer par celle qui prétend que le salariat est voué à disparaître. Au fil de ces pages on apercevra la nécessité de se battre pour les droits collectifs des salariés. Malgré quelques approximations - le débat sur toutes ces questions est loin d'être clos - un livre salutaire.

**N. B.**

• *Salariés si vous saviez...*, Gérard Filoche, Sur le Vif/La Découverte, 137 p., 10 euros.

### Les États-Unis vus de l'intérieur par un extérieur

Godfrey Hodgson est britannique mais a longtemps travaillé pour les médias américains. Partant de la nouvelle période économique ouverte en 1974, il décrit - beaucoup plus qu'il analyse - les métamorphoses de la société américaine et la montée croissante des inégalités justifiée par le discours des néo-conservateurs américains se dissimulant derrière Reagan et Bush (père et fils). Un parcours nécessaire pour comprendre les débats autour de la campagne présidentielle qui commence et, peut-être, pour mieux appréhender la stratégie sarkozienne mêlant, comme Bush, Dieu et le profit à court terme pour enrichir davantage une minorité contre la majorité de la population.

**N. B.**

• *De l'inégalité en Amérique*, Godfrey Hodgson, Le Débat/Gallimard, 482 p., 26 euros.

IG Metall

+ 5,2 %



C'est ce que vient d'arracher le syndicat allemand IG Metall au patronat de la sidérurgie, un accord qui concerne environ 100 000 salariés. Une prime de 200 euros va s'y ajouter. Le patronat, confronté à la menace d'une grève dure, a reconnu que « l'accord reflète la situation actuelle d'un secteur en plein boom ». Cette augmentation salariale devrait avoir un effet d'entraînement dans les autres secteurs de l'économie (métallurgie, automobile, énergie, chimie...). Les conducteurs de train de la Deutsche Bahn ont quant à eux obtenu 11 % d'augmentation. Et les fonctionnaires de Ver.di et de la DBB réclament 8 % à leurs employeurs qui proposaient 5 %, bagarre en cours. En France, où le gouvernement et le patronat sont passés maîtres dans l'art de la comparaison avec les pays étrangers (le plus souvent à notre détriment), il serait judicieux de s'en inspirer.

#### Logement étudiant



#### L'Uef mène campagne

8 étudiants sur 10 qui vivent chez leurs parents y sont contraints par la carence en logement étudiant. Ceux qui ont trouvé un logement dans le secteur privé doivent multiplier les petits boulots pour le payer, au détriment de leurs études. D'où une campagne offensive de l'Uef qui vient d'obtenir un premier succès : 620 millions pour le logement étudiant, qui devraient permettre de construire 40 000 logements CROUS supplémentaires d'ici 2014.

#### Santé

#### Franchises

Les franchises sur les soins sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier : une retenue de 50 centimes d'euros sur chaque boîte de médicaments, sur chaque acte infirmier ou de kinésithérapie, sur chaque prise de sang, et une retenue de 2 € sur chaque transport sanitaire, à concurrence de 50 € par an (en supplément des forfaits sur les consultations médicales, depuis la loi Doste-Blazy). Pour protester contre ces franchises, Bruno-Pascal Chevalier, travailleur social de 45 ans, atteint du SIDA, a décidé d'une grève des soins. De nombreux Français découvrent tardivement qu'elles mettent en difficulté personnes âgées, familles ou personnes à faibles revenus, qui repoussent leurs démarches de soins. L'appel contre la franchise a atteint 116 000 signatures sur le site, et 36 000 signatures papier, continuez à le signer [www.appelcontrelafranchise.org](http://www.appelcontrelafranchise.org).

► suite de la page 19

vices dans la grande distribution. Selon la CFDT, 200 000 emplois pourraient être supprimés dans les cinq ans.

À la suite du mouvement, les négociations entreprises n'ont pas débouché ; aussi, faute de réponse sérieuse aux revendications, les syndicats CGT et CFDT ont décidé d'appeler à une nouvelle grève nationale de 24 heures à l'occasion du week-end de Pâques (22-24 mars), avec comme revendications majeures des hausses de salaires et la lutte contre l'emploi précaire. Ces grèves, le plus souvent moti-



vées de prime abord par des revendications salariales, sont aussi des grèves pour de nouveaux droits, de meilleures conditions de travail, pour la dignité. Elles touchent de nouveaux sec-

teurs, et alertent sur l'intensification du travail et une prise de conscience de l'écart grandissant entre l'effort fourni par les salariés et leur rémunération. ■

Elizabeth Labaye

#### CRISE DU LOGEMENT SOCIAL

## L'État absent

**P**lus de 3 millions de personnes non ou très mal logées, près de 6 millions en situation de logement fragile : le récent rapport de la Fondation Abbé Pierre dit l'ampleur du problème du logement social. Un tiers seulement des demandes de logement social ont été satisfaites en 2007.

La construction a repris au niveau de 45 000 logements/an, mais l'effort en faveur du logement social n'a jamais été aussi bas depuis 30 ans (1,8 % du PIB et 9 % des logements construits). On ne construit pas les logements qui sont demandés. Robien et Borloo ont favorisé la construction de logements à loyers inaccessibles pour le plus grand nombre. Dans le logement social, on a privilégié les logements à loyers intermédiaires hors de portée des ménages modestes. En 2007, moins de 24 % des logements construits étaient destinés à des ménages relevant des plafonds les plus bas des HLM, alors qu'ils représentent 70 % des ménages.

La politique de destruction/construction réduit le parc social locatif. L'annonce faite par le gouvernement de vendre 40 000 logements sociaux/an à leurs occupants va contracter le stock existant, tout en accroissant le nombre de copropriétés privées dégradées (déjà 750 000 justifient une intervention publique) : endettés, ces nouveaux propriétaires



n'ont pas les revenus pour entretenir leur patrimoine.

L'ascenseur résidentiel est en panne : du fait de la hausse des prix de l'immobilier, de l'extension de la précarité, et de la crise bancaire, l'accès à la propriété a diminué pour les revenus inférieurs à trois SMIC et pour les jeunes.

Les loyers du secteur privé étant en moyenne le double des loyers du parc social, des ménages aux revenus moyens, pour qui le logement social n'était qu'une étape, y restent, faute de pouvoir accéder au secteur locatif privé. La partie de ce secteur qui remplissait une fonction sociale, de façon complémentaire au logement social public, disparaît. Le parc social leur étant inaccessible, un nombre croissant de personnes sont contraintes de se réfugier dans un habitat dégradé : locatif privé insalubre, campings (100 000 personnes), chez des tiers, habitat de fortune (locaux commerciaux, garages, abris de jardin...) et occupent les hébergements d'ur-

gence ou d'insertion. Ce processus de « cabanisation » du logement a été dénoncé par le DAL avec la lutte de la rue de la Banque et une initiative place de la Bourse le 1<sup>er</sup> mars. Le gouvernement, dévoué au dogme du marché, veut favoriser des opérateurs privés dans le logement social et en ouvrant le financement du secteur aux financiers privés (réforme du Livret A). La France manque d'une politique du logement sur le long terme avec des financements publics à la hauteur de l'ampleur du problème et d'une volonté politique pour appliquer la loi SRU. Un récent sondage (IFPO/La Croix) révèle pourtant que 81 % des maires sont favorables à la construction de logements sociaux et se plaignent du désengagement de l'État. ■

Daniel Rallet

**15 mars : pour le logement et contre les expulsions, 14 heures, rassemblement place de la République**

# Dossier

## Série Littéraire

### Débats et perspectives



Dossier coordonné par Carole Condat et Roland Hubert,  
réalisé par Sophie Boniface, Mireille Breton, Elisabeth Cassou-Barbier, Sandrine Charrier, Thérèse Jamet-Madec, Philippe Laudou.

**A**bandonnée depuis des années par les différents ministères qui ne savaient comment appréhender la complexité de son organisation et se sont contentés d'aménagements, la série L continue lentement à décliner en termes d'effectifs et d'image. Aucune des décisions prises depuis 15 ans (réduction de la part des enseignements scientifiques, introduction d'un enseignement obligatoire de lettres en Terminale, rétablissement de la spécialité mathématiques, triplement du coefficient des options de langues anciennes...) n'a réussi à enrayer un mouvement déjà présent au début des années 1990.

On peut rechercher des responsabilités à l'extérieur en fustigeant la vitalité de la série ES ou en déplorant l'image de voie d'excellence que continue à avoir la série S, cela ne suffira pas à relancer une voie de formation qui ne fait plus recette.

La clé de la rénovation d'une véritable voie d'accès au baccalauréat centrée sur le littéraire et les humanités est plus sûrement dans l'originalité que peuvent apporter les disciplines qui la composent, dans un monde aux évolutions si rapides qu'il est indispensable d'en connaître les racines et les principes pour mieux en déchiffrer les nouveautés, dans

une société où les langages ont eu si rarement autant d'importance. La vivacité des enseignements artistiques qui ont réussi, avec les langues vivantes pourtant largement malmenées depuis cinq ans, à maintenir les effectifs des classes au-dessus d'un seuil fatidique, montre peut-être une piste pour construire les savoirs en articulant pratique, élaboration d'un projet et acquisition de savoirs vivants et ambitieux. La société de demain a besoin d'humanités et ces dernières peuvent attirer les jeunes, garçons ou filles, pour peu qu'on leur offre une formation équilibrée qui ouvre les portes du supérieur avec de bonnes chances de réussite et qui construise un citoyen capable de comprendre le monde et d'y agir.

L'urgence est d'autant plus grande que la réforme annoncée de la voie générale du lycée, placée sous le signe de la réduction des dépenses publiques et du resserrement, pourrait bien sonner le glas d'une voie « littéraire » dans le second degré.

Ce dossier fait le point sur l'existant, forces et faiblesses de l'actuelle série L, ouvre des perspectives. Il est conçu comme élément d'un débat que le SNES entend mener avec la profession et, au-delà, sur la place des « humanités » dans notre société. ■



## Diagnostic

# Série L : les aspects de la crise

Une série qui est présentée comme imposant des études longues, sans en définir assez les étapes et le cadre :

– elle n'a pas réussi à se construire une lisibilité de ses débouchés – alors qu'ils sont moins fermés qu'on ne le dit en général – laissant fuir en particulier les jeunes de milieu populaire qui visent des bac + 2 ou les filières professionnalisa

– elle conduit donc très majoritairement l'Université ; même si d'autres débouchés existent, les places en classes préparatoires sont très peu nombreuses comparées à la série scientifique, et il y a peu d'écoles post-bac, peu de places en BTS et IUT pour les L

Une série dont l'identité est trop éclatée et le baccalauréat moins valorisé :

– elle regroupe des parcours très différents sous la rubrique « littéraire » sans permettre la construction de véritables parcours artistiques ou linguistiques ;

– elle est trop souvent choisie par défaut, elle est évitée par les garçons au motif que le « littéraire » serait du côté de la sensibilité, du féminin, peu soucieux des débouchés professionnels ;

– les résultats du baccalauréat restent un peu inférieurs aux autres séries générales et la proportion des reçus avec mention est beaucoup plus faible.

Une série qui n'a pas réussi le pari de la démocratisation :

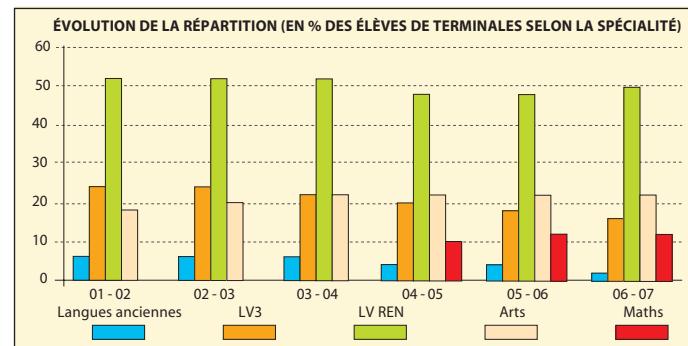
– le quasi doublement du nombre des bacheliers entre 1985 et le début des années 2000 s'est réalisé par une augmentation de 100 % des ES, de 60 % des STT, de 50 % des S, de 20 % des STI, et seulement de 10 % des L ;

Taux d'inscription immédiate (en %) des nouveaux bacheliers L dans l'enseignement supérieur en 2006-2007	
Universités, disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	71,7
IUT tertiaire	1,9
STS production	1,9
STS services	7,7
CPGE éco	0,1
CPGE lettres	7,5
Écoles supérieures artistiques ou culturelles	3,6
Autres formations	5,2

Source : DEPP, repères et références statistiques, éditions 2007.

– la filière n'a presque pas bénéficié de la massification pour son développement, oscillant entre une identité de filière de relégation des allergiques aux sciences et une filière d'élite pour nostalgique, des humanités.

Une série victime d'un contexte sociétal peu porteur, qui véhicule l'idée que seules les maths, les sciences économiques ou la technologie seraient adaptées aux besoins du marché du travail.



Lecture : en 2006-2007, 11,2 % des élèves de Terminale L avaient choisi la spécialité Mathématiques.

Source : Repères et références statistiques, DEPP. France Métropolitaine + DOM, Public + Privé.

Remarque : Pour les langues anciennes, seuls sont comptabilisés les élèves ayant choisi une langue ancienne en spécialité. Le graphique ne montre pas l'augmentation du nombre d'élèves ayant choisi une langue option : ils étaient 4 536 en 2006-2007, soit 7,8 %.

## Historique

Créé en 1808 sous la forme d'un baccalauréat ès lettres, puis d'un baccalauréat ès sciences ; le baccalauréat est ensuite (1871) scindé en deux parties, passées à un an d'intervalle.

1927 : les baccalauréats ès lettres et ès sciences sont remplacés par le baccalauréat de l'enseignement du second degré, toujours organisé par les universités. Il comprend trois séries pour la première partie (A latin-grec, A' latin-langue vivante, B langues vivantes).

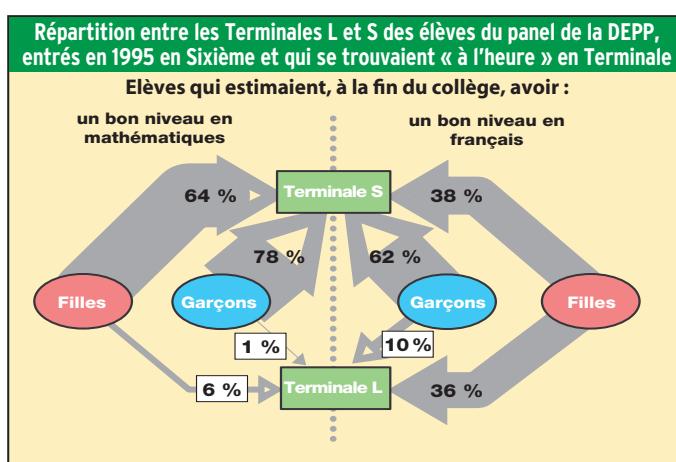
1968 : création des Bac A, la filière littéraire représente alors 50 % des séries générales.

1970 : création, dans la série A, de l'option A6 éducation musicale et A7 arts plastiques.

1992 : au moment de la réforme des séries générales, quand la série L est créée, elle ne représente plus qu'un quart des effectifs de ces séries.

2001 : deux nouvelles épreuves sont introduites en Première L, en plus des épreuves écrite et orale de français : une épreuve écrite d'enseignement scientifique et une épreuve écrite de mathématiques-informatique (durée de chaque épreuve 1 h 30, coefficient 2).

2006 : les élèves de la série L ne représentent plus que 18 % des effectifs des séries générales (12 % de l'ensemble des effectifs des séries générales et technologiques).



Lecture : parmi les garçons qui estiment avoir un bon niveau en français à la fin du collège, 10 % s'orientent vers une Terminale L. 64 % des filles qui estiment avoir un bon niveau en mathématiques à la fin du collège s'orientent vers une Terminale S.

Source : DEPP.

## Ils ont dit...

### Nicolas Sarkozy

« Vous avez le droit de faire littérature ancienne, mais le contribuable n'a pas forcément à payer vos études de littérature ancienne si au bout il y a 1 000 étudiants pour deux places.

Les universités auront davantage d'argent pour créer des filières dans l'informatique, dans les mathématiques, dans les sciences économiques. » (20 minutes, 15 avril 2007)

### Jacques Maillet

Fondateur de Nouvelles Frontières.

« On manque de généralistes qui disposent d'un esprit ouvert et cultivé. Ce type de profil n'est pas fréquent dans l'entreprise. C'est dommage car pour être entrepreneur, la culture, les qualités humaines, sont aussi importantes que le savoir mathématique. » (Le Figaro, décembre 2006)

## « L'imaginaire, le poétique, la fiction, le débat, occupent des espaces nouveaux qu'il faudrait investir »

Ancien secrétaire général du SNES, **Denis Paget** enseigne les Lettres au lycée Camille Claudel à Blois et vient de publier *Une petite histoire des collèges et des lycées à l'Institut de recherches de la FSU*.

**L'US : Les formations littéraires pâtissent d'une dévalorisation des humanités dans la société qui ne sont pas toujours considérées comme porteuses d'une véritable utilité sociale. Comment expliquez-vous cette dévalorisation des valeurs littéraires ?**

**Denis Paget** : La baisse des valeurs littéraires dans notre société paraît aussi inéluctable que le réchauffement climatique et désespère les amoureux de la littérature. Les nouvelles sources de divertissement de masse ont relégué la lecture, sur laquelle repose l'essentiel des valeurs littéraires, au dernier plan des activités de loisir. Cette baisse est régulière sur les trente dernières années comme le montrent les enquêtes « loisirs » de l'INSEE ou celles du ministère de la Culture. Bernard Lahire souligne « qu'il y avait plus de forts lecteurs parmi les OS en 1973 (30 %) qu'il n'y en a parmi les cadres aujourd'hui (29 %) ». La lecture est perçue par les jeunes comme une activité qui isole du groupe alors même que l'appartenance à un groupe constitue pour eux une valeur essentielle. Cette tendance touche également ce que les sociologues appellent les institutions de la culture « légitime », alors que les progrès de la scolarisation auraient dû entraîner un élargissement des publics des théâtres et des musées. Tant qu'il y avait congruence entre la culture littéraire et le prestige des positions qu'elle autorisait, le problème de sa valeur ne se posait pas. Mais cette congruence n'est plus. Il ne faut pas mythifier le passé cependant : la culture littéraire a longtemps souffert et souffre encore aujourd'hui de n'être que le vecteur d'une gratuité apparente, secrètement au service de processus de distinction particulièrement facteurs d'inégalité.

**L'US : Contrairement aux idées reçues, vous affirmez que les pratiques culturelles des jeunes sont riches, diversifiées et qu'elles pourraient constituer un point d'ancre pour repenser nos pratiques et les contenus d'enseignement. Pouvez-vous développer cette analyse ?**

**Denis Paget** : Le système scolaire reflète de plus en plus une société qui met au cœur de ses valeurs le rendement, la compétitivité et la performance, et qui laisse de côté la nécessité de faire gagner chacun en humanité. En considérant ce dernier objectif comme secondaire, l'école ne peut plus être une protection contre l'invasion du bruit, de l'insignifiance, de l'étalement des productions marchandes de masse dont nos jeunes sont abreuves. Pourtant l'appréhension des changements d'échelle de la place des hommes dans leur environnement ramène nécessairement aux grandes interrogations que travaillent les littératures, les arts et la philosophie. À condition cependant de sortir des canons de la formation académique incarnée par la seule dissertation et la seule



exégèse des textes dont la rhétorique scolaire livre parfois une cruelle caricature. Les disciplines littéraires n'ont pas su prendre en compte les pratiques et codes culturels du nouveau public d'élèves scolarisés, très éloignés des codes académiques. Elles n'ont pas su non plus prendre en compte l'aspiration légitime de faire des études pour obtenir un diplôme monnayable sur le marché du travail. La voie L apparaît – à tort, mais c'est l'image qu'elle donne – comme une voie très difficile et sans réels débouchés.

**L'US : Quels autres facteurs ont, à votre avis, accéléré le déclin de la série L ?**

**Denis Paget** : Il ne sert à rien de sombrer dans la déréliction et la nostalgie. Il faut prendre appui sur de nouveaux atouts en partant des pratiques culturelles des jeunes générations : le goût irrépressible de la communication, le succès des modes de communication par Internet, le goût de l'extériorisation de sa vie, la surconsommation musicale, le goût du métissage et de l'éclectisme... la complexité des codes médiatiques, l'évolution sensible de la langue qui en découlent... autant d'objets qui peuvent être travaillés par des spécialistes du littéraire, des sciences humaines et de la philosophie. Évidemment, tout ne se vaut pas mais l'imaginaire, le poétique, la fiction, le débat occupent des espaces nouveaux qu'il faudrait investir pour revenir ensuite aux interrogations fondamentales, aux textes qui les ont construites.

**L'US : Avez-vous d'autres propositions pour réhabiliter cette série, lui donner plus de lisibilité et surtout diversifier son recrutement ?**

**Denis Paget** : La L doit afficher clairement ses débouchés, se recentrer sur la production de textes, de messages, de discours de toutes sortes en équilibre avec la connaissance des codes et grammaires qui les régissent. Elle doit se diversifier et afficher cette diversité. Par exemple des formations mettant les sciences humaines au cœur, débouchant vers les sciences politiques, les ressources humaines, le juridique, l'aménagement du territoire ; des formations centrées sur les langues et la communication vers les métiers du journalisme, de la publicité, de la documentation, des médias, de l'interprétariat ; des formations centrées sur les arts, les politiques culturelles, l'urbanisme, vers tous les métiers de la culture, du patrimoine, des arts, de l'animation culturelle ; et bien sûr des formations centrées sur les littératures et les civilisations incluant la connaissance d'au moins une civilisation de l'Antiquité et d'une civilisation extra-européenne. Ce schéma suppose un travail fin sur les contenus des dominantes, une formation approfondie des enseignants, un système ouvert d'options complémentaires. ■

### Des chiffres

7,9 %

7,9 % des élèves de Terminale L étudient le latin. Ils sont 6,7 % en série S et 2,4 % en série ES.  
Source : « Les élèves du Second degré », Repères et références statistiques, 2007  
En 2005, 8,1 % des L

8,1 %

ont obtenu la mention « bien » au Bac contre 13,7 % des S.  
Source : note d'information de la DEP.  
Mai 2006

18 %

18 % des 15-17ans affirment lire un journal « tous les jours ou presque » en dehors du temps passé à l'école. 72 % écoutent de la musique, 75 % regardent la télévision.  
Source : BBF n° 3, 2003.



## Philosophie en classe de Première ?

Pour améliorer la lisibilité des débouchés qu'offre la série littéraire, la philosophie reste une discipline essentielle. Au-delà de l'accès aux classes préparatoires et la préparation des concours, CAPES ou agrégation, l'enseignement philosophique développe des qualités de rigueur et d'analyse aujourd'hui reconnues et recherchées dans des formations très diverses. Mais de façon peut-être plus déterminante encore, la philosophie devrait permettre aux élèves le recul critique suffisant pour affermir, relier et distinguer les connaissances qu'ils acquièrent dans les autres champs disciplinaires. C'est dans cet esprit que le SNES porte à travers ses mandats depuis le congrès du Mans en 2005 le projet d'un enseignement de philosophie en Première littéraire. Trois heures hebdomadaires nous paraissent un seuil minimum pour introduire la philosophie en Première, sur un programme de notions contribuant à l'acquisition d'une culture commune. Sans empiéter sur leur approche en Terminale, certaines notions du programme de Terminale pourraient être abordées en mettant en évidence les articulations avec d'autres disciplines, dans le respect des compétences disciplinaires et de la liberté pédagogique des professeurs.

Pour le groupe Philo, l'évaluation de ce travail pourrait se faire à partir d'exercices préparatoires à la dissertation et à l'explication de textes, sans déboucher sur une épreuve anticipée du baccalauréat, quelle qu'en soit la forme proposée.

La réflexion sur la série littéraire doit s'inscrire dans la problématique d'ensemble du lycée : il s'agit de penser et construire une diversité des parcours dans la voie générale, permettant aux élèves d'accéder à une culture commune par des moyens différenciés. Comment donner aux lycéens des connaissances et des outils conceptuels suffisants pour leur ouvrir des portes en termes de poursuite d'études, sans tomber dans un profilage trop prononcé des séries ?

L'articulation entre part commune et spécialisation semble particulièrement délicate en L : le français, l'histoire-géographie, les langues anciennes et vivantes sont enseignées presque autant dans les autres séries ; seule la philosophie bénéficie d'un horaire vraiment plus conséquent, mais seulement en Terminale. La série L se distinguerait plutôt par l'absence d'enseignement scientifique en Terminale, à l'exception d'une spécialité maths aujourd'hui peu vivace. Dès lors, à quoi bon choisir la série si elle ne propose pas un ensemble d'enseignements suffisamment riche et original par rapport aux autres, en termes de formation comme de débouchés ? Pour relancer la série L, il faut pouvoir démontrer qu'elle peut constituer encore, en 2008, une voie permettant l'épanouissement intellectuel des élèves, à la fois cohérente, enrichie, diversifiée, ouverte sur de nouvelles perspectives – ce qui implique assurément d'accroître l'offre pour attirer un nouveau public.



*On ne fait pas des « littéraires » qu'avec de la littérature : on voit mal comment se construisent la culture commune ou la citoyenneté quand on prive les élèves de tout enseignement des sciences expérimentales*

Il faudrait sans doute commencer par diversifier les disciplines proposées car on ne fait pas des « littéraires » qu'avec de la littérature : on voit mal comment se construisent la culture commune ou la citoyenneté quand on

## L comme Lettres-langues

Près de la moitié des élèves de L prennent la LV renforcée en spécialité (48 %) et 15,7% choisissent une LV3. Si le premier pourcentage est stable, la baisse est de 3 points en LV3 en deux ans. Par choix ? Non, sans aucun doute, par restriction de l'offre.

L'enseignement des langues vivantes, particulièrement mal traité dans le second degré, doit faire l'objet d'une réflexion toute particulière pour la série littéraire. Quelques pistes :

- une approche plus linguistique, incluant un travail de comparaison des langues introduisant des outils linguistiques pour une meilleure synergie entre les langues travaillées, comme par exemple dans l'expérimentation « Parcours Romans » la diversification y prendrait une dimension essentielle et la LV3 retrouverait sa place en L et dans le second degré ;

- un travail de littérature comparée, une réflexion sur la traduction. Les contenus d'enseignement pourraient également intégrer une dimension d'études des civilisations ;
- une réflexion sur le rôle que peuvent jouer en L les sections européennes, les avis étant très partagés sur les dynamiques qu'elles créent ou les exclusions qu'elles suscitent. Quel apport peuvent-elles représenter par le biais de la discipline non linguistique qu'elles proposent en langue étrangère ? Quand certains présentent abusivement les langues comme de simples supports de « communication », nous proposons une approche permettant à promouvoir la maîtrise des langues et des langages, qui pourrait aussi intégrer la presse d'aujourd'hui et des éléments de sémiotique, mais aussi une formation à l'Autre.

## Rapport de l'IGEN

### Attrait

« L'attrait des professions à connotation littéraire ne se dément pas. On constate en effet que 32 % des bacheliers, toutes séries confondues, ont comme projet professionnel un métier relevant d'un des domaines suivants : communication, culture, arts, enseignement, fonction publique, justice. »

Extraits du rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale. « Evaluation des mesures prises pour valoriser la série littéraire au lycée » (juillet 2006)

### Problème d'image

« C'est donc bien d'un problème d'image dont souffre le plus aujourd'hui la série : elle est souvent présentée, de façon caricaturale, comme une série sympathique, où l'on a du temps pour soi, peuplée pour l'essentiel de jeunes filles généralement fâchées avec les mathématiques, et qui ne mènerait à rien hormis, pour les meilleurs, au métier d'enseignant. »

# littéraire ?

prive les élèves de tout enseignement des sciences expérimentales – alors qu'un important effort de réflexion a été mené sur les notions et les outils scientifiques destinés aux élèves de Première, qu'on pourrait prolonger en Terminale. Ne peut-on pas élaborer des objets d'études issus de la sociologie ou de l'économie de la culture, par exemple, permettant d'introduire tous les apports conceptuels et méthodologiques des sciences sociales ?

La série L devrait ensuite se redéployer sur l'ensemble de son champ propre. Consacrée essentiellement à l'étude des langages et des discours, elle n'aborde pourtant qu'un nombre assez restreint d'objets : l'enseignement de la littérature et de l'histoire restent ancrés dans un patrimoine essentiellement limité à l'Europe, négligeant presque complètement la plupart des grandes civilisations, et même les langues anciennes, plutôt étudiées par les élèves de la série scientifique. La littérature étrangère et même la littérature francophone, malgré certaines recommandations des programmes, restent marginales.

## S'ouvrir aux nouveaux supports

L'identité de la série doit s'ouvrir largement aux « nouveaux supports » de la presse écrite et audiovisuelle mais aussi de l'Internet : tous les langages d'hier et d'aujourd'hui, toutes les formes d'écritures et de création, dans ce lien permanent entre l'ancien et le nouveau qui est la marque même des études humanistes. Pour en favoriser une approche critique, on pourrait en même temps intégrer bien davantage l'apport des sciences du langage : les concepts et démarches de la linguistique, et même de la grammaire, ne sont guère plus présents en L que dans les autres séries.

Car il semble urgent, si l'on veut échapper au lycée à la carte du ministre, de redéfinir en profondeur la cohérence des enseignements et de montrer qu'une série est autre chose qu'une juxtaposition de disciplines. D'abord en donnant à chacune d'entre elles une coloration propre à la série : est-il impossible de revoir les programmes de français, de philosophie ou de LV pour permettre par exemple une réflexion sur la langue, sur son évolution, sur le passage d'une langue dans une autre ? N'est-il pas imaginable de proposer une approche particulière du document en cours

## L'histoire des arts en série L

L'histoire des arts est un enseignement de culture fondé sur une approche pluridisciplinaire, transversale et sensible des œuvres.

Loin de l'approche patrimoniale et un peu élitaire de l'Histoire de l'Art centrée sur la peinture et l'architecture, l'histoire des arts s'intéresse à tous les arts sans se limiter aux « grandes œuvres » et permet de faire comprendre aux élèves que l'art est toujours lié à un contexte social, historique, politique, économique.

Une équipe pédagogique, constituée d'enseignants de différentes disciplines (arts plastiques, éducation musicale, histoire, langues, lettres, philosophie, etc.) – ayant des compétences reconnues en histoire des arts et dont un des membres assure la responsabilité de la coordination – prend en charge cet enseignement. De nombreuses sorties d'élèves sont organisées pour aller à la rencontre des œuvres, au musée, au concert, au théâtre, etc., ce qui implique un partenariat avec différents acteurs des milieux professionnels, les DRAC, des acteurs culturels. C'est de fait un travail en équipe !

d'histoire, un travail sur l'archive et l'écriture historique ? En même temps, il faut retisser des liens entre les disciplines, car cette coloration permettrait un véritable travail interdisciplinaire, à partir d'objets et de concepts communs ou voisins inscrits dans les programmes.

## Diversifier les pratiques

Il paraît également nécessaire de diversifier les pratiques. Le succès des spécialités Arts montre l'attractivité d'enseignements liant constamment les savoirs à des pratiques artistiques, permettant aux élèves de s'engager en profondeur dans les processus d'apprentissage. La série L, pour l'essentiel, reste encore profondément marquée par des exercices finalement assez semblables d'une discipline à l'autre : et notamment le commentaire et la dissertation, qu'il faut assurément maintenir à côté d'autres activités. Le succès des TPE auprès de nombreux élèves de L, dans un cadre pourtant très critiquable et limité, montre le goût de ces jeunes pour d'autres façons de s'approprier les savoirs ou de partager le travail, de

concevoir une production. Ne serait-il pas assez facile par exemple d'ouvrir la série sur de nouvelles formes d'écriture, sur une approche plus créative de l'expression, sur la pratique du spectacle ?

## Clarifier les parcours

La refondation de la série L passe enfin par la clarification des parcours qu'elle propose aux lycéens. Il faut sortir très vite de l'opposition naïve entre les savoirs littéraires désintéressés et la recherche de l'insertion par les familles, et montrer, en flétrissant des parcours précis, que la série L aussi permet d'accéder à de multiples poursuites d'études. Faut-il aller jusqu'à reconstruire la série sur des pôles – ainsi que l'a proposé, après d'autres, l'Inspection générale dans son rapport de juillet 2006 ? Jusqu'où aller dans la diversification interne à la série ? Un groupe de travail s'est constitué dans le SNES pour étudier différents scénarios et tenter de vérifier leur validité : une tâche délicate mais indispensable pour déboucher à terme sur des propositions crédibles. ■

## Interview

**Deux questions à Gabin, élève en Terminale L au lycée Camille Saint-Saëns de Rouen**

### • Pour quelles raisons avez-vous choisi la série littéraire ?

Je me suis tourné vers la série L car elle était pour moi une évidence : j'aurais pu, je pense, intégrer S ou ES si je l'avais voulu mais cela ne me correspondait pas. J'aime avant tout écrire et, si je le peux, bien écrire. J'aime me cultiver et les cours de français, depuis la Sixième, m'ont toujours beaucoup apporté. De plus, mon environnement familial m'a bien encouragé sans pour autant me contraindre : la L est un choix.

### • Quels sont vos souhaits d'orientation après le bac ?

Si j'ai envisagé un temps de postuler pour une hypokhâgne, j'ai aujourd'hui abandonné l'idée, et j'envisage très sérieusement le concours de Sciences-Po à Paris ou, si jamais j'échoue, une bi-licence de science politique et d'histoire, ou même d'histoire simplement, et pourquoi pas à la Sorbonne... à Paris en tout cas. ■

## Citations

### Comte

« On ne connaît pas complètement une science tant qu'on n'en sait pas l'histoire. »

Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*.

### Zola

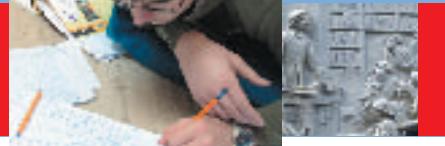
« Les gouvernements suspectent la littérature parce qu'elle est une force qui leur échappe. »

Émile Zola, *Le roman expérimental*.

### Kundera

« La culture, c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. »

Milan Kundera, *Extrait du journal Le Monde*.



## Après le bac

# Pour une meilleure reconnaissance

**L**a très forte désaffection que connaît la filière littéraire serait due à une étroitesse et à une faible lisibilité des débouchés et poursuites d'études.

## Des débouchés existent

Cependant, ces débouchés sont bien plus larges que ne le laissent penser les représentations dominantes : le droit et l'AES, avec tous leurs métiers, du magistrat à l'attaché de la fonction publique, les formations du champ du social et du paramédical, et bien entendu les lettres, arts et sciences humaines, menant aux métiers de la documentation et des bibliothèques, de l'éducation et de la formation, de la communication et de la publicité, du livre et de l'édition, des langues et du tourisme, des ressources humaines et du développement, du marketing et des contacts avec la clientèle, de la culture et de l'art. On trouve des littéraires dans nombre de secteurs, y compris les plus inattendus, qui correspondent le plus souvent à de larges besoins sociaux.

En fait, les littéraires doivent plus souvent que d'autres passer par des postes en dessous de leur niveau de qualification et accèdent moins vite au statut de cadre. De plus, ils investissent massivement les filières universitaires, à 72 %, contre 57 % pour les ES, 52 % pour les S et 21 % pour les STG, dont les débouchés dans leur ensemble comme ceux des fonctions du tertiaire se révèlent plus « flous ».

Par ailleurs, les L ne représentent que 2,2 % des effectifs des IUT, et 5 % des BTS. Quant aux classes prépa littéraires, elles conduisent à des concours particulièrement malthusiens, quand plus de la moitié des classes scientifiques et la grande majorité des classes commerciales accèdent à une école.

L'insertion des littéraires est particulièrement sensible aux politiques de recrutement de la fonction publique, et le contexte de réduction drastique du nombre de fonctionnaires et notamment d'enseignants au statut de cadre, les touche particulièrement.

On peut aussi se demander si la féminisation à 80 % de la filière n'est pas un facteur de dépréciation et de déni des compétences,

Part (en %) des bacheliers L dans l'enseignement supérieur universitaire, rentrée 2005	
Droit, sciences politiques	16,4
Sciences économiques, hors AES	1,3
AES	2,5
Lettres, Sciences du langage, arts	49,9
Sciences humaines et sociales	26
Sciences + médecine + pharmacie	2,1
STAPS	4,2
Langues	39,6
IUT	2,3

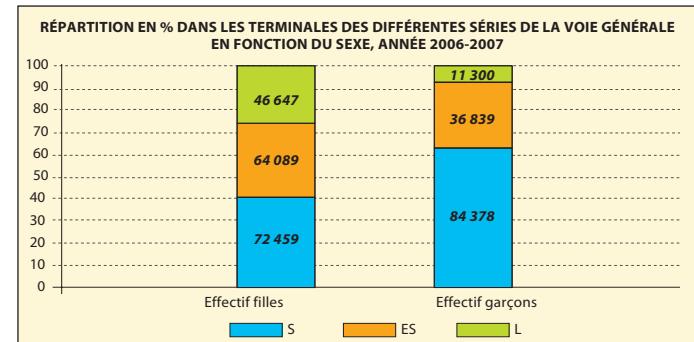
Source : DEPP, repères et références statistiques, 2007.

même s'il faut rappeler qu'il est faux de dire que les filles s'orientent majoritairement en L (la L n'est que la quatrième orientation des filles, après S, ES et STG).

## Des besoins réels

Notre société a besoin de ses littéraires, de leur culture et de leurs compétences : esprit d'analyse et de synthèse, qualités d'expression écrite et orale, « adaptabilité », intuition, réflexivité, esprit critique, autonomie, rigueur dans l'argumentation, maîtrise des grands repères historiques et culturels, et capacité à la concentration et à l'effort intellectuel.

Il faut donc œuvrer à ce que ces qualités, que les entreprises savent si bien utiliser, soient reconnues à leur juste valeur. Cela passe également par une plus grande imagination dans l'élaboration de filières professionnalisaantes qui repèrent les gisements d'emplois valorisant ces compétences, une réflexion sérieuse sur les débouchés des CPGE, le développement d'observatoires qui mettent en évidence le devenir réel des littéraires. Il s'agit aussi d'interroger les objectifs que se donne cette filière et par là même les contenus de ce qu'on y enseigne. Les disciplines qui y jouent les rôles majeurs doivent revisiter les finalités qu'elle s'y assignent.



Source DEPP, repères et références statistiques.

Lecture : Il y avait 64 089 filles en Terminale ES et elles représentaient 35 % des filles des Terminales de la voie générale.

## Entretien

## Questions à Floréale Mangin

Floréale Mangin est présidente de l'UNL et élève en hypokhâgne.



**L'US : La série littéraire vous a-t-elle bien préparée à vos études supérieures ?**

**Floréale Mangin :** Avoir fait un bac L m'a plutôt bien préparée à la classe d'hypokhâgne. D'une part, on retrouve une continuité dans les contenus. La Première et la Terminale, bien qu'encore très générales, nous permettent d'apprendre à croiser les matières pour aborder depuis différents points de vue une même notion. Cette interdisciplinarité est très présente dans les programmes de Première littéraire, et seule la filière L permet une telle synergie des matières. On y apprend à maîtriser des méthodes d'analyse et de problématisation qui sont très utiles aux élèves d'hypokhâgne. On parle souvent des élèves qui, avec un bac S, se dirigent vers des études littéraires, mais, en classe préparatoire, ces élèves manquent souvent de méthode pour la dissertation qui reste l'exercice privilégié. Il faut véritablement revaloriser la filière littéraire, en la présentant aux élèves comme une voie d'exigence et de réussite.

**L'US : Comment, selon vous, enrichir ou améliorer les études littéraires au lycée ?**

**Floréale Mangin :** Les programmes de la série littéraire sont riches mais présentent une grande lacune : ils ne permettent pas d'aborder les sciences humaines au sens large, alors même que cette filière mène, à l'Université, vers ces formations. Des notions de sciences sociales et politiques devraient être abordées dans toutes les filières car elles viennent illustrer les thèses philosophiques et scientifiques. En filière L, elles pourraient participer de la compréhension des différents courants littéraires, mais aussi constituer, à partir des programmes d'histoire ainsi que des autres matières, une clé essentielle dans la formation des jeunes citoyens. Il faut exploiter davantage les potentialités de travail interdisciplinaire pour donner aux élèves une compréhension globale et non plus parcellaire des enseignements, les aider à s'approprier les savoirs et les mettre en perspective. ■

# Perspectives L : une série d'avenir

**R**efonder une série littéraire est une nécessité culturelle, sociale, économique. Cette refondation doit s'inscrire dans la poursuite de la construction d'un lycée général qui depuis plusieurs années s'essouffle et peine à s'ouvrir à de nouveaux publics.

## Dans une voie générale diversifiée...

Diversifier sans trier, diversifier pour construire une culture commune, diversifier pour permettre la réussite. Ces trois axes fondateurs du projet éducatif du SNES doivent être réaffirmés au moment où le ministère envisage une réforme du lycée et parle d'un « bac unique » ou d'un resserrement de la voie générale.

Après une scolarité obligatoire au collège conçue sur une unité de parcours pour tous prolongée dans une classe de Seconde générale et technologique conservant un large tronc commun et devant permettre un choix conscient et construit d'orientation, la diversification du cycle Première-Terminale est, pour le SNES, le moyen d'offrir à tous les jeunes qui ont choisi la voie générale l'accès à un niveau reconnu de qualification et l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'objectif n'est pas de spécialiser des jeunes au risque de les enfermer, mais bien, en s'appuyant sur leurs acquis et leurs appétences, de les faire accéder à un ensemble de connaissances et de compétences certifiant un niveau général de culture, l'accès à des méthodes de travail et une autonomie indispensables au futur étudiant et au futur citoyen.

Concevoir dans chaque série un équilibre disciplinaire spécifique, intégrant les différents champs du savoir dans des proportions propres à chacune d'entre elles et permettant des constructions variées de savoirs communs, ouvrir les possibilités d'approches et de travaux interdisciplinaires, tout cela s'oppose à la vision d'un lycée « à la carte » qui renverrait à chacun la responsabilité de la définition de son parcours de formation, occultant ainsi le poids des inégalités sociales dans la difficulté scolaire.



*Concevoir dans chaque série un équilibre disciplinaire spécifique, intégrant les différents champs du savoir dans des proportions propres à chacune d'entre elles...*

## ... une série littéraire, voie de réussite...

Dans ce cadre, l'existence d'une série littéraire est incontournable. Peut-on imaginer un lycée qui, dans son architecture, ignoreraient l'entrée des humanités pour accéder à une culture commune ? Est-il acceptable que le champ littéraire, l'histoire, la géographie, les langues vivantes, les arts soient abordés de la même façon quelle que soit la série ? Pour construire une série littéraire qui retrouve sa place dans le lycée général, il faut revoir les points suivants :

### Les structures

- installation d'un enseignement de philosophie en Première ;
- revalorisation de la place de la culture scientifique dans les équilibres disciplinaires ;
- consolidation des parcours actuels qui réussissent : langues vivantes, enseignements artistiques...
- mise en place de nouvelles spécialités prenant mieux en compte les évolutions des pratiques culturelles, des langages, des codes de communication... et ouvrant de nouvelles perspectives d'études supérieures.

### Les contenus

- des disciplines qui constituent le cœur de la formation ;
- des disciplines qui complètent cette formation et permettent une orientation élargie dans les différentes voies de l'enseignement supérieur.

### Les pratiques

- permettant une priorité à la production écrite, orale, artistique...
- ouvrant les possibilités d'approches interdisciplinaires plus variées et tissant les liens entre les différents champs du savoir.

## ... qui se construit dès la Seconde générale et technologique.

Redonner du souffle à la voie générale et en particulier à sa composante littéraire, impose une réflexion sur la structure et l'organisation de la classe de Seconde générale et technologique, articulant mieux tronc commun et enseignements de déterminations qui doivent pouvoir pleinement jouer leur rôle de découverte, d'affirmation des projets déjà ébauchés, de remotivation... ■

## Le SNES à l'initiative !

La place du littéraire et plus généralement des humanités est un enjeu de société. À ce titre elle interroge les missions de l'école et les définitions des parcours de formation.

Le SNES entend porter ce débat dans la profession et au-delà.

Il l'inscrit dans celui de la diversification nécessaire de la voie générale.

Il lance un appel à contributions sur le thème « quelle place pour les humanités aujourd'hui ? ».

Ces contributions seront publiées dans un espace réservé sur le site national du SNES.

Elles constitueront la base d'une journée-débat publique fin mai qui pourrait déboucher sur la publication d'un manifeste.

# CPE : un métier à revaloriser

**Refus de l'équipe de direction, reconnaissance professionnelle et revalorisation salariale, telles sont les lignes fortes qui fédèrent une très large majorité des réponses.**

Les résultats de cette enquête permettent de dégager un certain nombre d'idées qui rejoignent bien les revendications du SNES.

### Les conditions d'exercice

Les réponses se répartissent de façon équilibrée entre collèges et lycées, avec de nombreux établissements urbains. 42 % exercent dans un établissement avec internat. La répartition hommes/femmes approche celle de la catégorie. Le nombre de classes suivies est élevé pour la majorité des répondants puisque 60 % ont plus de 20 classes à suivre. Notre revendication de 250 élèves par CPE est loin d'être satisfaite.

**Un métier passionnant, enrichissant mais fatigant**, tels sont les trois qualificatifs les plus retenus par les CPE.

**Pour améliorer le métier**, les réponses plébiscitent la création de postes de CPE puis le renforcement des équipes de surveillance.

### Les missions

Une majorité de collègues se reconnaît dans la circulaire de missions de 1982. Pour 80 % d'entre eux, elle reste en grande partie le reflet de leur activité. Les réserves émises portent essentiellement sur l'animation.

Afin d'actualiser le métier, les CPE préconisent de valoriser les axes professionnels suivants : le suivi des élèves (79 %), le renforcement du travail avec les familles (51 %) et le développement de l'accès à la citoyenneté (33 %). Une écrasante majorité de CPE refuse la note de vie scolaire la jugeant non pertinente dans l'évaluation des élèves. En ce qui concerne l'accompagnement éducatif, 89 % estiment que l'aide aux devoirs n'entre pas dans leurs missions.

La participation à la gestion administrative est totalement rejetée.

### La charge de travail

Pour 3 CPE sur 4, leur charge de travail dépasse largement les 35 heures et encore plus nombreux sont ceux qui la jugent en augmentation. Une forte majorité attribue ce dépassement horaire à la participation à des réunions obligatoires non récupérées. Le non remplacement des collègues absents est la deuxième cause invoquée.

Les collègues sont unanimes à approuver la revendication portée par le SNES défendant le principe d'un service hebdomadaire. Ces constats sont en cohérence avec les problématiques de recrutement et de créations de postes. Pour l'attribution de décharges de service, le nombre d'élèves pris en charge et l'éducation prioritaire sont considérés comme des critères pertinents.

Cependant 72 % des collègues optent pour une rémunération supplémentaire, 42 % pour une récupération et 25 % sont favorables à la décharge.

**Pierre Sérazin est décédé.** Son nom était connu de tous les Conseillers Principaux d'Éducation. Dès les années 70 il participa à l'élan syndical qui fera du SNES l'organisation représentative des CE et des CPE. Élu à la CAPN durant près de 20 ans, il fut à la veille des années 80 à l'origine des actions syndicales fortes pour la reconnaissance de la profession. Secrétaire national de catégo-



rie de 1975 à 1983, il négocia au titre du SNES le texte référence de 1982. Il était aussi un militant de l'Éducation nouvelle, depuis longtemps investi dans la formation et la réflexion professionnelle. Convaincu de l'intérêt du travail collectif, il fut co-auteur de plusieurs ouvrages dont le premier paru sur le métier. Il restera une référence pour les CPE du SNES.

Le SNES estime que le dossier de la charge de travail ne doit pas occulter la demande prioritaire de création de postes car le « travailler plus pour gagner plus » risque très vite de devenir uniquement « travailler encore plus », le danger étant une annualisation et un détournement de nos missions tels que l'imagine la commission Pochard.

### Le travail en équipe

Le principe du travail en équipe comme dimension fondamentale du métier fait l'unanimité des CPE.

Le travail en équipe pluriprofessionnelle semble une réalité dans les trois quarts des établissements avec pour objectifs principaux la réussite de tous les élèves et la prévention du décrochage scolaire.

Pour l'améliorer, les collègues proposent de renforcer la concertation et de développer la co-intervention en direction des classes et des familles.

94 % des CPE refusent d'être intégrés à l'équipe de direction.

### L'aménagement des services

Concernant le début de carrière, la proposition du SNES d'une demi-décharge la première



année est retenue par 75 % des collègues.

Pour la fin de carrière, des aménagements de service sont jugés indispensables : rétablissement d'une vraie CPA ou service allégé en établissement ou « seconde carrière ».

80 % pensent que la formation continue doit s'effectuer sur le temps de travail et au minimum une semaine par an.

### Évaluation - Agrégation

78 % sont en accord avec la position du SNES qui demande une inspection spécifique.

La revendication d'une agrégation d'éducation comme perspective de carrière demeure.

Revaloriser le métier de CPE est une exigence forte des personnels mais les orientations du gouvernement sur le recrutement et la formation lui tournent le dos. ■

**Secteur CPE**

## PROFESSION EN DANGER

**CPE en danger** : moins de 600 CPE recrutés depuis trois ans alors que les départs à la retraite sont de plus en plus importants. Il y a plus de 11 000 CPE en poste et plus de 500 départs par an. Les députés ont voté 411 postes de stagiaires au budget 2008 mais le ministère poursuit l'assèchement en n'ouvrant à nouveau que 200 postes à cette session. D'abord oubliés de la réforme des IUFM, les CPE ont été intégrés sous la pression syndicale. Mais le nouveau cahier des charges de la formation ne concerne que les enseignants. Interrogée à plusieurs reprises par le SNES, l'Inspection Générale Vie Scolaire a laissé entendre en 2007 qu'un cadrage de la formation des CPE était en cours d'élaboration. Mais rien d'officiel n'a été publié. Des propositions ou pistes émanant ici et là de l'IG sont publiées dans des revues professionnelles mais sans aucune valeur officielle. Les nouvelles modalités d'évaluation et de titularisation des stagiaires publiées au BO du 21/01/2008 font directement référence aux dossiers de compétences. La question suivante se pose alors : les compétences des CPE sont-elles ainsi complètement superposables à celles des enseignants ou inversement ? Où est le travail sur la complémentarité ?

**Le SNES exige qu'un véritable cahier des charges de la formation des CPE soit élaboré en lien avec leurs missions et que la formation des CPE en IUFM aux côtés des enseignants soit reconnue par un master.**

# Une titularisation bien compliquée...

**Cette année, la procédure d'évaluation et de titularisation des stagiaires a été en partie bouleversée par la mise en place du cahier des charges de la formation des maîtres.**

Cette nouvelle procédure renforce le rôle du chef d'établissement, confirme le découpage de la formation en dix compétences, fait de la maîtrise des TICE une condition *sine qua non* pour être titularisé et supprime « la troisième visite »<sup>(1)</sup> pour la remplacer par un entretien dont les modalités restent imprécises.

## Une évaluation sans lien réel avec le métier

Le dossier de compétences type, publié au *BO*<sup>(2)</sup>, reprend les dix compétences censées définir le métier d'enseignant. Rappelons que pour valider sa formation à l'IUFM, un professeur ou CPE stagiaire doit confirmer chaque



© Fotolia/Elike Jacob

compétence. Compte tenu de l'allongement de la durée du stage en responsabilité, le risque est grand d'aboutir à une formation initiale se limitant à l'acquisition de chacune de ces dix compétences, prise isolément. Or ces dernières ne peuvent à elles seules définir les métiers d'enseignants et de CPE. La validation des compé-

tences les unes après les autres, se fera au détriment de toute logique de formation. La grille d'évaluation fournie tend à normaliser les pratiques professionnelles en ne permettant pas aux stagiaires de sortir des « sentiers battus » et ne donne aucune marge de manœuvre aux formateurs, qui doivent impérativement évaluer ces dernières. Cette logique de certification aboutira à une conception du métier opposée à la nôtre, d'un enseignant concepteur de ses pratiques, c'est-à-dire capable de choisir les démarches à mettre en œuvre pour faire face à une situation donnée.

## Une mise en place hasardeuse

La date de la première réunion du jury académique doit se tenir après la sortie des élèves, c'est-à-dire au-delà du 3 juillet. Ce qui signifie que les entretiens se dérouleront au plus tôt au cours de la deuxième semaine de juillet. Cette situation laissera les sta-

gaires dans l'attente des résultats et les empêchera d'entamer les démarches au plus tôt pour s'installer sur leur nouveau lieu d'affection. Par ailleurs, le contenu de cet entretien reste un grand mystère. Il s'agit, d'après le *BO*, de « compléter ou préciser l'appréciation sur l'aptitude de l'enseignant », sans plus de précisions. S'apparentera-t-il à un nouvel oral de concours ou à un entretien d'embauche ? Toujours est-il qu'en l'absence de cadrage, toutes les dérives sont envisageables... ■

Emmanuel Mercier

1. La « troisième visite » était jusque là déclenchée en cas de doute sur la titularisation du stagiaire. Souvent organisée dans des conditions difficiles, en fin d'année scolaire, elle permettait parfois le rattrapage de stagiaires dont les relations avec l'IUFM ou les formateurs pouvaient être difficiles.

2. Encart au *BO* n° 5 du 31 janvier 2008.

## CPGE

# Vers une notation européenne

**Les classes préparatoires délivreront désormais à leurs étudiants une attestation descriptive de la formation suivie, avec mention de crédits ECTS.**

Les crédits ECTS (European credit transfert system) seront attribués par le conseil de classe à la fin de chaque année, sur la base d'une grille nationale, conformément au décret de mai 2007. La Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), qui a consulté syndicats et associations, a largement pris en compte les remarques de chacun. Le SNES demande en outre qu'un guide à destination des professeurs et proviseurs explicite la démarche ECTS. Ainsi, la compensation entre disciplines permettra d'attribuer la totalité des 60 crédits à un élève dont le conseil de classe estime qu'il a réussi son année, même

s'il subsiste une faiblesse dans une discipline. Les conventions locales entre lycée et université gardent toute leur importance, créant une véritable relation pédagogique entre les deux partenaires. Elles permettront aussi de régler les cas particuliers (validations partielles, cubes), la conférence des présidents d'université plaide même pour des conventions académiques, pour plus de cohérence. Le SNES demande alors que soit mis fin aux doubles inscriptions CPGE-université, ce qui est conforme aux orientations constatées dans beaucoup de conventions locales, avec la disparition progressive des examens cumulatifs. Les attestations descriptives mentionneront-elles une note (nombre ou lettre) ? Cette question est liée au problème de la notation en CPGE, sujet sur lequel le SNES souhaite que la réflexion soit menée dans chaque lycée. Le sys-

tème de notation européen suppose qu'un étudiant ayant acquis les ECTS ait une moyenne au moins égale à 10/20 dans la discipline ou par compensation, ce qui est loin d'être le cas en CPGE. Pour la CPU et la conférence des grandes écoles, les notes sont dénuées de signification absolue : trop de différence d'un établissement à l'autre ou d'une discipline à l'autre. Il importe en revanche de savoir si l'étudiant a acquis le niveau requis pour pouvoir poursuivre ses études. La DGES prépare une circulaire qui sera adressée via les rectorats à tous les chefs d'établissement ayant des CPGE afin que les attestations descriptives puissent être délivrées dès la fin de cette année scolaire. Un arrêté suivra, après passage devant les instances consultatives (CSE, CNESER). ■

Jean-Hervé Cohen  
prepas@snes.edu

## Physique-Chimie

**Le groupe Physique-Chimie prévoit prochainement une rencontre avec l'Inspection générale afin lui faire part de nos réflexions sur :**

- **le nouveau programme de Quatrième ;**
- **les livrets de compétence et leur articulation avec le socle commun (pour la rentrée 2008) ;**
- **la situation matérielle des conditions d'enseignement en collège.**

**Merci de remplir l'enquête en ligne à l'adresse suivante :**

**<http://www.snes.edu/>**

L'indépendance de la presse vis-à-vis des pouvoirs tant économiques que politiques fut un des enjeux majeurs de la campagne présidentielle. Ces derniers mois ont semblé donner raison aux Cassandre, depuis la crise au journal *Le Monde* jusqu'à la déclaration fracassante et non concertée de Nicolas Sarkozy sur la suppression de la publicité dans

# Un gallinacé en pleine forme

**JEAN-FRANÇOIS JULLIARD** journaliste au *Canard Enchaîné* (22 février 2008)

**R**encontre dans un bistrot, pardon : dans son bistrot, rue de Tolbiac. Maths sup, maths spé, puis l'école de journalisme de Paris, « je voulais d'abord écrire dans la presse scientifique mais c'était vraiment un trop petit créneau ». Jean-François Julliard, la quarantaine juvénile, est entré au *Canard* en 1985, journal que

la ligne du journal, on peut quand même penser que *La Tribune* ne va pas trop s'attarder sur les affaires d'Arnault. De toute façon, il n'y a pas d'âge d'or, suffit de se souvenir de l'influence de Prouvost<sup>(1)</sup> dans les années 50. Et puis la presse a longtemps entretenu un mauvais rapport avec l'argent, il y avait une espèce d'insouciance, on ne

regardait pas les frais, ce qui explique aussi les déboires d'une partie de la presse notamment quotidienne : *Libé*, *Le Monde* et même *Le Figaro*. Au *Canard*, on ne regarde pas le compteable comme un intrus ». D'ailleurs le Capital est-il vraiment focalisé sur la presse écrite ? « La pression des grands groupes

s'exerce surtout en direction de l'audiovisuel. » Pas de nostalgie : « La mainmise actuelle des milieux financiers n'empêche pas paradoxalement une amélioration de la presse et de ses capacités d'investigation.

Aujourd'hui, il est possible d'enquêter sur à peu près tout, ne serait-ce qu'en raison d'Internet. N'importe quel sujet peut sortir à n'importe quel moment. Dans le passé, le financement des partis politiques n'était pas traité, idem pour le secret bancaire, le

gouvernement d'entreprise. Le grand *France Soir* de Lazareff était essentiellement centré sur les faits divers. Il y avait une révérence spontanée envers le pouvoir politique, le général de Gaulle était presque personnellement intouchable. » Mais comment une presse capitaliste pourrait-elle être libre ? « Cela dépend du patron : Pinault est peu impliqué, Bouygues et TF1, c'est plus compliqué. Le rôle du rédacteur en chef est capital : c'est le pare-

feu, c'est à lui de mettre les choses en place, N. Beytout y parvient aux *Échos* devant Dassault. »

Et le *Canard* ? Sans Dieu ni maître ? La première des censures c'est l'auto-censure.

« Le *Canard* ne s'interdit aucun sujet mais il ne traite guère la vie privée, il a comme tous les journaux plus d'indulgence pour certains « amis » du *Canard*, c'était le cas

pour F. Mitterrand, dans ce cas, si on tape, c'est pour une bonne raison : en 1989, c'était les affaires, le Rainbow Warrior...

Bon, le *Canard*, il ne faut pas s'y tromper

est un journal politique, mais ce n'est pas un organe partisan, comme pouvait l'être le *Matin* des années 80. » Les lecteurs n'en tiennent pas rigueur au vénérable gallinacé : « Notre lecteur aime la vraie politique, la bagarre... »

Quels rapports avec le pouvoir politique ? « Sarkozy méprise la presse, il a avec elle des rapports de maître à serviteurs, le *Canard*, il s'en fout sans doute même s'il le lit. » Alors aucune influence du quatrième pouvoir ?

« Les hommes politiques sont

très sensibles aux sujets sur la

vie quotidienne. Quand on a sorti

l'affaire de l'appartement de

Gaymard, dès le lendemain, on

en parlait dans les bistrots, même

chose avec ce député UMP qui

touchait les Assedic. » 23 ans de labeur : aucune envie de lui voler dans les plumes ? « Je suis fils d'un professeur d'histoire devenu journaliste, mais qui ne m'a pas

**Le Canard  
est un journal  
politique,  
mais ce n'est  
pas un organe  
partisan**

vraiment mis le pied à l'étrier, et d'une professeure de lettres, assez typique finalement du recrutement des journalistes, j'ai un bon salaire, inférieur à ce que cela peut être au *Monde* ou au *Figaro*. Et puis surtout je me sens toujours aussi bien au *Canard*, ce n'est peut-être pas le plus beau journal (non, c'est *L'US* :



d'ailleurs... il ne lisait pas vraiment avant d'y travailler. Portrait rapide d'un volatile en pleine forme : « On est dans une période faste en ce moment – merci Monsieur le Président –, nous tirons à 650 000 exemplaires mais on devrait stabiliser à 500 000. Environ 60 000 abonnés, contre 300 000 revendiqués par l'Express par exemple, sauf que nous, c'est vrai... L'identité du *Canard* c'est la satire et l'absence de publicité. On peut parler d'une certaine aisance... » Qui est l'heureux propriétaire ? « Depuis Maurice Maréchal, le journal appartient aux rédacteurs. En cas de décès, les actions sont réparties entre les autres journalistes. Elles ne peuvent être vendues. Exception dans la presse française ? « *Libération* ou *Le Monde* sont aujourd'hui considérablement fragilisés financièrement : Beffa et Lagardère au *Monde*, Rothschild à *Libé*, Pinault au *Point*... Pas évident d'ailleurs que cela influe sur

**On est dans  
une période  
faste en ce  
moment.  
Merci Monsieur  
le Président**

NDLR), mais c'est le plus libre. Je choisis mes sujets, mes causes, quand je reçois un courrier d'un prisonnier d'opinion au Tchad, après sa libération, j'en tire une fierté bien plus grande qu'au lendemain de la démission de DSK après l'affaire de la MNEF, croyez-moi. » On le croit. ■

**Propos recueillis  
par Matthieu Leiritz**

(1) Jean Prouvost, 1885-1978 : industriel ayant construit un empire de presse.

**Le Canard Enchaîné** : hebdomadaire satirique français fondé le 10/09/1915 par Maurice Maréchal, Jeanne Maréchal, et Henri-Paul Deyvaux-Gassier.  
Son slogan : *La Liberté de la presse ne s'use que quand on ne s'en sert pas. Sa devise, inventée par H.-P. Gassier en 1915 : Tu auras mes plumes, tu n'auras pas ma peau.*

l'audiovisuel public, en passant par le rachat du quotidien économique *La Tribune* par Bernard Arnault. Deux journalistes, de deux hebdomadaires rigoureusement indépendants, *Le Canard Enchaîné* et *Politis*, nous ont reçus, pour évoquer les relations toujours complexes de la presse et des pouvoirs.

# Politis : une vitalité retrouvée

**DENIS SIEFFERT** rédacteur en chef de *Politis*

**S**iégeant derrière son bureau au troisième et dernier étage d'un immeuble du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tel un vieux sage, dans une mezzanine bas de plafond débordant de livres sur le conflit israélo-palestinien qui le passionne, Denis Sieffert, rédacteur en chef de *Politis*, est conscient des risques que court actuellement la presse : « La presse, indépendante, aujourd'hui ? Certainement pas. Il y a quelque temps, un news avait fait une enquête sur Peugeot, qui n'avait pas eu l'heure de plaisir à l'entreprise. Cette dernière a donc privé, le journal de publicité. Quand cela vous arrive, avant de publier une enquête, vous y regardez à deux fois. Mais quand on est un gros média qui a besoin de financement privé, peut-on faire autrement ? On constate même que la situation empire. Il y a une auto-censure de plus en plus grande de la part des journaux, du fait de leurs actionnaires ou des annonceurs. »

*Politis* lui-même n'a d'ailleurs pas toujours été à l'abri d'une remise en cause de son indépendance : pudique sur la grave crise que le journal a connue il y a deux ans – « c'est de l'histoire ancienne » – Denis Sieffert, retranché derrière son ordinateur et la pile de livres envahissant son bureau, la rappelle du bout des lèvres.

« Nous avions le sentiment d'une mainmise de l'ancienne direction d'ATTAC sur le journal. Nous sommes allés devant le tribunal de commerce. Mais le petit actionnaire qui devait mettre un million s'est désisté. En octobre 2006, plus de six mille souscripteurs se sont mobilisés pour recapitaliser le titre. Aujourd'hui, le personnel de *Politis* et des représentants des lecteurs, réunis au sein d'une association, constituent l'actionnaire majoritaire, garant de l'indépendance rédactionnelle. Depuis, nous sommes

passés de 2 500 numéros vendus en kiosque à 4 300, et de 7 800 abonnements à 11 300. La maquette a été changée, le site internet s'est développé, et le mode de mobilisation pour le sauvetage a accru le nombre de lecteurs. Cette année, pour la première fois, nous sommes bénéficiaires. »

Pour ce qui est des relations de Nicolas Sarkozy avec la presse, Denis Sieffert répond d'abord avec ironie...

« Sarkozy, de *Gala* à *Politis*, est paradoxalement le bienfaiteur de la presse. Il fait vendre. Plus sérieusement, l'empêtrement du président de la République sur la presse écrite est marginal, certes, mais d'un point de vue symbolique, il est inquiétant : en témoigne la publicité pour *Courrier International* dans le métro, censurée par la RATP, sous prétexte d'irrespect vis-à-vis du chef de l'État. Au niveau de l'audiovisuel, de nombreuses choses déplaisantes se déroulent, comme la convocation de la presse pour assister à l'arrestation de quelques jeunes à Villiers-le-Bel : il y a une volonté politique évidente de faire savoir avant même d'avoir agi. Et on essaie de nous faire croire que ce sont des syndicalistes qui auraient averti les médias... »

Il y a cependant des mouvements de rébellion, remarque Sieffert : « Le JT de *France 2* n'a ainsi pas hésité à montrer la vidéo du *Parisien* où le Président lançait la fameuse insulte "Casse-toi pauvre con". La presse écrite aussi se rebelle : c'est de Montvallon lui-même, directeur adjoint de la rédaction du *Parisien*, qui a donné l'information selon laquelle Sarkozy ne s'est pas excusé lors de la rencontre avec les lecteurs. Quelque chose est en train de se fissurer. »

Un réel souci de l'indépendance, donc, qui s'explique aussi par le parcours de Denis Sieffert : avant

d'être à *Politis*, il a travaillé comme rédacteur en chef adjoint au service étranger de l'ACP (l'Agence Centrale de Presse), qu'il a quittée quand elle a été rachetée par le magnat de la presse Robert Maxwell<sup>(1)</sup>. La création de *Politis* en 1988 témoigne de ce désir d'autonomie : « il s'agissait de faire une sorte de *France Observateur* mais d'avant Claude Perdriel<sup>(2)</sup> », précise-t-il... Autant de raisons qui expliquent la vitalité retrouvée de *Politis*, qui a fêté cette année son vingtième anniversaire. Mais cette bonne santé est aussi, selon Sieffert, à mettre à l'actif de la ligne éditoriale de *Politis* : « Notre bac à sable, c'est la gauche de la gauche, mais nous ne sommes mariés à personne. Du fait de l'évolution du Parti socialiste, un espace se libère, que la gauche sociale devrait réinvestir : à *Politis*, nous en cherchons les signes. On recommence ainsi à parler du monde ouvrier, à travers le thème de la souffrance au travail, de la grève dans la distribution. On a été intoxiqués par le discours « il n'y a plus de cols bleus ». On revient peu à peu à un raisonnement en terme de classes. Le contexte y aide d'ailleurs. Si les mots ont fait peur, on n'hésite plus à utiliser les termes de prolétaires, de lutte des classes, de conflits d'intérêt. »

Une préoccupation sociale qui



**Notre bac à sable,  
c'est la gauche  
de la gauche**

trouve sa source dans ses origines : Sieffert, issu d'une famille ouvrière des HLM de Pantin, n'a pas fait d'école de journalisme – « *J'ai été à l'école des AG de la fac* » – et a commencé par de simples piges... à *France Football*. Interrogé sur ses ambitions pour l'avenir, Sieffert répond d'ailleurs qu'il songe à créer une page sport à *Politis*... ■

**Propos recueillis par**  
**Matthieu Leiritz et Nicolas Morvan**

(1) Robert Maxwell, 1923-1991 : magnat de presse britannique, connu pour ses nombreuses malversations financières.

(2) Claude Perdriel, né en 1926 : dirigeant de journaux français, à la tête du *Nouvel Observateur*, et membre du conseil de surveillance du journal *Le Monde*.

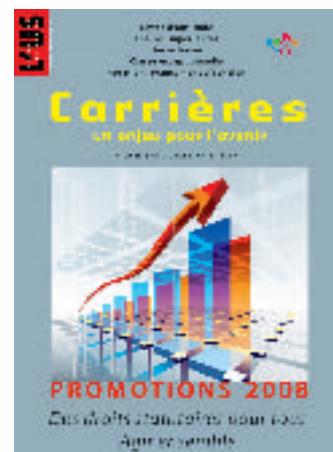
*Politis* : hebdomadaire français, paraissant le jeudi, fondé en 1988 par Bernard Langlois, aujourd'hui dirigé par Denis Sieffert. *Politis* est l'un des membres fondateurs d'ATTAC-France.

# Notation administrative 2008/2009

**L**a campagne de notation va débuter dans la plupart des académies, à l'exception de quelques-unes où elle est en cours d'achèvement. Tous les personnels titulaires ou stagiaires en activité sont concernés, y compris ceux qui sont en congé pour une période courte au cours de l'année. Tout retard de notation administrative est préjudiciable à l'avancement – donc à la rémunération qui en résulte – d'où l'in-

térêt pour chacun de suivre l'évolution de sa note. Le supplément carrières à *L'US* n° 661 du 5 janvier<sup>1)</sup> vous donne les informations pour vous repérer, notamment les grilles nationales de notation. Vous y trouverez aussi le rappel de la procédure de contestation (ou requête en révision), celle-ci étant un droit individuel à caractère statutaire. Il ne faut pas hésiter à contester, y compris l'appréciation littérale ou les pavés,

même si pour être recevable, c'est toujours la note chiffrée qui doit faire l'objet de la requête en révision. À l'exception des chaires supérieures qui dépendent du ministre, la notation administrative relève du recteur sur proposition du chef d'établissement (ou du chef de service). La CAPA est obligatoirement consultée sur chaque requête en révision. N'hésitez pas à consulter la section académique du SNES pour vous



aider dans cette démarche, et en tout état de cause et à lui faire parvenir une copie de votre demande. ■

**Nicole Sergent, Didier Pihoué**

1. <http://www.snes.edu/s4pub/>

## NOTES ADMINISTRATIVES DES AGRÉGÉS - 2007 MOYENNES ACADEMIQUES ET NATIONALE PAR ACADEMIES ET ÉCHELONS

2007	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Aix	34,32	34,75	35,46	36,57	37,94	38,88	39,45	39,79	39,93	39,98
Amiens	34,50	34,90	35,47	36,69	37,78	38,85	39,47	39,85	39,94	39,98
Besançon	34,60	34,81	35,96	36,98	38,09	39,13	39,64	39,91	39,97	40
Bordeaux	34,43	34,55	35,70	37,01	37,95	38,96	39,46	39,85	39,96	39,98
Caen	34	34,10	34,70	35,80	37,40		38,90		39,60	39,80
Clermont-Ferrand	34,05	34,22	35,62	36,70	37,99	38,95	39,62	39,84	39,98	39,99
Corse			36,33	37,75	38,72	39,75	40	40	40	40
Créteil	34,13	34,88	35,53	36,76	38,03	39,04	39,50	39,89	39,96	39,99
Dijon	34,30	34,80	35,62	36,80	38,05	38,96	39,54	39,79	39,95	39,99
Grenoble	34,37	34,64	35,59	36,87	38,03	38,89	39,57	39,85	39,96	39,98
Guadeloupe	34,25	34,83	35,47	36,68	37,86	38,91	39,51	39,84	39,90	39,96
Guyane		34,65	35,80	36,67	37,53	39,03	39,44	39,78	39,89	39,99
Lille	33,79	34,69	35,80	36,87	38,20	38,78	39,58	39,81	39,79	39,99
Limoges	34,50	35,10	35,75	36,97	38,23	39,09	39,58	39,83	39,93	39,94
Lyon	34,23	34,85	35,65	36,85	38,12	38,89	39,51	39,82	39,96	39,99
Martinique		34,83	35,91	36,38	38,18	38,77	39,50	39,85	39,94	39,97
Mayotte		34,50	35,25	37	38,10	38,88	39,55	39,71	39,96	39,95
Montpellier	34,33	34,67	35,60	36,76	38,11	38,94	39,56	39,83	39,95	39,99
Nancy-Metz	34,20	34,57	35,36	36,54	37,75	38,88	39,45	39,83	39,91	39,98
Nantes	34,11	34,84	35,40	36,87	38,07	38,94	39,63	39,88	39,97	39,91
Nice	34,47	34,92	35,81	36,87	38,01	39,09	39,66	39,87	39,98	39,99
Nouvelle Calédonie	34	35	35,25	36,92	38,13	39,14	39,55	39,83	39,97	40
Orléans-Tours	34,12	35,01	35,69	36,70	38,15	39,09	39,66	39,90	39,98	39,98
Paris	34,30	34,74	35,11	36,68	38,03	38,92	39,44	39,82	39,95	39,98
Poitiers	34,57	34,14	35,81	36,82	38,09	39,07	39,67	39,89	39,96	39,99
Reims	34,31	34,67	35,48	36,73	38,03	38,94	39,47	39,86	39,96	39,99
Rennes	34,38	34,55	35,38	37	38,08	39,08	39,75	39,91	39,98	39,99
Réunion	34			35,86	37,10	37,10	38,90	39,66	39,76	
Rouen	34,13	34,97	35,57	36,78	37,92	39,05	39,71	39,89	39,98	39,99
Strasbourg	34,16	34,80	35,43	36,72	38,03	39,17	39,61	39,85	39,95	39,98
Toulouse	34,25	34,88	35,64	36,89	38,05	38,98	39,62	39,86	39,96	39,99
Versailles	34,33	34,80	35,46	36,66	37,86	38,90	39,49	39,85	39,95	39,98
T.O.M.		34,25	35,16	36,68	37,25	38,94	39,57	39,81	39,95	39,98
Affaires étrangères										40
Agence				36,50	36,81	38,18	38,78	39,49	39,72	39,92
Moyenne nationale	34,26	34,81	35,52	36,76	38,01	38,96	39,55	39,85	39,95	39,98

Ces moyennes, éditées par le ministère, sont celles constatées après péréquation nationale. Elles donnent l'état réel de la notation prise en compte dans les opérations d'avancement des agrégés pour l'année en cours (2007-2008).

# Résultats de l'inter

**L**es Formations paritaires mixtes nationales (FPMN) s'ouvrent au ministère le lundi 10 mars. Après un nouvel examen (11 mars), les affectations en mouvements spécifiques seront ensuite validées par la FPMN de chaque discipline.

**Les commissaires paritaires nationaux** du SNES fournissent un lourd travail de vérification

sur le projet de mouvement : rétablissement de « capacités d'accueil », correction de nombreuses erreurs... les élus apportent aussi un maximum d'améliorations au projet de l'administration, dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun.

Nous publions ci-après le calendrier prévisionnel des commissions par discipline.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE 2008

**12 mars** : arts appliqués, arts plastiques, éco-gestion-bureautique, info-gestion, éducation musicale, SES, STI, technologie.

**13 mars** : mathématiques, sciences-physiques, physique appliquée, SVT.

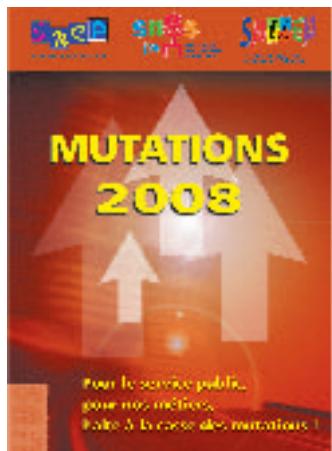
**14 mars** : histoire-géographie, langues régionales.

**17 mars** : documentation, lettres classiques, lettres modernes, philosophie.

**18 mars** : allemand, anglais, espagnol, italien.

**19 mars** : CO-Psy, DCIO, CPE.

En raison de la grève nationale du mardi 18 mars, les commissions ne se tiendront pas ce jour. **Les FPMN des 18 et 19 mars seront vraisemblablement repoussées d'une journée. Les modifications seront communiquées via notre site [www.snes.edu](http://www.snes.edu), page : [www.snes.edu/s4pub/rubrique.php3?id\\_rubrique=2](http://www.snes.edu/s4pub/rubrique.php3?id_rubrique=2).**



mettons à disposition des collègues syndiqués un numéro prioritaire : 01 40 63 29 80.

### Phase intra-académique

Les serveurs rectoraux devraient ouvrir à partir du 25 mars. Pour la formulation des vœux de l'intra, nous reconduisons un vaste dispositif d'information semblable à celui de 2007 : publication nationale « intra 2008 », supplément des sections académiques du SNES, mise en ligne des bulletins syndicaux académiques, barres de l'intra 2007, réunions et permanences « mutations »... ■

Christophe Barbillat,  
Dominique Dédale-Deschamps  
emploi@snes.edu

## AGRÉGÉS

# Avancement d'échelon 2007-2008

**L**a CAPN des agrégés a été réunie du 26 au 28 février pour examiner l'avancement d'échelon des agrégés promouvables entre le 1<sup>er</sup> septembre 2007 et le 30 août 2008. Les notes prises en compte sont celles arrêtées au 31/08/2007 (ou au 1/09/2007 en cas d'entrée dans le corps).

Les promotions à rythme unique ou à l'ancienneté comprises entre le 1/09/2007 et le 31/12/2007 ont été prononcées début janvier. Celles intervenant entre le 1/01/2008 et le 30/08/2008 seront arrêtées dans la première quinzaine de mars. Il en va de même pour toutes les promotions au grand choix, au choix ou à l'ancienneté prises à l'issue de la CAPN. Il faut compter ensuite au moins deux mois, selon la célérité des services rectoraux, pour une traduction sur la feuille de paye.



### Suivi par le SNES

L'examen des fiches syndicales a permis, avant la CAPN, de faire corriger des notes ou des dates de promouvabilité mais aussi de rattraper des promotions oubliées l'année dernière ! Nous continuons d'intervenir sur toutes les situations qui nous sont signalées depuis la fin de la CAPN et nous informons les collègues concernés au fur et à

mesure des réponses apportées par le ministère.

De plus, tous les retards d'inspection relevés dans les fiches syndicales ont été dénoncés en CAPN et transmis à l'administration pour l'inspection générale. Ces situations qui perdurent demeurent inacceptables tant elles pénalisent injustement les collègues qui en sont victimes. Nous avons aussi renouvelé notre demande d'une mise à plat de la notation pédagogique des agrégés : note d'entrée dans le corps, fréquence des inspections, grille de notation par discipline.

### Avantage spécifique d'ancienneté (ASA)

Nous avons obtenu que tous les collègues concernés (cf. supplément carrières à L'US n° 661 du 5/01/2008) voient leur situation

complètement examinée par le ministère postérieurement à la CAPN. En effet, les erreurs, pointées et dénoncées par le SNES depuis quatre ans, portent autant sur le volume des droits acquis que sur son utilisation dans les promotions. À l'issue de ce travail exhaustif qui devrait prendre plusieurs semaines, chaque collègue concerné recevra, via le rectorat, un nouvel arrêté ministériel de promotion qu'il devra vérifier. Nous avons d'ores et déjà signalé tous les écarts constatés entre les documents ministériels et les copies d'arrêtés d'ASA jointes aux fiches syndicales. Si vous ne l'aviez pas fait, nous vous invitons à nous les fournir par courriel ou fax (01 40 63 29 09).

Les barres sont disponibles sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu) rubrique carrières. ■

Didier Pihoué, [agreges@snes.edu](mailto:agreges@snes.edu)

# Le bac vous salue bien

**L**'histoire du baccalauréat impose une évidence : son public s'est élargi, ses taux d'accès ont augmenté à chaque fois que l'institution et la représentation nationale ont décidé d'accroître sa diversification, tout en maintenant sa dimension nationale (meilleure identification des séries de la voie générale, création de la voie technologique, puis du baccalauréat professionnel). Des cohérences ont été pensées, des programmes construits pour la réussite d'une part croissante d'une génération, enjeu de société, que l'élévation du niveau de qualification exigée d'ici 2015 (données BIPE) confirme.

## Les logiques à l'œuvre

Plus de 80 % de reçus au bac ? Oui, mais c'est un taux calculé sur les élèves qui le présentent. En réalité sur l'ensemble d'une génération, le taux est ramené à 63 %, c'est-à-dire moins des deux tiers d'une classe d'âge. La nuance est importante.

Les taux d'accès stagnent d'ailleurs depuis plus de dix ans. Certains voudraient faire croire que le baccalauréat n'a plus d'intérêt, qu'il est « donné » à tout le monde (alors qu'un tiers d'une génération n'y a pas accès). Dans son livre « Stop à l'arnaque du bac », Jean-Robert Pitte, président de la Sorbonne, affiche clairement l'objectif des



tenants de la mort du bac : « ...retirer au bac, qui serait désormais délivré par les lycées, son caractère de grade universitaire. Et instaurer une orientation-sélection explicite, transparente et juste à l'entrée à l'Université ». Tout est dit. De fait, deux logiques s'affrontent ; celle qui veut faire du baccalauréat une simple certification de la fin de la scolarité secondaire et celle qui veut maintenir son statut de diplôme national, reconnu sur l'en-

semble du territoire français et au-delà, et premier grade universitaire. Dans le premier cas, la réduction drastique du nombre des épreuves nationales pour diminuer les coûts (en fait seulement pour l'État) et la mise en place de contrôles locaux, aménagés selon les établissements, iront de pair avec une sélection renforcée à l'entrée à l'Université dans laquelle l'origine du candidat pèsera très lourd. Dans la deuxième perspective, que

nous défendons, le baccalauréat, diplôme national fait accéder de droit à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, permet de passer les concours de la catégorie B de la fonction publique, etc.

## Faire évoluer le bac ?

Un groupe de travail du Sénat, présidé par le sénateur Legendre, a annoncé en décembre qu'il entendait « proposer des pistes de réforme qui feront l'objet d'un rap-

## LE COÛT DU BAC : QUELQUES CHIFFRES UTILES DANS LE DÉBAT

Les chiffres clés du bac 2007

<http://www.education.gouv.fr/cid5165/le-baccalaureat-2007.html#la-session-2007-en-chiffres>

### Extraits

Corrections : 1,49 euros ou 1,86 euros par copie selon les épreuves.  
Vacances orales : 37,26 euros pour 4 heures d'interrogation orale.

### Coût moyen national par candidat

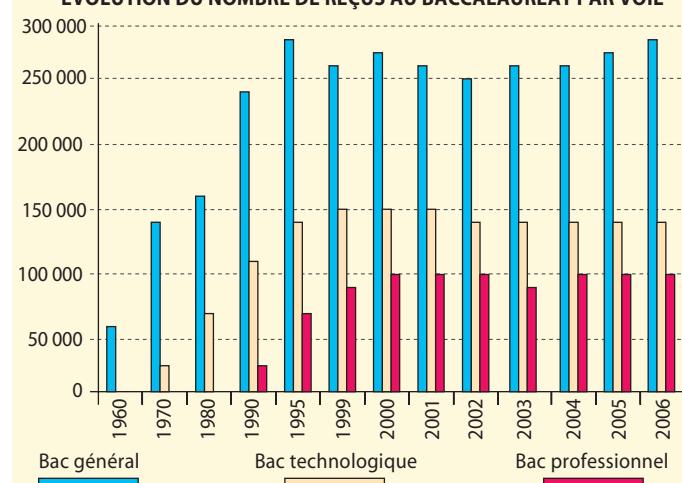
55,4 euros pour le baccalauréat général.

71,4 euros pour le baccalauréat technologique.

61,2 euros pour le baccalauréat professionnel.

À comparer aux 9 000 à 10 000 euros que coûte par élève une année scolaire dans le second degré...

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REÇUS AU BACCALAURÉAT PAR VOIE



## PETITE HISTOIRE DU BACCALAURÉAT

**1808.** Création d'un baccalauréat ès-sciences. C'est le décret organique du 17 mars 1808 qui crée le baccalauréat. Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans et l'examen ne comporte que des épreuves orales portant sur des auteurs grecs et latins, sur la rhétorique, l'histoire, la géographie et la philosophie. Les premiers bacheliers sont au nombre de 31. Ce diplôme, qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'ouvrir l'accès à l'enseignement supérieur (le baccalauréat est le premier grade universitaire), va se démocratiser au fil du temps : en 1880, à peine 1 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat, proportion qui s'élève à 62,6 % en 2003.



lisées.). Il existe huit bacs technologiques.

**1985.** Le baccalauréat professionnel a vu le jour en 1985. Crées en étroite relation avec les milieux professionnels, les bacs professionnels répondent à la demande des entreprises en techniciens d'atelier, employés ou ouvriers hautement qualifiés. Leur objectif est prioritairement l'entrée dans la vie active, même s'ils permettent dans certains cas la poursuite d'études.

**1993.** En 1993, les nouvelles séries du baccalauréat général sont instituées :

- ES (économique et social).
- L (littéraire).
- S (scientifique).

port d'information présenté au mois de juin 2008 ». « À un moment où la valeur du baccalauréat en tant que diplôme comme en tant que sésame vers l'enseignement supérieur fait débat. » Le groupe de travail a reçu le SNES, qui a développé sa conception du baccalauréat et son attachement à la diversification (voir en référence <http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2122>). Une interview du sénateur Legendre avançant des propositions comme le retour au baccalauréat en deux ans et la réduction du nombre d'épreuves est parue dans la presse la semaine passée. Des propositions faites « en totale indépendance » martèle le sénateur. Des protestations s'élèvent de membres du groupe de travail qui s'étonnent de cette expression alors qu'« aucun bilan collectif » n'a été tiré... À suivre.

Une réflexion sur les cohérences internes des séries, ainsi que sur le contenu et les modalités des épreuves du baccalauréat est légi-

### REPÈRES POUR L'ACTION

**Baccalauréat 2008 :** le calendrier n'est pas acceptable. Il est lourd de conséquences. Nous avons protesté auprès du ministère et continuons d'exiger que les dates soient avancées. Une pétition est à la disposition des collègues. Voir site du SNES

<http://www.snes.edu/clet/spip.php?article2031>

**Reformes ministérielles :** voir page 2.

**Nous engagerons et soutiendrons les mobilisations nécessaires, comme celle actuelle contre la généralisation du « bac pro en trois ans ».**

time, mais l'existence d'une véritable diversification, qui semble remise en cause par les projets ministériels imminents doit être défendue. De même, nous défendons le principe d'épreuves conçues nationalement à partir de programmes nationaux avec des examinateurs indépendants et refusons toute extension du nombre des épreuves en contrôle local (CCF). Les jeunes qui manifestaient en 2005 et ont fait reculer le ministre Fillon dans sa volonté de réduire le nombre d'épreuves nationales l'ont bien compris. C'est toujours vrai aujourd'hui. ■

Mireille Breton



© istock/AyzeK

### Publicité

**ASSOCIATION ATHÉNA**

Circuits ouverts à tous au printemps et en été en Grèce continentale, dans les Cyclades, à Venise, ou Maroc... Stage d'initiation au grec moderne à Alonissos, la perle des Sporades. Tous nos circuits, très riches sur le plan culturel, avec des prestations de qualité, sont d'un standard inégalé.

Tout est sur notre site : [www.athenavoyages.com](http://www.athenavoyages.com)

Catalogue sur demande :

Tel. 06 34 65 01 80  
semail : [info@athenavoyages.com](mailto:info@athenavoyages.com)  
Tél. 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 43 15

30<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DE LA CNTE (Confédération national des travailleurs de l'Éducation).

## Brésil

Le 30<sup>e</sup> congrès de la CNTE s'est tenu à Brasilia du 17 au 20 janvier sur le thème : « l'Éducation publique, la différence comme moyen de promouvoir l'égalité ».

Dans un pays pluriethnique comme le Brésil, l'éducation se fonde sur la diversité humaine tout en donnant à chacun le maximum de possibilités de réussite. Le SNES était invité car il entretient d'étranges relations avec nombre de syndicats d'Amérique latine et en particulier avec la CNTE dont les relations avec le SNES ont toujours été très fortes.

À ce congrès ont participé des invités de différents syndicats latino-américains et du reste du monde. Des représentants des États-Unis, de l'Espagne, de la France, du Portugal, de l'Allemagne, du Chili, de Cuba, de Curaçao, de l'Uruguay, du Honduras et de la Colombie ont parlé des politiques éducatives dans leur pays respectif et des régressions qui menacent l'Éducation, tout en critiquant la privatisation du secteur et en appuyant l'action de la CNTE pour défendre l'éducation publique.

Le SNES, comme tous les invités internationaux, a disposé d'un temps de parole en plénière de trois minutes. Le SNES a marqué son opposition à la politique de suppression



© DR

massive d'emplois de fonctionnaires pratiquée par le gouvernement actuel. Il a rappelé ses effets désastreux dans l'éducation, notamment sur les conditions de travail, lesquelles doivent continuer à être encadrées par les statuts qui permettent de donner à tous les mêmes références et les garanties nécessaires. Le SNES a réaffirmé son attachement à une fonction publique de carrière et à une valorisation massive des salaires pour pallier la forte dégradation du pouvoir d'achat.

C'est le message transmis par le SNES aux délégués du congrès de la CNTE.

Dans le cadre de ce congrès, les invités internationaux ont été reçus par le Président Luis Inacio Lula Da Silva (ci-dessus, au

centre), ancien ouvrier emprisonné pendant la dictature, ancien syndicaliste. À cette occasion ont été abordés les questions du salaire minimum enseignant et l'investissement dans la formation des enseignants et dans les infrastructures au niveau national. En effet le Brésil connaît de fortes disparités en fonction des États et la CNTE souhaite depuis longtemps harmoniser l'investissement éducatif et donner de fortes garanties pour les personnels en réglementant leur rémunération au niveau national. C'est d'ailleurs ce qui a été réalisé l'année dernière en Argentine avec la mise en place d'un salaire plancher garanti valable dans tous les États de ce pays. ■

Henri Nouri

## REPUBLICHE CENTRAFRICAINE

# L'éducation pour tous ?

Les fonctionnaires centrafricains – et notamment les enseignants – sont engagés dans une grève depuis le début du mois de janvier. Il faut dire qu'ils n'ont perçu que six mois de salaire en 2007, et que de toute façon celui-ci est bloqué depuis 20 ans (60 000 CFA, soit 90 euros).

Qui plus est, le gouvernement n'hésite pas à recourir à des recrutements de vacataires pour remplacer les grévistes. Dans un contexte général de grande pauvreté, les enseignants sont, comme la plupart des centrafricains, souvent contraints de trouver des activités rémunératrices complémentaires. Alors que le pays dispose de ressources naturelles importantes (diamant, or), l'Éducation souffre d'un manque criant de moyens : il n'est pas rare que les effectifs des classes atteignent 200 élèves. Par ailleurs l'autoritarisme des autorités s'exerce sur les enseignants, par exemple par des mutations forcées.

Le SNES a rencontré des militants de la principale fédération enseignante (FSEC\*) à Bangui pendant deux jours, les 15 et 16 février dernier, dans un atelier de réflexion visant à renforcer l'efficacité du syndicat. Dans un pays où, pour se rendre à la capitale depuis une province éloignée, il faut entre trois et sept jours de car, communiquer avec les collègues

est la première difficulté pour le syndicat. À l'issue de l'atelier, il est apparu que le moyen le plus commode pour transmettre des informations à la profession était la radio. Le SNES va également aider les militants de la FSEC à remettre sur pied un petit journal, abandonné depuis plus de 10 ans faute de moyens. C'est en informant les collègues de

son travail, par exemple dans des commissions paritaires, de son esprit de dialogue comme de sa capacité à engager des luttes, que la FSEC peut viser une autonomie de fonctionnement. Un défi quand on sait que les militants ne disposent pas de décharges de service, que le syndicat ne possède pas de locaux propres, que les décès sont fréquents dans ce pays ravagé par le sida, où l'espérance de vie est inférieure à 44 ans. ■

Florian Lascroux



\*) Fédération syndicale des enseignants de Centrafricaine.

**HONGRIE.** À l'occasion d'une invitation du Syndicat des Enseignants hongrois (PSZ), une délégation du SNES a visité un établissement. Informations et impressions recueillies...

# Le lycée « Tiszaparti »

**A**u bord de la rivière Tisza, à Szolnok, deux heures de route depuis Budapest, plusieurs bâtiments de deux étages où sont accueillis 700 élèves de 14 à 18 ans. Avec ses 50 enseignants et 28 personnels techniques et administratifs, le lycée a 23 classes dont certaines sont spécialisées en chant et musique, sciences sociales, mathématiques et informatique. L'offre de formation en langues vivantes est particulièrement riche : cours d'allemand, français, anglais, latin et japonais. Un lycée pas comme les autres ouvert sur l'international (il y a 4 lycées à Szolnok) si on en croit le tableau des prix décernés aux élèves (et aux professeurs), les jumelages avec des établissements étrangers. Dès le hall d'entrée, sourires et bonne humeur des élèves ont un effet communicatif. « *Ce sont des élèves disciplinés, travailleurs et astucieux* » nous dit le proviseur. Sur 176 candidats bacheliers, 133 ont réussi et ont eu accès à l'enseignement supérieur, 50 % viennent de Szolnok, 50 % du département et bénéficient de l'internat. Les cours ont lieu de 8 heures à 15 h 30. 31,5 heures de cours par semaine pour un élève en classe de 9<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup> (soit la première et la deuxième année du lycée), 33 heures en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> (troisième et quatrième année). On y prépare le baccalauréat (épreuves écrites et orales). Particularité : le bac est en même temps l'examen d'admission des candidats à l'Université. Les facultés déterminent chaque année le score qu'un élève doit obtenir pour être admis. Et plus surprenant, un bac en deux niveaux : niveau dit moyen, niveau dit élevé. « *Dans notre établissement, 100 % des élèves veulent poursuivre leurs études. Concernant toutes les disciplines, il y a une épreuve « moyenne » et une épreuve « élevée ». Les élèves ne sont pas obligés de choisir le niveau « élevé » dont les exigences sont plus fortes, mais s'ils le choisissent, ils auront des points supplémentaires à l'examen d'admission à la fac* » nous explique Susanna, prof de français. La visite montre que les effectifs sont chargés, 31 à 33 élèves en cours de biologie et de chimie et peu de matériel sauf en salle d'informatique avec 21 postes de travail. Exception : un cours de français avec 20 élèves.

Une discussion à bâtons rompus permet de mieux comprendre à la fois les préoccupations professionnelles et matérielles des collègues. Les enseignants sont des agents contractuels. Leur employeur est le directeur de l'établissement mais la mairie est le gérant de l'établissement (fonds de fonctionnement et masse salariale de l'établissement). Klára est représentante du PSZ dans le lycée : « *Au cours de ces quatre dernières années, il n'y a eu aucune embauche de personnel enseignant. Depuis la rentrée 2007, notre charge de travail s'est alourdie. Nous devons faire 22 heures de cours au lieu de 20 auxquelles s'ajoutent des tâches administratives. On peut avoir une heure supplémentaire*

*à effectuer (heure rémunérée). Ce qui nous intéresse avant tout, c'est la sécurité de l'emploi. Compte tenu de la baisse des effectifs, des postes peuvent être supprimés. Dans ces conditions, comment maintenir la qualité de notre enseignement, sachant qu'en Hongrie, chaque école a obligatoirement "un projet de qualité ?". « L'autre revendication concerne les salaires » renchérit Sándor « Nos diplômes ne sont pas reconnus et nos salaires trop bas, 500 euros. On aurait besoin de 2 000 euros pour vivre décemment ». Et pourtant, dans un contexte économique difficile pour les collègues, ce qui prime avant tout, c'est la réussite des élèves au niveau personnel et professionnel. « Nous sommes des innovateurs » conclut le Proviseur à l'issue de notre visite. Retour à Budapest : le PSZ et le SNES vont démarrer un travail en coopération dont un des sujets portera sur la revalorisation salariale. ■*

Odile Cordelier



© DR

**En Hongrie, les enseignants du second degré sont confrontés à une charge de travail qui ne cesse de s'alourdir et à des rémunérations insuffisantes pour vivre correctement (450 euros pour un début de carrière). Depuis la rentrée de septembre, ils ont à effectuer un service de 22 heures de cours par semaine (au lieu de 20). Conséquence de cette augmentation du temps de travail et de la baisse démographique : suppression de 7 000 postes. Le Syndicat hongrois des enseignants PSZ (83 000 adhérents, enseignants, personnels techniques et administratifs, chefs d'établissement, du pré-primaire, primaire et secondaire incluant l'enseignement professionnel), avec lequel le SNES vient de démarrer un projet de coopération, se bat pour obtenir une nouvelle grille salariale. Objectif : la reconnaissance et la prise en compte du niveau des diplômes et qualifications des personnels enseignants. C'est bel et bien la valorisation de la profession enseignante que le syndicat met à l'ordre du jour.**

## Europe

### Décrochage scolaire

Réunis le 14 février lors du Conseil « Éducation, Jeunesse et Culture », les ministres européens de l'Éducation ont souligné le problème aigu du décrochage scolaire. Un élève sur six âgé de 18 à 24 ans quitte l'école en n'ayant effectué que le premier cycle de l'enseignement secondaire inférieur (niveau collège) soit 15,3 %. En France, le taux de décrochage scolaire est de 13,6 % (statistique de 2006). Parmi les moyens d'y remédier, il faudrait envisager « une aide plus importante aux écoles défavorisées, une coopération plus étroite entre les enseignants et les parents, des programmes d'encadrement et une attention particulière aux enfants issus de l'immigration ». Rendre la profession enseignante plus attractive, ce n'est vraiment pas le chemin pris par la France. Les conclusions de ce Conseil serviront de base aux messages adressés aux chefs de gouvernement lors du Conseil du mois de mars.

## Forum social européen

### Malmö

La dernière assemblée européenne de préparation du FSE de Malmö (septembre 2008) s'est déroulée à Berlin du 21 au 24 février. Neuf axes thématiques ont été déterminés pour structurer le programme, accessible sur le site <http://www.fse-esf.org/>

La centrale syndicale suédoise L.O. a enfin décidé de participer au FSE et de le soutenir financièrement, ce qui a favorisé le retour d'organisations syndicales (belges, espagnoles, etc.). La CES (Confédération européenne syndicale) intervient également. Certaines nouveautés vont caractériser le prochain FSE : espaces thématiques ouverts, activités diversifiées et séminaires plus interactifs et transversaux.

Il est possible de proposer des thèmes de séminaires jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Le prochain FSE de 2010 aura lieu à Istanbul.

### À LIRE

#### Revue des revues

##### LES MOMENTS LITTÉRAIRES

N° 19, 1<sup>er</sup> semestre 2008, 12 €.



Une curieuse revue, faite de réflexions sur la mémoire à partir de journaux intimes, de témoignages pour s'essayer à redonner une image de vie à cette Histoire en train de se faire. À partir des travaux de J.-B. Pontalis ici interviewé. L'essentiel est dans les publications de ces *Lettres polonoises* écrites en 1936 d'un Juif pratiquant, sorte de témoignage brut. Des chroniques dont une sur Avignon 2003 et la lutte des intermittents complètent le numéro. Une autre vision de la littérature.

##### LABYRINTHE

N° 29, 2008 (1), 10 €.

Revue interdisciplinaire, elle centre ce numéro autour de la critique interne du libéralisme, ses promesses utopiques et les réalités qu'il légitime. Intéressant dans la volonté de réinterroger les concepts, à partir notamment de Foucault...

##### LES CAHIERS DU JAZZ

N° 4, 2007, Éditions Outre Mesure, 10 €.



Revue annuelle désormais, elle continue de faire vivre la réflexion sur le jazz. Un numéro éclectique allant de Ray Charles et Billie Holiday au rap et au slam, en passant par Pierre Mac Orlan. Indispensable.

##### AUTREMENT

Collection Mémoires/Villes, n° 137. Une visite d'Angkor, sorte de voyage dans le temps, du VIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle comme dans les mythes, sous la direction de Hughes Tertrais. À travers ces temples restaurés des interrogations multiples sur la mémoire et l'identité khmères, sur la « parole » des pierres, sur la manière de se servir de l'Histoire, de la mémoire et du souvenir et, plus que tout, sur la définition du Cambodge d'aujourd'hui.

N. B.

### Notre sélection

#### ► « FAIRE » DE L'HISTOIRE



Le « Goulag » ? Soljenitsyne a décrit cet emprisonnement sur la base de sa propre expérience et l'auteure s'y abreuve, oubliant l'ouvrage de référence de Anton Cilliga, *Au pays du mensonge déconcertant*. L'intérêt de ce gros livre, commencer à appliquer la méthode historique. Mais il faudrait se libérer de cette vision revancharde de l'histoire mise en œuvre dans *Le livre noir du communisme*, sinon c'est l'Histoire qui sera la grande perdante.

• *Goulag. Une histoire*, Anne Applebaum, Folio/Histoire, 1 064 p.

## LA SOCIÉTÉ ISRAÉLIENNE AUX RAYONS X DE LA LITTÉRATURE

### Une écriture réaliste

Plusieurs livres, romans, viennent de paraître éclairant les tensions, les attentes, les peurs, les angoisses et les divisions de la société israélienne. Plus que les sociologues, les littérateurs sont obligés, pour créer, de mettre à jour les failles béantes et en même temps de faire surgir une critique fondamentale de son fonctionnement, de son idéologie, de ses rapports avec l'Autre, les Palestiniens en l'occurrence.

Amos Oz, le plus connu, joue ici avec le lecteur, d'un jeu dont il détient toutes les règles. Invité à parler de son dernier livre, il s'évade par la pensée, dessinant à petites touches des personnages multiples à qui il prête des vies. *Vie et mort en quatre rimes* – citation d'un poète oublié – est une sorte de regard sur le côté de la réalité pour pénétrer dans les profondeurs de l'inconscient collectif et individuel. Derrière le rire et l'ironie, se dissimule à la fois la violence comme le conflit du « Ça » et du « Moi ». David Grossman, dont le fils est mort récemment dans cette guerre absurde contre le Hezbollah, se livre, lui, à une réflexion passant abruptement de la création littéraire, *Les livres qui m'ont fait*, à la politique, *Réflexions sur une paix improbable*, pour mêler les deux en deux contributions remarquables, *Connaitre l'Autre de l'intérieur ou dans la peau de Gisela* (qui donne son titre général) et *Écrire dans le noir* dont il faut citer la conclusion : « *Quand nous écrivons le monde n'a plus de prise sur nous. Il ne se rétrécit pas de jour en jour. Quelle chance !* »

Est-ce la raison qui pousse à l'écriture ? Ron Leshem, dans *Beaufort* décrit une vie de garnison pendant la « sale » guerre – une curiosité, y aurait-il des guerres « propres » ? – du Liban, commencée en 1982, au moment où elle semble se terminer, en 1999-2000. Une génération perd ses repères. Elle ne sait plus pourquoi elle est là. Un soupçon de Dino Buzzati passe. Mais le conflit du Moyen-Orient se vit dans chacun d'entre nous, donnant une autre dimension à ce faux-vrai roman contre la guerre. Eshkol Nevo vient aussi de commettre son premier roman, *Quatre maisons et un exil*, qu'il



situe à Maoz Sion, entre Tel-Aviv et Jérusalem, avec comme personnages un couple d'étudiants. À cause sans doute de son éloignement – il a été élevé à Detroit –, il procède à une description au scalpel de cette société partagée entre religieux et laïques, entre peurs et angoisses, entre espoir et fatalisme construisant des rêves d'une société réconciliée avec elle-même et entre Israéliens et Palestiniens. Il ne laisse rien ignorer des spoliations de 1948, lorsque les Palestiniens se sont vus obligés de quitter leurs maisons, leur terre. Ces droits devront être reconnus pour que les habitants de cette partie du monde puissent vivre tout simplement. La même question, « quel avenir pour la jeunesse israélienne ou palestinienne ? »

est posée par la romancière palestinienne Sahar Khalifa, dans *Un printemps très chaud*, partant de l'amitié de deux enfants, l'un Palestiniens, l'autre Israélien, séparés par une clôture métallique, une clôture faite d'idéologie et de volonté de domination. Le tout se déroule dans le cadre de la deuxième Intifada. Les conséquences dramatiques de l'occupation israélienne et les conditions de vie de Yasser Arafat retranché dans son « quartier général » sont la trame de ces histoires. Elle souligne les combats nécessaires, y compris au sein des Palestiniens, pour faire respecter les droits, notamment les droits des femmes.

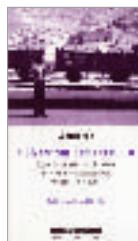
Des réquisitoires/plaidoyers pour le « vivre ensemble » de ces deux populations vivant de manière semblable, séparés par l'idéologie et par des réécritures de l'Histoire, par une mémoire se réinventant sans cesse, alors que la fraternité, la reconnaissance de l'Autre seraient des clés pour faire de ces territoires un exemple pour le monde. La leçon est limpide, ne cessons pas de rêver à un autre monde de liberté et d'égalité ! ■

Nicolas Béniès

- *Vie et mort en quatre rimes*, Amos Oz, Gallimard, 132 p. ; *Dans la peau de Gisela. Politique et création littéraire*, David Grossman, Seuil, 129 p. ; *Beaufort*, Ron Leshem, Seuil, 346 p. ; *Quatre maisons et un exil*, Gallimard, 447 p. ; *Un printemps très chaud*, Sahar Khalifa, 305 p.

#### ► UNE RÉSISTANCE OUBLIÉE

Varian Fry fut un de ces résistants dont l'Histoire n'a pas vraiment retenu le nom. Peut-être parce qu'Américain. Il avait pourtant fondé, à Marseille, le CAS, le centre américain de secours, permettant de sauver, par l'exil, Juifs, artistes – André Breton notamment – et dissidents. Il est l'un



des porteurs de cette tradition du mouvement ouvrier, la solidarité internationale. Un témoignage nécessaire.

• « *Livrer sur demande... Quand les artistes, les dissidents et les Juifs fuyaient les nazis (Marseille 1940-41)* », Agone, 356 p.

#### ► RÉVOLTE EN BIRMANIE

Teza est étudiant et chante contre la junte militaire au pouvoir. Il est arrêté et restera dans cette cage, à Rangoon, pendant des années. Il a 25 ans. L'auteure raconte à la fois ses expériences,

ses rencontres et la répression arbitraire de ces généraux voulant conserver à toute force leurs priviléges. Une sorte de préfiguration des dernières manifestations et des moines et de la population pour exiger la démocratie et la fin de toutes les répressions. Un roman-document.

- *La cage aux lézards*, Karen Connelly, Buchet-Chastel, 607 p.



## Notre sélection

### ► SOMMES-NOUS MANIPULÉS ?

Une visite dans les arrière-cours de la V<sup>e</sup> République dans sa volonté de domestiquer l'information. Verrouillage des premiers temps jusqu'à Sarko-Ségo en passant par Tchernobyl, Ouvéa et les mensonges d'État... des histoires qui nous concernent. • *L'info-pouvoir. Manipulation de l'opinion sous la V<sup>e</sup> République*, Jean-Pierre Bédéï, Actes Sud/Questions de société, 329 p.

### ► LA VILLE EN MORCEAUX

Colson Whitehead est new-yorkais. Sa Ville est une ville-monde aussi éloignée des États-Unis que de la vieille Europe, un *Colosse* - pour reprendre son titre - écrasant tout sur son passage. Une mangeuse d'êtres humains, de rêves toujours renouvelés pourtant, d'espoirs, de confiance en soi, en elle et, dans le même temps, une formidable pépinière de mémoires, de souvenirs, de constructions de soi comme des autres. La raconter supposerait de constituer une encyclopédie. Le mieux était de la découper en treize fresques allant des « Portes de la Ville » à « JFK », l'aéroport permettant de quitter cette Ville folle, pour y revenir et redécouvrir les « Portes ». C'est un livre tournant sur lui-même. La fin appelle le début pour le relire à la lumière des 12 autres chapitres. Suintent l'angoisse, la peur, se mêlant à des joies de courte durée pour une sorte de description de l'Amérique d'aujourd'hui après les attentats du 11 septembre 2001 jamais mentionnés mais omniprésents. Un poème en prose contre le temps qui passe, se concrétisant par de nouvelles constructions, des destructions, des métamorphoses des endroits visités. **N. B.**

• *Le Colosse de New York. Une ville en treize parties*, Colson Whitehead, Arcades/Gallimard, 155 p.

### ► PRIX GONCOURT 2006

Jonathan Littel, Américain, écrit directement en français cette plongée dans le monde intérieur d'un chef de camp de concentration. Une autre façon, intelligente et rusée, de raconter l'holocauste. **N. B.**

• *Les bienveillantes*, Folio, 1 408 p.

## Polars

### ► PARIS, FIN DE SIÈCLE

Victor Legris est libraire et « grand détective » par la volonté de Claude Izner. Le Paris de la fin du 19<sup>e</sup> siècle revit, dans lequel cohabitent modernité - première projection de l'invention des frères Lumière, le cinématographe - et vieilles croyances proches de la sorcellerie. La chute d'une météorite cristallise cet ensemble opposé, pour cette septième investigation de toute la famille Legris, *Rendez-vous passage d'Enfer*. Une confrérie connaît une série de

## MÉMOIRES EN NOIR

# Histoires de luttes

Gérard Mordillat sait saisir l'air du temps, fait à la fois de médiatisation à outrance - l'exemple vient d'en haut même s'il est petit - de vengeance, de mise à mort, de richesses trop exposées et de misères cachées. Notre société se retrouve dans ce roman se situant dans la lignée des grands romanciers américains comme Dos Passos - Gallimard, dans sa collection L'Imaginaire réédite *La grande époque*. Il mêle actualités et fiction pour dresser à la fois le constat d'un monde qui marche sur la tête et un réquisitoire contre ce capitalisme de nouveaux riches à la conscience tranquille. Le lien n'est pas toujours évident, mais l'histoire - les histoires - fonctionne, Shakespeare n'est jamais bien loin, Faulkner non plus. Le titre, *Notre part des ténèbres*, le dit explicitement. On croit à ces salariés dont l'usine ferme et qui, pour leur dignité, piratent un navire où se trouve réuni tout le gratin de leur ancien et nouveau patronat, sans oublier les fonds d'investissement américains comme il se doit. Désespoir et amitiés, l'amour parfois, la mort souvent sont au rendez-vous, un rendez-vous dans l'étrange, ailleurs pour dire la rage qui nous habite, cette rage que l'auteur nous fait partager. ■

Nicolas Béniès

• *Notre part des ténèbres*, Gérard Mordillat, Calmann-Lévy, 488 p.

## Portrait d'un pourri

Entre né dans une famille d'obéissance communiste et italienne aux États-Unis ne protège de rien. Surtout pas de la folie meurtrière, de la peur des femmes et de la volonté de réussir en se mettant du côté du plus fort, les capitalistes en l'occurrence. Eddie Lombardo - Florio, pseudonyme qu'il prendra pour rompre avec sa famille - est de la même trempe que l'inquisiteur Eymerich, un des personnages récurrents dans les mondes de Valerio Evangelisti, un homme au service de ses bas instincts incapable qu'il est de les dominer, et voulant imposer sa loi à tous les autres. En servant les puissants, il se croit puissant. Et pense que son frère, devenu trotskiste, ne représente rien. Lorsque le vent change, les sous-fifres paient. L'Internationale s'inverse, le *Nous ne sommes rien soyons tout* - le titre de cette saga couvrant les années 30 et 50 avec une incursion du côté de Seattle en 1999 pour faire une fin - devient, je me suis senti tout et je n'étais rien, j'ai fait le mal pour rien, pour vivre reclus. Ce polar est un condensé, vu par un pourri - le mal incarné - de l'histoire sociale des États-Unis. Un grand polar et un morceau de nos luttes, de nos combats pour la liberté et la fraternité. ■

N. B.

• *Nous ne sommes rien soyons tout*, Valerio Evangelisti, Rivages/Thriller, 385 p.

meurtres. Enquête. Visite de Paris, un peu de Montmorency, vélos et cabriolets se mêlent, bientôt détrônés par une nouvelle arrivée, l'automobile. L'occasion aussi d'une plongée dans la littérature et dans les spectacles de ce temps. Une manière vivante de faire de l'Histoire en se racontant des histoires. • *Rendez-vous passage d'Enfer*, Claude Izner, Grands Détectives, 10/18.

### ► LONDRES, FIN DE SIÈCLE

Une visite de Londres en 1875. L'inspecteur Decimus Webb, un drôle de personnage, baroque et silencieux, et son sergent Bartleby - il n'a pas de prénom - nous entraînent dans cette troisième enquête, *Le jardin des derniers*



## Nos collègues publient

### ► POÉSIES D'AUJOURD'HUI

Évelyne Morin - comédienne et metteuse en scène - publie depuis 1975 des recueils de poésies dont le dernier, *N'arrêtez pas la terre ici*, se veut révolte contre notre monde.

Une écriture en alerte sur les plaies du monde et les bêances de la mémoire, pour irriguer aussi l'avenir. • *N'arrêtez pas la terre ici*, Évelyne Morin, Ed. Le nouvel Athanor, 70 p.

### ► POÉSIES D'AUJOURD'HUI (2)

Des poèmes pour grandir - Un coquelicot peut-il retenir la Terre ? - d'Alain Serres qui, après avoir débuté comme enseignant en école maternelle, a publié une soixantaine de livres dirigés vers les enfants. Il a créé, en 1996, la maison d'édition Rue du Monde, proposant à la jeunesse des livres « qui interrogent le monde, le remettent en cause, encouragent à imaginer la vie autrement ». • *Encore un coquelicot*, A. Serres, illustrations de Martine Mellinette, Cheyne éditeur, 48 p.

### ► SLAM ET POÉSIE

Skander Kali se met dans la peau de Cissé pour le raconter en une prose qui doit beaucoup au rap de nos cités et au slam. Des coups de gueule, de poings pour décrire un monde sans futur et sans perspective. Un premier roman prometteur. • *Abreuvons nos sillons*, Skander Kali, Éditions du Rouergue, 176 p.

## UN MONDE DÉSTRUCTURÉ

Sociologues et économistes décrivent nos sociétés, en commençant par celle des États-Unis, comme inégalitaires. La « classe moyenne » éclate sous les coups de boutoir du libéralisme. Les riches deviennent plus riches en appauvrissant l'ensemble des autres catégories. Cette inégalité se traduit par la perte des valeurs. Comment est-ce vécu par les protagonistes ? C'est le thème de ce récit, sans véritable début - si, une morsure de chat - ni fin, de ces *Personnages désespérés* que Paula Fox décrit, choisissant avec soin les mots pour susciter les réactions du lecteur, en décrivant des actes de la vie quasi quotidienne. L'angoisse est palpable. Leur monde s'écroule sur leur tête - elle le fait sentir à coups de « petits riens », comme un cambriolage, comme leur manière de manger, de ne pas communiquer - et ils ne peuvent rien y faire. Une leçon de littérature. Un livre à relire. ■

• *Personnages désespérés*, Paula Fox, Folio.

**VIE DE MAIGRET.** Enfin le dernier tome, le 10<sup>e</sup>, pour en finir avec les aventures du commissaire sous la forme d'un recueil de nouvelles s'étendant de 1936 à 1950. Ce volume conclusif peut servir d'introduction à l'œuvre de Simenon.

• *Tout Maigret*, tome 10, Omnibus, 766 p. Avec le rappel des neufs premiers tomes.



### UNE HISTOIRE DE FEMMES CONTRE L'INTOLÉRANCE ET LE RACISME

## Leçon de vie

À près *La Trahison* et son retour sur la guerre d'Algérie, Philippe Faucon revient au présent sans rupture, car les protagonistes de *Dans la vie* sont porteuses d'une mémoire qui remonte à la même époque. Esther est juive, Halima est musulmane, et elles se rencontrent pendant l'été 2006, alors que les frappes israéliennes au Liban aiguisent les tensions entre les communautés. Il ne s'agit pas pour le film d'exprimer ces tensions, mais bien d'opposer à une atmosphère d'hostilité diffuse la perspective de l'apaisement, du dialogue, de l'espoir. Une ambition pédagogique, si l'on veut, mais aux antipodes du didactisme. Cette belle histoire de femmes qui luttent pour maîtriser leur destin est une leçon de vie, pas une leçon de morale. Elle instruit sans édifier, bouleverse sans foudroyer, d'une émotion qui accompagne son spectateur bien au-delà de la salle de cinéma, dans le réel et dans la vie. En des temps où toute tentative d'intéresser le citoyen au sort de son semblable passe par l'emphase, la compassion forcée, le geste spectaculaire, il importe de se demander comment le film s'y prend. Sa force est de ne pas reculer devant l'obligation d'exprimer des idées par des images, mais avec une simplicité si lumineuse que jamais le récit ne se laisse déborder par la rhétorique et le symbole. Selima est infirmière et se heurte au racisme de certains patients. Elle a choisi un mode de vie occidental et laïque, inégalement



accepté par sa famille, et ne veut ni renoncer à ce choix, ni l'imposer de façon provocante. Tout cela est dit à travers des scènes brèves et limpides, elliptiques mais explicites : les photographies de Philippe Faucon ne sont pas des clichés. Quant à Esther et Halima, elles sont à la fois des représentantes des communautés dont elles sont issues et des êtres uniques, autonomes et riches. Ces deux femmes que tout oppose, tout les rapproche aussi, à commencer par leur dépendance – physique pour l'une, culturelle et sociale pour l'autre – et leur désir de compen-

ser leur faiblesse par un surcroît de force, de passion et de volonté.

L'harmonie de l'ensemble est le résultat d'un patient travail centré sur la conception des personnages. Pour leur donner corps, il faut une psychologie qui passe par le concret des actes, des gestes, de la voix ; il faut des actrices non professionnelles prêtes à habiter pleinement ces identités fictionnelles, se livrant à la caméra en toute confiance, et qu'en retour la mise en scène les traite avec tendresse et humanité. Il faut un découpage dramatique qui taille au plus juste dans les scènes éloquentes, de façon à éviter le pathos, et compose le discours à partir d'une mosaïque de vignettes délicates : la toilette, le bain, la plage, la colère, la cuisine, viande hallal et viande cacher...

L'assemblage est si précis et juste qu'il nous mène sans effort au lien ultime qui se noue entre les deux femmes, Esther assistant au départ de son amie Halima pour La Mecque. Il n'y a là ni résolution naïve, ni utopie, mais, de la part de Faucon, la proposition d'un monde auquel notre société ressemble peut-être plus que nous le croyons. Pour peu qu'on la regarde de près, bien sûr, et avec l'attention d'un grand cinéaste. ■

**Jacqueline Nacache**

• *Dans la vie*, de Philippe Faucon, France, 2008. Sortie en salles le 12 mars. Avant-premières gratuites pour enseignants et documentalistes dans plusieurs villes, dans la limite des places disponibles dimanche 9 mars à Marseille et Strasbourg : détails et réservations sur <http://www.zerodeconduite.net/danslavie/>

## MUSIQUE

### • Faut rigoler



Henri Salvador nous a quittés brutalement – une rupture d'anévrisme ! – ce 13 février et son rire nous manque. À lui seul, il était une bibliothèque vivante de la chanson française de l'après-Seconde Guerre mondiale. Ses rapports avec le jazz étaient évidents, comme son compagnonnage avec Boris Vian. Ils avaient détourné le rock, en compagnie de Michel Legrand, sous le nom de Henri Cording.

Il avait annoncé son départ définitif de la scène et, pour lui rendre grâce, le théâtre Antoine Vitez avait eu l'idée de ce spectacle *Rire en fugue* avec Jacques Haufrégond comme chanteur. Ce définitif est réellement définitif.

Le rire est le propre de l'être humain comme chacun sait, il était

donc logique qu'il fasse l'objet d'un café-philo, d'une conférence chantée, d'un travail avec les classes primaires. Ces réflexions s'alimentant à cette source essentielle, Henri Salvador. ■

**Nicolas Béniès**



Une illustration du *Blues du dentiste*, paroles immortelles de Boris Vian, musique de Henri Salvador

• Du 12 mars au 6 avril. Théâtre Antoine Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94200 Ivry. Rens. : 01 46 70 21 55.

### Hommage à un grand pianiste

Oscar Peterson a quitté notre monde, qui ne fut pas totalement le sien, un jour de décembre, le 23 – de cette année 2007 –, à 82 ans pour éviter de fêter Noël et le Jour de l'An, jours de blues. Il nous a laissé orphelin. Son absence révèle

une bânce qui ne peut être totalement comblée par les disques. Pourtant, il en a enregistré beaucoup, toute la presse s'en est extasiée oubliant le pianiste, un amoureux des 88 touches. Une générosité de tous les instants mais aussi une confrontation permanente avec tous les autres grands pianistes disparus progressivement, emportés par la faucheuse. Comme il ne restait que lui, la lutte fut féroce avec lui-même ! Un coffret de quatre CD à prix léger – dans la collection Quadromania, vraisemblablement un pirate allemand – vient de sortir retracant ses débuts comme Oscar Peterson (en 1950 en duo avec le contrebassiste Ray Brown) en laissant dans l'ombre les années canadiennes de formation. Jusqu'en 1954 pour ce trio mythique avec Barney Kessel d'abord puis Herb Ellis à la guitare, Ray Brown restant plus de 15 ans le compagnon nécessaire. Un moment éternel, une rencontre renouvelée à chaque écoute. N. B.

• Oscar Peterson, *Somebody Loves Me*, Quadromania/Membran, distribué par Intégral. Tous ses enregistrements sont disponibles chez Verve et Pablo, résultat de sa collaboration avec Norman Granz (distribué par Universal).

## CULTURE EN DANGER

Les mobilisations des professionnels de divers secteurs culturels se développent face aux graves dégradations annoncées ou prévisibles dans le domaine de la culture (voir détails sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)). Un budget 2008 en forte réduction, la volonté d'aligner la politique culturelle sur la gestion d'entreprise en privilégiant un utilitarisme étroit, une culture du « résultat » soulignés dans la lettre de mission présidentielle pour « veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent les offres répondant aux attentes du public », exiger « de chaque structure subventionnée qu'elle rende compte de son action et de la popularité de ses interventions », fixer « des obligations de résultats et empêcher la reconduction automatique des aides et subventions » amènent la généralisation de la course aux records d'audimat à l'encontre de la diversité et de la démocratisation culturelle, tant vantées par ailleurs, et bien sûr de toute audace créatrice, et de toute réduction des inégalités à l'accès à une culture de qualité... ■

**Ph. L.**



**CHRISTOPHE RAUCK** est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le nouveau directeur du TGP de Saint-Denis. Comédien de formation, il a joué chez Ariane Mnouchkine. Il a récemment mis en scène *Le mariage de Figaro* pour la Comédie Française et *Le Révizor* créé au Théâtre du Peuple de Bussang qu'il a dirigé de 2003 à 2006.

# Une vision du théâtre

**L'US : Quelle est pour vous la vocation d'un Centre dramatique (CD) ?**

**Christophe Rauck :** C'est un lieu de création, déjà. Ce sont, dans la trentaine de villes où ils existent en France, des lieux modernes et qui sont essentiels à l'évolution du travail des metteurs en scène. Un CD est un lieu de projets poétiques. C'est le Sénat poétique d'un territoire qui peut s'inscrire bien au-delà des limites de la ville et du département. Un théâtre pour moi, c'est un lieu de questions, pas un lieu de réponses.

**L'US : Quelles sont les caractéristiques de la ville de Saint-Denis qui vont guider votre travail ?**

**Ch. R. :** C'est une ville très vivante où l'on compte 70 nationalités. À Saint-Denis, tout est visible, immédiatement lisible. Saint-Denis c'est le Stade de France qui a amené toutes les entreprises sur la Plaine en donnant un souffle à la ville et un formidable essor économique. C'est, juste en face, les Francs-Moisins, c'est la ville sud en pleine expansion et la ville nord qui se débat dans ses problèmes économiques et sociaux. C'est un département dont tout le monde a peur mais qui aspire simplement à se libérer de la carotte et du bâton. On y a un potentiel artistique énorme. On a su y générer des formes artistiques fortes à travers le théâtre, la chanson, le rap ou le slam.

**L'US : Duquel des six directeurs qui vous ont précédé vous sentez-vous proche ?**

**Ch. R. :** De René Gonzales, sans hésiter. Peut-être parce que c'était avec lui le projet le plus en accord avec ce qui me semble être une « autre » vision du théâtre. Tout en restant perméable avec le public.

**L'US : Allez-vous être dans la rupture avec ce qui a précédé ?**

**Ch. R. :** Les théâtres ne sont pas des lieux de rupture. Un théâtre est un lieu d'histoire. Maintenant il faut avancer. Moi, ma terre c'est Ariane Mnou-

ckine. J'aime le théâtre et j'aime les gens qui aiment le théâtre. Ce qu'il faut, c'est des propositions généreuses, pas se regarder le nombril et croire qu'on est super intelligent. La seule chose qui me guide pour la suite, c'est mettre en forme des questions à travers les œuvres. Je pense que le théâtre fonctionne à l'envers, que c'est par le petit qu'on trouve le grand.

**Ch. R. : Quels sont vos projets en direction du jeune public ?**

**Ch. R. :** On va ventiler le festival pour qu'il s'étale sur toute l'année. Il y aura toujours un point fort au mois de mai mais pour le reste, le festival va s'inscrire dans un projet plus étendu. Et puis au moment où on coupe l'argent avec les écoles avec comme argument qu'il faut revenir aux fondamentaux, on a peut-être, nous, toute latitude pour prouver que le travail avec les enfants est à poursuivre, qu'il est indispensable et qu'avec des décisions aveugles, ils sont en train de commettre l'erreur d'une politique à court terme dangereuse.

**Ch. R. : Que pensez-vous du devoir de rentabilité des théâtres ?**

**Ch. R. :** Les théâtres ont tous et toujours un souci de rentabilité. Ce n'est pas l'argent des subventions qui suffit. Mais être rentable comme *Le roi Lion*, ça, c'est pas possible ou alors, il faut changer d'économie et casser les outils. Par essence, un centre dramatique est rentable puisqu'il crée du lien, de l'intelligence et de la lumière. Mais c'est rentable aussi parce qu'il y a de l'argent et de la billetterie qui en sortent. Parlons d'accessibilité plutôt que de rentabilité. Shakespeare faisait se rencontrer l'homme du peuple et le savant. Il y avait des clés pour les uns et pour les autres. Réduire le champ de la culture, niveler par le bas, c'est prendre la médiocrité comme terrain d'expérience... ■

Propos recueillis par Francis Dubois

## THÉÂTRE De Guantánamo à « Guantanamour »



Gérard Gelas, auteur, metteur en scène et directeur du théâtre du Chêne Noir à Avignon (l'un des premiers partenaires « Réduc'SNES »), vient de fêter ses 40 ans de créations. Cette pièce, *Guantanamour*, écrite seulement trois mois après l'ouverture par les Américains du camp X-Ray de Guantánamo, enclavé sur l'île de Cuba, dans l'urgence de l'après 11 septembre 2001, sans information sur ce bagné, mis à part une photo trouvée sur Internet dévoilant des hommes en tenue orange du couloir de la mort, détenus dans des cages grillagées. En tournée depuis 2002 avec succès, des plus petites scènes de villages aux plus grands festivals internationaux, elle demeure pertinente et actuelle sur cette zone de non-droit et la politique américaine. Il n'aura cessé d'écrire des textes marqués par l'urgence et l'actualité, en fonction des événements sociaux, contre l'engourdissement des idées consensuelles, de la pensée unique... et il a subi plusieurs fois la censure à ses débuts, avant et après 68.

Avec *Guantanamour*, il a voulu « donner vie, sur une scène de théâtre, à une rencontre entre deux êtres humains qui nous disent, du fond de leur prison, qu'il y a peut-être autre chose à faire sur cette terre que de se détruire mutuellement ; qu'il y a urgence à se parler malgré tous les interdits, toutes les idéologies qui, aux quatre coins de la planète, dressent les hommes les uns contre les autres ». Une œuvre à (re)découvrir du 7 mars au 27 avril à Paris au Vingtième Théâtre, puis toujours en tournée... ■ P. L.

- Le Chêne Noir, une « maison de théâtre » ouverte toute l'année : 04 90 82 40 57.
- Vingtième Théâtre, 7, rue des Platirères, 75020, 01 43 66 01 13, M° Ménilmontant, www.vingtieme theatre.com. Tarif réduit (12 € au lieu de 22) auprès de ce récent partenaire Réduc'SNES.
- Tournée le 11/03 à Villeparisis (77), les 13 et 14/05 à Talange (57). Rens. : www.chenenoir.fr.



## Festivals

• 12<sup>e</sup> Festival de l'Imaginaire Parmi la diversité de la programmation, un spectacle rituel de Nô (Japon), qui s'inscrit dans le contexte des rituels populaires du solstice d'hiver dans le village de Kurokawa, poème lyrique, interprété par deux acteurs, un chœur et des musiciens (12-14 mars) ; la sortie de masques et marionnettes des Bozo de Kirango au Mali (24-27 mars) ; une cérémonie bouddhique coréenne avec des chants, musique et danses à l'auditorium Saint-Germain ; du théâtre d'exorcisme chinois interprété par des acteurs masqués qui jouent et dansent de courtes scènes divertissantes accompagnés de tambours et de gongs au théâtre équestre Zingaro à Aubervilliers ; de la musique arabo-andalouse, des spectacles tadzhik, kirghize, d'Azerbaïdjan, de Finlande, etc. Des représentations pour le jeune public sont prévues, contact : Florence Spielmann, 01 45 44 73 07 / programmation@mcm.asso.fr.

• Du 12 mars au 18 avril en plusieurs lieux. Renseignements, Maison des Cultures du Monde (101 bd Raspail, Paris) : 01 45 44 72 30 et [www.mcm.asso.fr](http://www.mcm.asso.fr)

## • 1<sup>er</sup> Festival Trans(e)

Transversal et transfrontalier, dédié à l'expression artistique allemande, française et suisse, essentiellement contemporaine, il présentera des spectacles de théâtre, danse, musique, des installations vidéo et arts plastiques, une exposition photos et, en entrée libre, une découverte originale des espaces insolites de La Filature avec l'œuvre *Immersion*.

• Du 25 au 30 mars, La Filature, Mulhouse. Rens./réservations : 03 89 36 28 28 et [www.lafilature.org](http://www.lafilature.org)

## • Banlieues bleues

Comme tous les ans, la banlieue se met aux couleurs du jazz et du blues. Chaque localité de Seine-Saint-Denis sera sollicitée en commençant par Jacques Coursil et ses « clameurs » le 14/03 et se terminant le 18/04. Une sorte de panorama nécessaire de cette musique s'écrivant au présent et s'inscrivant dans notre actualité.

• Rens. : 01 49 22 10 10, [www.banlieuesbleues.org](http://www.banlieuesbleues.org)



## CD musicaux et exposition

Notre collègue Martine Chifflot-Comazzi, dont nous avons déjà évoqué les initiatives artistiques en région lyonnaise, bourgogne et massif central, associant arts plastiques et spectacle vivant, a publié deux CD *Chants journaliers* (avec Béatrice Berne pour la composition musicale), *À tous vents* (clarinette et accordéon au service de musiques classique et traditionnelle), et organise une exposition originale *Œuvres socioptiques* jusqu'au 22/03 à Lyon. P. L.

• Contact : ARClimages, 11, rue Burdeau, 69001 Lyon, 06 87 52 28 62. <http://arctheatre.i-lyon.com>

## Actualité culturelle sur Internet

Chaque semaine, sur le site du SNES, à l'adresse [www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3](http://www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3) rubrique culture, de nombreux compléments aux articles de ces pages, en particulier avec les échos de la mobilisation croissante des professionnels de divers secteurs culturels menacés par les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat » et de désengagement de l'État avec un budget réduit, l'action culturelle démantelée, la création de plus en plus précarisée... Et toujours l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... dans les théâtres partenaires... débats et conférences, actions, collègues créateurs, festivals... Également accessible en permanence, pour les syndiqués (mot de passe de la carte nécessaire), la base « Réduc'SNES » de la centaine de lieux partenaires acceptant de faire bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit, dans diverses régions... Vous connaissez d'autres lieux pouvant accepter d'être partenaires, d'autres initiatives culturelles de qualité à soutenir ? Contactez-nous. [Philippe.Laville@snes.edu](mailto:Philippe.Laville@snes.edu)

# Wikipédia, projet encyclopédique,

APRÈS UN DOSSIER SUR LES ENCYCLOPÉDIAS sans *Wikipédia*, nous consacrons aujourd'hui deux pages, rédigées par des wikipédiens et des utilisateurs, à ce projet libre, gratuit, collaboratif. Nous ne voulons certes pas encourager les élèves à centrer encore et toujours leurs recherches sur le duo *Google + Wikipédia*! Notre objectif constant est d'aider les collègues à connaître les ressources existantes ainsi que réflexions et discussions concernant leur développement et

## Qu'est-ce que *Wikipédia* ?

« Le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre : d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous. »

DENIS DIDEROT, 1751



WIKIPÉDIA

**W**ikipedia est une encyclopédie numérique ouverte, libre (au sens des logiciels libres<sup>(2)</sup>), multilingue, consultable gratuitement sur internet et en évolution permanente grâce à de très nombreux contributeurs bénévoles. Elle se veut une base de tout le savoir humain en construction collective permanente. Son succès est considérable et sa croissance exponentielle : créée en janvier 2001 par Jimmy Wales, elle est devenue un des 10 sites les plus consultés au monde (200 millions de visiteurs par mois) ; son volume est impressionnant avec 9 millions d'articles en 250 langues début 2008, la version anglophone en étant à plus de 2 millions ! La version francophone est la troisième avec 600 000 articles répartis entre 400 portails thématiques et rédigés par plus de 100 000 contributeurs.

Les thèmes traités sont bien plus nombreux que ceux d'une encyclopédie traditionnelle (120 000 articles dans Britannica et 30 000 dans l'Universalis) car on trouve, en plus des thèmes académiques, la politique, le sport, les technologies, la « culture populaire »... Son fonctionnement éditorial, de mode d'élaboration collaboratif, s'appuie sur une technique originale : le « wiki » qui permet

non seulement de lire un article mais aussi de le modifier, de connaître l'historique de son développement et de discuter avec les co-auteurs.

Chaque contributeur est tenu de suivre les principes fondateurs pour assurer la bonne tenue de l'ensemble : point de vue « neutre »<sup>(3)</sup>, bienveillance envers les autres auteurs, citation des sources et respect du droit d'auteur (les articles sont sous licence « libre »). L'absence de validation directe est l'objet de nombreuses critiques : aucune garantie de fiabilité, hétérogénéité, possibilité de manipulations en particulier sur des sujets sensibles. Mais, fin 2005, une étude de la revue scientifique *Nature* concluait à sa bonne tenue face à la *Britannica*, référence anglophone<sup>(4)</sup>.

La réussite exceptionnelle de ce « monument » du savoir et de vulgarisation incite ses supporters, malgré la fragilité de financement (dons) de la Wikimedia Foundation, à œuvrer pour améliorer sa qualité, sa stabilité... et assurer sa pérennité. Vous pouvez les rejoindre ! ■

P. L.

1. Articles non signés, peu synthétiques quand les contributeurs sont multiples...
2. Voir *L'US-Mag* 510 de 11/99 ou 562 de 02/2002.
3. Mais le point de vue neutre existe-t-il ?
4. Nous signalons d'autres études et articles dans « Pour en savoir plus », sur notre site.

### LA QUALITÉ SUR WIKIPÉDIA, ENTRE UTOPIE ET RÉALISME

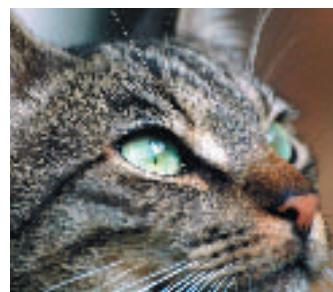
Une des critiques fondamentales concernant *Wikipédia* concerne sa qualité : son contenu est-il fiable ? Cette question mériterait une exposition plus précise, notamment sur les usages réels d'une encyclopédie (surtout en ligne) et non sur un rôle supposé et en partie fantomatique. Il reste que la qualité fait l'objet de débats récurrents dans la communauté. La plus importante initiative prise est l'exigence d'indiquer les sources des informations.

*Wikipédia 1.0* est organisé, de facto, pour améliorer la qualité. Le but, dans un premier temps, est d'évaluer l'importance et l'avancement des articles (deux valeurs visibles sur la page de discussion de ceux-ci), pour permettre des sélections rapides en vue d'éditions sur papier ou supports numériques du meilleur de *Wikipédia*. L'évaluation est réalisée par les membres d'un projet thématique (astronomie, math, histoire des sciences, etc.). Même si chaque évaluation peut être discutée (l'importance d'un article dépendant des connaissances de l'évaluateur comme de ses préjugés), c'est un outil efficace pour évaluer l'avancement d'un champ particulier. Une idée souvent évoquée serait, à terme, de disposer pour chaque article de deux versions : la première, visible, serait « validée » par une autorité (dont la nature n'est pas définie), la seconde serait une copie de travail ouverte à tous.

Il ne faut pas se leurrer, au-delà des solutions techniques la qualité ne dépend que de la qualité des participants. ■

V. C.

## Quels « WikiC



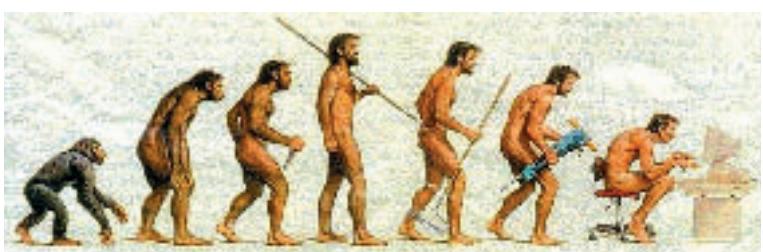
© Fotolia / Raphaël Dignonna

Transmettre des savoirs ou construire des connaissances ? Le cœur de l'école semble balancer et la classe, autrefois espace clos et rassurant, devient un espace hybride, dont les frontières avec la vie hors l'école ne sont plus aussi franches. Dans ces espaces éducatifs en recomposition, *Wikipédia* a un rôle à jouer.

### Interdire n'est pas jouer

Un tiers des internautes de France consulte *Wikipédia*, située vers le 10<sup>e</sup> rang des sites les plus visités. Interdire son utilisation à l'école, c'est presque s'interdire toute démarche informationnelle critique. Autant interdire tout l'internet !

Les raisons de son succès auprès des élèves ? D'abord, elle est accessible à distance ; un excellent référencement dans les moteurs de recherche et une bonne intégration au navigateur en font un outil éminemment pratique. Ensuite, elle constitue un ensemble organisé de savoirs dont la clôture relative représente un atout, opérant comme un filtre au milieu de la jungle informationnelle du web. Enfin, une



- ### POUR EN SAVOIR PLUS
- *Wikipedia* par lui-même : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipedia>
  - Articles et bibliographie de l'INRP : [http://wikidx.inrp.fr/biblio\\_encyclen/](http://wikidx.inrp.fr/biblio_encyclen/) ou du CNDP : <http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Wikipedia/WikipediaDébats.htm>
  - *Wikipédia* en débats sur le site Clioweb et Historiens & Géographes : <http://clioweb.free.fr>
  - Sitographie plus complète et bibliographie : <http://www.adapt.snes.edu/sipip.php?rubrique82>

# entre succès et débats passionnés

leur exploitation. *Wikipédia* fait l'objet de vifs débats avec opposants<sup>10</sup>, utilisateurs critiques... et même entre wikiphiles. Sur le site ADAPT-SNES, vous trouverez des références d'articles argumentés et documentés, de très favorables à très critiques, sur l'utilisation et l'édition de *Wikipédia*. Transmettez-nous vos contributions, nous donnerons une suite à ce dossier et nous ouvrons pour quelques semaines un forum spécifique.



© Fotolia / Eric Gevaert

## hantiers » dans l'école de demain ?

encyclopédie qui consacre un article à sa série TV préférée et fournit aussi une biographie de Marivaux en renvoyant sur ses textes dramatiques dans Wiki-Source, est un outil résolument moderne, qui relie savoirs profanes et savoirs savants, qui reconnaît la dissonance de l'expérience culturelle de l'élève (et la nôtre).

### Ouvrir la boîte noire

Promouvoir un usage raisonné de *Wikipédia*, c'est rappeler qu'une encyclopédie n'est pas une source bibliographique primaire et que le copier-coller n'est pas né avec les supports numériques, loin s'en faut. Comprendre ses potentialités, ses limites, c'est dépasser le discours commun et considérer le « projet », car la qualité du « produit » est forcément paradoxale. Autrions-nous à jouer les archéologues, à évoluer dans l'univers des mécanismes d'écriture et de régulation et apprêhender ce qui se dissimule juste derrière l'article. « Lu dans *Wikipédia* » ou « vu à la télé » ? Interroger ce qui fait autorité aujourd'hui est au cœur de l'éducation aux médias, voire de la pédagogie. Comparer le traitement d'un sujet polémique dans différents médias contribue à rendre les élèves responsables.

### Vers une multitude de « wikipédias »

Comprendre *Wikipédia*, c'est aussi la situer dans un paysage informationnel plus global. Car ce Web 2.0 auquel elle appartient porte la promesse d'un bouleversement culturel à peine

esquissé ; celle d'un *read & write* web où chacun contribue à la création de biens communs informationnels, accessibles à tous et réutilisables : lexique ou encyclopédie spécialisés, cours en ligne, manuel scolaire, recueil de textes du domaine public, etc. Tous ces projets existent déjà, dopés par les évolutions techniques et juridiques et les discours sur la société de l'information. Utiliser des sites participatifs tels que Flickr et YouTube devient banal. Mais partager ses signets, ses photos ou ses vidéos en ligne, est-ce faire œuvre commune ou juxtaposer de l'information ? Les pratiques contributives de type Wiki sont, elles, tout juste émergentes.

### Apprendre à collaborer et à s'adapter

Ces dernières années, les injonctions en faveur d'activités collaboratives ne manquent pas : ECJS, TPE, B2i / C2i, socle commun, etc. Pourtant la collaboration s'accorde mal de la prescription et reste – structurellement ? culturellement ? – peu familière à l'institution. La prise de risques est forte pour l'enseignant, chargé de concilier savoirs et compétences pour préparer les élèves à un monde incertain mais conscient que cette incertitude n'est guère compatible avec la linéarité des programmes...

Mais apprendre est une activité éminemment sociale, non limitée aux frontières physiques et temporelles de la classe. Si l'« école 2.0 », où chacun – enseignant, élève, parent – contribuerait à un vaste mouvement de création de connais-

sances, n'est pas née, les wikis permettent d'élargir l'espace-temps scolaire et favorisent l'apprentissage collaboratif : un environnement flexible, pour travailler en groupes de taille variable, avec l'assurance inédite que l'activité de chacun est comptabilisée et des mécanismes de régulation transparents, basés sur un continuum d'échanges et des pratiques réflexives.

### Des wikis au service de la pédagogie et de la professionnalité

Exposé, dissertation ou contribution à *Wikipédia* ? L'idée d'en faire un devoir n'est pas très répandue en France, même si l'on sait que l'authenticité du contexte agit comme une source naturelle

de motivation. Quelques projets pédagogiques sont inscrits sur *Wikipédia* et aussi sur *Vikidia* (pour les 9-13 ans) ; les projets dérivés (magazine *Wikijunior* et *Cahiers de Wikipédia*) ne rencontrent guère de succès visible. Mais l'idée progresse : les universités et certaines académies (Strasbourg...) offrent des plateformes wiki à usage professionnel et/ou pédagogique. Le site indépendant *Wikiprof* gagne en notoriété. Reste à investir un espace pour débattre ensemble des bonnes pratiques... ■ L. E.

### UN TÉMOIGNAGE DE PROFESSEUR

*Wikipédia* est fortement sollicitée au lycée (éducation civique, TPE)... Pourquoi ? Par attrait des élèves pour l'information prédigérée ? N'est-ce pas plutôt pour répondre aux demandes des profs dans une « civilisation du rapport » ? *Wikipédia* est un outil de vulgarisation et une source d'images (cf. Daumier). Accès libre et gratuit, choix de livres et de sites, les avantages sont connus...

**Un cas concret :** Théophile Maupas est un des quatre caporaux fusillés à Souain le 17 mars 1915. Blanche, sa veuve, se bat avec énergie et obtient leur réhabilitation en 1934. « L'affaire des caporaux de Souain » est un article bien informé (grâce à l'ouvrage de Jacqueline Lainé) et actualisé (il cite un monument inauguré il y a un mois). Les liens renvoient au film *Les Sentiers de la Gloire*, ils incitent à exploiter le site *Mémoire des hommes* et replacent cet épisode tragique dans le débat vif entre historiens français : brutalisation consentie ou obéissance sous la contrainte, *Cinq deuils de guerre de S. Audoin-Rouzeau ou Fusillés pour l'exemple de N. Offenstadt*.

Les médias vilipendent la diffusion d'erreurs, mais négligent l'essentiel : les articles ne sont pas conçus pour un public scolaire, surtout en géographie. En classe, utiliser *Wikipédia* c'est participer à la formation du jugement, c'est mettre en pratique une lecture distanciée. Certains professeurs utilisent même l'interface wiki pour inciter leurs élèves à écrire, s'entraider, travailler en réseau. En un mot, utiliser le web et *Wikipedia* n'a jamais empêché de lire et de penser.

D. L.

• Articles et liens : co-rédaction Valérie Chansigaud, Laure Endrizzi, Philippe Lequesne, Daniel Letouzey

• Pages réalisées par Alain Prévot, pour Adapt-SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647, Paris-Cedex 13, 01 40 63 28 30, [alain.prevot@adapt.snes.edu](mailto:alain.prevot@adapt.snes.edu)

• Rubrique pour en savoir plus à consulter sur le site : **mêmes auteurs ainsi que Vassilia Margaria et Jean-Pierre Hennuyer**, groupe documentation du SNES, [documentalistes@snes.edu](mailto:documentalistes@snes.edu)  
Ces articles sont soumis à la licence Creative Commons, la reproduction exacte et la distribution intégrale sont permises sur n'importe quel support, à autant d'exemplaires que vous le désirez, pourvu que cette notice et les mentions de copyright soient préservées, et à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US magazine*, des centaines de tests de cédéroms éducatifs, de nombreux liens, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

## Danièle Sallenave répond aux questions d'Alexis Chabot

# Simone de Beauvoir : une logique de l'émancipation absolue

**L'Université Syndicaliste :** Vous publiez aux éditions Gallimard *Castor de guerre, une biographie de Simone de Beauvoir*. Au sujet du Deuxième sexe, vous écrivez : « Ma vie a été éclairée par ce livre immense ». Quelles ont été vos motivations pour écrire cette biographie ?

**Danièle Sallenave :** Je voulais trouver la méthode adéquate pour comprendre sa vie et son œuvre. Il me fallait inverser le rapport habituel vie/œuvre : d'abord parce que selon moi, un écrivain est présent plus encore dans ses œuvres que dans sa vie, ensuite parce que Simone de Beauvoir a laissé le massif autobiographique de ses mémoires. Or, à l'instar d'un Chateaubriand ou de beaucoup d'autres, Simone de Beauvoir dans ses *Mémoires* est mue par une triple volonté : de faire comprendre son projet d'existence, de montrer qu'elle l'a accompli, et enfin de construire une image de soi, parfois de manière apologétique. Il était donc passionnant de partir des *Mémoires* et de comparer cette image avec celle que je trouvais d'elle dans ses romans, ses lettres, ses journaux, ses œuvres philosophiques.

Par ailleurs, j'appartiens à la génération qui a commencé à voir le jour politiquement et intellectuellement à la fin de la guerre d'Algérie et pour laquelle Sartre et Beauvoir étaient des maîtres à penser. Beauvoir est l'icône de notre génération et je voulais la faire sortir de ce statut quasiment intouchable, non pour la mettre en cause mais pour mieux la comprendre.

La révérence ne mène jamais très loin.

**L'US :** Êtes-vous ressortie de ce travail avec une image nouvelle de Simone de Beauvoir ?

**D. S. :** Un travail serré, passionné, précis sur son mode d'écriture et de composition m'a permis à la fois d'approfondir l'image que j'avais d'elle, et de confirmer mon adhésion, mais aussi de creuser radicalement certains points de distance. Je me suis aperçue qu'elle s'était construite à partir de la découverte qu'elle fait très jeune de son moi,



ou l'affecte prend des proportions extrêmes. Vers seize ans, lorsqu'elle abandonne la foi religieuse, et que sa mère ne la comprend plus, elle parlera plus tard d'une « entreprise de sorcellerie » qui voulait la présenter comme un « monstre ». Son moi doit impérativement s'armer contre le monde, contre les « autres », et elle n'abandonnera jamais cette conception, même lorsqu'elle s'engage pour l'émancipation des femmes, du prolétariat, des colonisés. C'est ce qui explique son exigence, et aussi son manque d'indulgence, voire une certaine dureté.

**L'US :** Ses portraits de femmes ne sont-ils pas plus durs que ses portraits d'hommes ?

**D. S. :** Souvent. Elle fait des portraits très négatifs de femmes rencontrées dans le milieu de la bourgeoisie bohème de l'époque, des modèles de peintres, des femmes dépendantes des hommes, et même de ses collègues enseignantes sur lesquelles elle porte un regard assez acerbe. Elle pense que les femmes ne font pas suffisamment l'effort de prendre en main leur liberté, qu'elles se soumettent trop aux conditions défavorables qui leur sont faites. Elle reprochera par exemple à Colette d'user d'armes « féminines », comme la séduction, pour réussir.

**L'US :** Vous écrivez d'ailleurs qu'une lectrice de Beauvoir peut se demander comment être à la hauteur de cette exigence...

**D. S. :** Absolument. C'est pour cela qu'elle n'a pas au fond, de véritables disciples. On l'admire, on s'inspire d'elle, mais elle intimide, parce que tout en refusant l'autorité abusive de la mère sur les enfants, elle n'accepte pas vraiment ce qui est l'absolue liberté du disciple, de l'élève : celle, pour finir, de s'éloigner du « maître ».

**L'US :** Dans l'esprit de chacun, Sartre et Beauvoir sont indissociables, c'est un couple devenu un mythe révéré ou détesté. Qu'en est-il ?

**D. S. :** Dès le début, Beauvoir insiste sur ce qu'elle appelle « les signes jumeaux sur nos fronts ». Ils ont construit une forme d'entente où chacun sera le lecteur et le

Normalienne, agrégée de lettres, Danièle Sallenave est l'auteur de romans et d'essais tels que *Les Portes de Gubbio* (Hachette, 1980, Prix Renaudot), *Le don des morts* (Gallimard, 1991), *Viol* (Gallimard, 1997), *Carnets de route en Palestine occupée* (Stock, 1998), *dieu.com* (Gallimard, 2003), *Quand même* (Gallimard, 2006, Grand Prix Marguerite Duras). En 2002, la Bibliothèque de l'Université d'Angers a créé un fonds de recherche consacré à l'œuvre de Danièle Sallenave (consulter <http://bu.univ-angers.fr/>).

## SIMONE DE BEAUVOIR

meilleur critique, d'ailleurs acharné, de l'autre : on voit rarement une égalité portée à ce degré. Mais ils sont très différents sur bien des points. Dans une optique au fond très protestante, le jeune Sartre est persuadé de sa prédestination ; elle, elle est persuadée de sa vocation, dans une optique catholique. Pour elle, rien n'est donné, d'où une lutte permanente et acharnée et d'abord avec soi-même. Quant à l'idée de la contingence qui les réunit, Sartre veut accueillir la contingence, tandis qu'elle veut y échapper et la transformer en nécessité. Ainsi en voyage, aucun laisser-aller : elle fait un plan et s'y tient. Sa volonté de maîtrise est immense. Ce n'est peut-être pas sans rapport avec le fait qu'il ait reçu une éducation d'homme et elle une éducation de femme.

**L'US : Le rapport entre l'écriture et la vie n'est-il pas également très différent chez chacun d'eux ?**

**D. S. :** Il mène la révolution dans la pensée, elle mène la révolution dans la vie elle-même. Chez elle, l'essentiel c'est la vie : il s'agit de faire de sa vie une œuvre, au delà même de son œuvre d'écrivain. C'est quelque chose d'épuisant : il y a là un volontarisme qui fait qu'elle est toujours en alerte. Elle connaît des moments de dépression et d'angoisse, mais peu de laisser-aller. Quelques moments d'épiphanie du monde sensible, un paysage, une rencontre amoureuse... Mais très vite, c'est la lutte qui reprend.

**L'US : Vous remarquez qu'« elle n'est pas particulièrement portée à s'interroger sur le sort des femmes ». Comment est-elle devenue l'égérie du féminisme ? Quelle relation entre l'écriture sur soi et l'écriture féministe ?**

**D. S. :** Quand j'ai lu les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, j'y ai vu l'histoire d'un être humain qui se libère, à partir de

unique et dominant, le sexe mâle. D'où le titre de son grand ouvrage. Remarquez que sur nos cartes de Sécurité sociale, le sexe féminin est toujours désigné par le chiffre 2... Et la forme principale de cette domination, c'est l'asservissement et la limitation du « destin » des femmes à une fonction qui les définit : celle de porter l'enfant, cela d'autant plus à une époque où il n'existe aucun moyen de contraception fiable.

**L'US : Quelle est la spécificité du féminisme de Simone de Beauvoir ? Que faut-il entendre par la célèbre formule : « On ne naît pas femme, on le devient » ?**

**D. S. :** Son féminisme s'inscrit dans le cadre de la philosophie existentialiste, selon laquelle l'homme est ce que ses actes le font, et ne se définit pas par une nature. Or précisément, les femmes, elles, sont ramenées à une nature et à ses déterminations : elles se trouvent ainsi souffrir d'un déficit d'humanité par rapport au sexe masculin. Pour Beauvoir, il s'agit donc de réinscrire les femmes dans l'univers humain. L'être humain se choisit, les femmes doivent pouvoir se choisir librement, elles aussi. Or la situation qui leur est faite restreint le champ de leurs possibilités en les confinant au monde privé, aux enfants, etc. Dire qu'« on ne naît pas femme », c'est une formulation existentialiste : c'est le refus d'une naturalisation de la condition féminine, c'est l'idée aussi que les différences entre les sexes ne peuvent fonder aucune hiérarchie, ni dans un sens (la « supériorité » masculine), ni dans l'autre (les « valeurs » féminines).

**L'US : La pensée de Beauvoir a été souvent attaquée violemment. Son rapport à la maternité n'explique-t-il pas cette agressivité ?**

**D. S. :** Elle a en effet touché au plus sensible en mettant l'accent sur un point fondamental : la dépendance des femmes

1908. Naissance à Paris. Jusqu'au baccalauréat, elle fait ses études au très catholique Cours Désir.

1929. Rencontre avec Jean-Paul Sartre, avec lequel elle prépare l'agrégation de philosophie. Il est reçu premier, elle est seconde.

1943. Publication de son premier roman, *L'Invitée*.

1945. Fondation avec Sartre et Merleau-Ponty de la revue *Les Temps modernes*.

1949. Parution du *Deuxième sexe*, référence du féminisme dans le monde : « *On ne naît pas femme, on le devient*. » Le scandale est immense.

1954. Prix Goncourt pour son roman *Les Mandarins*.

1958. Parution du premier tome de ses mémoires, les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, qui suivront jusqu'en 1972 *La Force de l'âge*, *La Force des choses*, *Tout compte fait*.

1971. Elle signe le « Manifeste des 343 salopes » affirmant avoir subi un avortement, publié par *Le Nouvel Observateur*.

1972. Présidente de l'association « Choisir » qu'elle a créée l'année précédente.

1974. Création de la Ligue du Droit des femmes.

1980. Mort de Jean-Paul Sartre. Elle racontera leur dernière décennie commune dans *La cérémonie des adieux* (1981).

1983. Publication de la correspondance reçue de Sartre, les *Lettres au Castor*.

1986. Mort à Paris.

**L'US : En quoi son féminisme est-il différent du « néoféminisme » ?**

**D. S. :** La pierre d'achoppement, c'est le differentialisme : pour les néoféministes, la différence entre les sexes entraînerait des différences radicales dans tous les domaines, et même la présence chez les femmes de qualités supérieures. Simple inversion des clichés naturalistes d'autan... La force de Beauvoir, qui justifie sa place éminente, c'est d'avoir rompu nettement avec le naturalisme.

**L'US : S'il fallait le résumer d'un mot, pourquoi lire Simone de Beauvoir aujourd'hui ?**

**D. S. :** L'essentiel dans son œuvre, c'est une logique de l'émancipation absolue. Elle invite chacun à prendre son existence en mains, quelle que soit sa situation, et sans nier le poids des déterminations. Mais lorsqu'elle a cherché, avec Sartre, à passer de l'émancipation individuelle à l'émancipation collective, elle s'est vue conduite à soutenir des régimes politiques qui, en réalité, n'avaient rien d'émancipateurs... Son féminisme s'inscrit dans une logique générale d'émancipation et c'est sa force. Mais en politique, aujourd'hui, les modèles d'affranchissement sont toujours à inventer... ■

**Pour Beauvoir, il s'agit de réinscrire les femmes dans l'univers humain. L'être humain se choisit, les femmes doivent pouvoir se choisir librement, elles aussi. Or la situation qui leur est faite restreint le champ de leurs possibilités.**

conditions particulières sans doute. C'est l'écriture de soi qui va la conduire à penser qu'il existe pour les femmes des difficultés spécifiques à leur sexe, mais il a fallu que dans une conversation Sartre lui fasse remarquer qu'elle n'a pas été élevée comme un garçon. Un univers s'ouvre à elle et elle se met à l'écriture du *Deuxième sexe*. Quand elle se demande ce qu'est « la femme », elle se rend compte alors qu'il existe des femmes. Et qui, pourtant, ont en commun quelque chose : leur dépendance, leur relativité, par rapport au sexe premier,

se construit sur la soumission qu'on leur impose ou qu'elles s'imposent à leur « destin » physiologique. Le coup de force qu'elle dénonce est celui qui consiste à passer d'une constatation (les femmes peuvent être mères) à une contrainte (les femmes doivent être mères). C'est là le point théorique. L'aspect pratique, c'est qu'elle n'a jamais voulu avoir d'enfant elle-même. Mais il y a aussi des raisons très profondes à ce refus : la procréation, l'enfantement, lui font physiquement horreur, ce qui se rencontre d'ailleurs chez d'autres femmes.

N'hésitez pas à commander  
en ligne sur [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)  
rapide, facile, sûr (paiement par carte  
sécurisé) et le port est gratuit !

## Pour les collègues de lettres



### Entre deux langues. Autobiographie et bilinguisme

Recueil de vingt-cinq très beaux textes où des écrivains de double culture parlent de leur identité, de leur rapport à l'école et à la création (Pasolini, Hélias, Sarraute, Memmi, Chamoiseau, Kundera, Makine et bien d'autres). La possession d'une seconde langue maternelle, qu'elle soit régionale ou étrangère, permet d'aborder de manière originale l'autobiographie. Textes assortis de commentaires sobres et efficaces pour le travail en classe. *Par Micheline Cellier-Gelly, Claire Torrelles et Marie-Jeanne Verry, 144 p., 15 €.*

### Exercices de remédiation pour la classe de français

Outil de travail individuel ou collectif destiné aux élèves de collège. Des centaines d'exercices simples et progressifs utilisables dans des classes hétérogènes, pour la remédiation comme pour l'approfondissement. *Par D. Beloud, F. Droz et I. Hout.*

### Quatre titres disponibles : chaque tome 10 €

**Au pays des mots** : pour se familiariser avec le dictionnaire et les rapports entre les mots (définitions, familles de mots, antonymes, synonymes, homonymes, polysémie, champs lexicaux, expressions toutes faites). 64 p. (pochette de deux cahiers), 2004.

**Au pays de l'écrit** : pour s'approprier un manuel, comprendre les consignes, repérer les types de textes, exploiter titre et couverture d'un livre, jouer avec les mots. 64 p., 2004.

**Fables et contes** : pour repérer le schéma narratif, le point de vue, savoir décrire, lire l'image, s'entraîner à l'oral, s'initier au latin et à la langue médiévale, parodier. 64 p., 2003.

**La Bible et l'Odyssée** : propositions d'exercices à partir des textes fondateurs qui sont au programme de sixième. Initiation à l'argumentation, situation de communication, registre de langue, description et portrait, recherche documentaire et presse sur des bibliques ou mythologiques. 64 p. (pochette de deux cahiers), 2003.

### CD-Rom Littérature française. Les 200 œuvres les plus étudiées dans le secondaire

Qui n'a pas rêvé de concentrer six rayons de sa bibliothèque sur un seul disque ou de rechercher dans quelle œuvre se trouve telle phrase ou tel vers ? Ce CD-Rom propose les grands classiques en œuvre complète avec un moteur de recherche efficace (choix effectué d'après les listes d'oral du bac). 44 €.



### Dernière parution Adapt

#### Apprendre à regarder des œuvres d'art : apports culturels et méthodologiques

Cet ouvrage résolument pédagogique propose des analyses d'œuvres plastiques qui confrontent les divers apports culturels et méthodologiques permettant d'approcher les multiples aspects d'œuvres (Moyen Âge, Renaissance et XVII<sup>e</sup> siècle) se rapportant à des textes religieux ou mythologiques, fondateurs de notre culture (*La Genèse* et *Les Métamorphoses* d'Ovide). Gérard Le Cadet, Adapt Éditions, décembre 2007, cahier d'illustrations couleur, 150 p., 20 €.

## BON DE COMMANDE

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commande : \_\_\_\_\_

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

## PETITES ANNONCES

### SNES - Service petites annonces

Tél. : 01 40 63 27 10 - 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : • 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés au SNES  
• 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

### LOCATIONS

Saint-Pierre (Réunion), loue 21/07-10/08, maison F4 proche plage, tt cft, 500 €, pascal.le.hein@orange.fr Tél. 02 62 34 03 08.

Paris 17<sup>e</sup>, métro, RER et bus à proximité, face squ. Boulay-Level et piscine Jonquière, loue gd studio dans pt imm. tranquille, tt confort, refait à neuf, cuis. équ., s.d.b. et w.c. séparé, au 2<sup>e</sup> ét., bonne exposition, chauf. cent. 700 €/mois, provisions/charges comprises. Tél. 01 47 66 71 05 ou 06 82 46 37 36.

Espagne, Marina Empuria (Rosas) loue mais. 6 pers., pisc. privée, amarré, 400-900 €/sem. Tél. 06 88 99 00 39.

(35) Dinard, site unique, loue 3 pces, park., accès direct plage, pisc. à 100 m, calme, central, 4 pers., 12-19 avril, 380 €, mai, juin, juillet. Tél. 01 43 50 14 29.

Luberon, mas 8 pers., avr. à oct., de 710 à 810 €/s. Tél. 06 71 72 73 78.

(66) St-Cyprien, 100 m plage, 60 m<sup>2</sup>, 4-6 pers., 350/550 €/sem. Tél. 06 89 41 87 67.

Grèce, Tinos, pte mais. trad. face mer, ht vill. perché, conf. rustique, idéal à 2, poss. à 4. 400 à 600 €/sem. Tél. 04 66 60 26 22.

Été 2008, coll. échange T3 en Guadeloupe contre équivalent Pays Basque. Tél. 06 90 47 41 71.

(85) St-Hilaire-de-Riez, loue print.-été et w.e. maison récente, 2 km plage, 2 ch. + mezz. Tél. 02 51 91 70 48.

Saint-Malo, location vacances, appartement 3 pièces 65 m<sup>2</sup>, à 100 m des plages et commerces, prestations de qualité, pour 4 personnes, à partir de 400 € suivant saison. Tél. 06 23 40 44 39 / 01 45 23 33 91 ou 02 98 89 99 76.

Île de Ré, mais. conf. 2 mn port, plage, marché, vac. printemps, w.e., été... LR : 20 mn TGV. Tél. 05 46 35 97 56 / 06 10 71 24 75.

(35) Région Cancale, loue maison rurale pour 5/6 pers., 320 €/semaine. Tél. 02 99 57 96 49 ou 06 07 94 80 26.

Bassin Arcachon, loue villa avec jard., 6 pers., du 1<sup>er</sup> avr. au 30 oct. Tél. 06 84 06 78 73 / 05 59 28 60 99.

(34) Sète, T2, 3 pers., calme, prox. mer. Tél. 06 64 25 43 20.

(63) Ds Parc des volcans, mais. av. jardin clos, 4/5 pers., conf., prox. sports aériens, nautiques, cheval, rando, 450/500 €/s. Tél. 04 73 35 07 24.

Ajaccio, loue F3 tout confort, 300 m plage, du 14/07 au 31/08, 450 €/sem., 800 €/qz, 1 000 €/3 sem. Tél. 04 95 25 33 67 / 06 09 67 45 41.

Italie, Vénétie, loue maison 7 pers., 300-400 €/s. corineserman@orange.fr

Île de Ré, 300 m plage Baleines, maison caract. 6-7 pers., jard. sud. Tél. 05 90 68 54 66 / 06 08 93 07 58.

Corse, appt 6 pers., plages, pisc., tennis, superbe vue golfe Ajaccio, à part. 16/08. Tél. 03 80 73 51 14.

Pays Basque, proche Esp., loue gîte, juillet-août, 6 pers. Tél. 06 84 06 78 73 / 05 59 28 60 99.

Jamaïque, OchoRios, loue villa calme, tout conf. Tél. 95 45 47 36 50 ou [www.gentlewindsvilla.com](http://www.gentlewindsvilla.com)

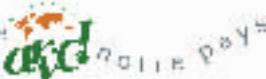
Nice, 3 p., env. 350 €/s. Tél. 04 93 86 12 27.

Nice, 4 p., env. 500 €/s. Tél. 04 93 86 12 27.

Sitges (Barcelone), coll. loue F4. Tél. 01 69 28 23 39 ou 01 41 13 72 60.

Paris 5<sup>e</sup>, quartier Mouffetard, loue studio meublé calme, w.e., semaine, quinzaine ou plus. Tél. 06 87 34 03 10.

(66) Banyuls, 100 m plage, cft, F3, tte saison. Tél. 06 86 97 77 73.



Le monde des voyages

**DÉCOUVRIR, RENCONTRER, PARTAGER**  
40 pays 120 destinations  
Séjours / Circuits / Expeditions / Randonnées

**CIRCUIT DÉCOUVERTE Sicile**  
par personne 1500 €  
"Les îles éoliennes".  
13 jours en pension complète au départ de Lyon et Paris les 18/04, 09/05, 13/05 et 05/06.



**CIRCUIT DÉCOUVERTE Ukraine**  
par personne 1195 €  
"Kiev et la Crimée".  
13 jours en pension complète au départ de Lyon et Paris les 14/07, 02/08 et 07/08.



**CIRCUIT DÉCOUVERTE Islande**  
par personne 2350 €  
"Le feu sous la glace".  
6 jours en demi-pension au départ de Paris les 14/06, 12/07 et 06/08.



**ARVEL VOYAGES**

Tél. : 04 72 44 95 50  
[www.arvel-voyages.com](http://www.arvel-voyages.com)

(34) Valras-Plage, villa T3, 6 personnes, tout confort, piscine, 320-560 €/semaine. Tél. 04 75 81 21 79.

Andalousie (Espagne), loue appartement tout confort, piscine, clim., dans petit village bord de mer, de janvier à octobre, de 210 à 600 € la semaine. Tél. 01 30 82 24 19.

Toscane sud, part. loue 5 logements dans ferme calme, conf., piscine, prox. villes d'art, 2/4/6 pers., [www.casesantanna.com](http://www.casesantanna.com)

(46) Gignac, proximité Rocamadour, Sarlat, coll. loue maison 8 personnes, tout confort, piscine, 800 à 1 500 €/sem., juillet-août. Tél. 06 85 93 98 71.

Paris, studios, 2 pièces meublés, équipés, tout confort, à partir de 295 €/semaine. Tél. 01 45 45 17 27, [situp@worldonline.fr](mailto:situp@worldonline.fr)

Rome, appartement. Tél. 02 33 28 60 97.

Toscane, maison. Tél. 02 33 28 60 97.

## IMMOBILIER

69270, 20 mn centre Lyon, vds terr. à bâtir, 717 m<sup>2</sup>, calme, prox. TC, gare. 210 000 €. Tél. 04 78 23 57 00 / 06 88 28 12 68.

(38) Lans-en-Vercors, studio, cuisine équip., jardin privatif, dans copropr. 500 000 €. Tél. 04 92 23 49 73 / 06 22 49 85 40.

## LOISIRS

Voyages : Réduc' SNES et l'association Chico-kids organisent plusieurs circuits touristiques à Pâques, Syrie, Ouzbékistan, Egypte ; en été, Guatemala et Mexique. Pour information ou réservation, contactez l'association : 05 56 85 62 70 ou 06 09 27 04 31. [chikokids@gmail.com](mailto:chikokids@gmail.com)

Vélo aux Pays-Bas, 25-55 km/jour. Péniche conf. comme hôtel itinérant.

439-619 €/sem. Circuit spécial parents/enfants, 10 à 25 km/jour, à prix réduit. Tél. : 05 59 68 93 43.

En Auvergne, milieu très riche, idéal classe découverte, de 214 à 354 €/jour, gestion libre, centre 68 places. Contact OLC : 01 42 03 78 79.

Htes-Pyrénées  
Gîtes ch. Tables hôtes  
Gîte Le Béout  
05 62 94 01 78  
[www.beout-gite.com](http://www.beout-gite.com)

Voilier 12 m, coll. skip emb. équip. îles Hyères-Corse-Sardaigne, à partir de 300 €/sem. Tél. 06 77 85 88 39.

## DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, prix importateur. Ex. : 1<sup>er</sup> prix 1 070 € livr. et SAV, ds tte la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Thermonde (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

Collègue vend collection complète de la revue *L'Histoire* (1978-2000) et nombreux livres d'histoire. Tél. 03 88 95 45 65.

## Vacances en camping avec le GCU\*



- ▲ 100 terrains aménagés
- ▲ location de résidences mobiles
- ▲ tarifs attractifs
- ▲ activités de plein air, détente et loisirs
- ▲ ambiance familiale et conviviale



► Personnes MAIF et Filia-MAIF, salariés des établissements laïques de l'éducation, de la recherche, de la culture, des sports et loisirs, de l'action sociale et humanitaire

GROUPEMENT DES CATEURS UNIVERSITAIRES  
72 bd de Courcelles  
75111 PARIS



Tél. : 01 47 63 98 63  
Fax : 01 47 63 04 14  
[www.gcuasso.fr](http://www.gcuasso.fr)  
[gcu@gcuasso.fr](mailto:gcu@gcuasso.fr)

Recevez gratuitement notre documentation\* en retournant ce bon au GCU  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
\* Envoi d'un bon à : Tél. : ..... Envie d'une documentation plus grande : .....  
.....

## espagnol à Cuba

### La Havane 2008

La Didactéque de Bayonne, en collaboration avec la Mission de l'Education de Cuba, propose :

**une Université d'été  
du 11 au 24 juillet 2008**

• Cours intensifs d'espagnol  
• initiation à la culture cubaine

• Visites

• Excursions

Organisation complète  
du séjour

Logement, hébergement, cours  
et visite culturelle



**Prix tout compris 1700 € (payable en 3 fois)**

Date limite des inscriptions : 15 mai 2008

Places limitées

**Didactéque  
de BAYONNE**

Tél. : 05 59 57 42 90  
E-mail : [didact@uabayonne.univ-pau.fr](mailto:didact@uabayonne.univ-pau.fr)

MÊME APRÈS SA MORT, ON PEUT CONTINUER  
À AIDER CEUX QU'ON AIME.



### ASSURANCE DÉCÈS

Parce qu'on ne choisit pas le jour de sa mort et que la vie doit continuer pour ses proches, notre contrat Rassurcap garantit le versement d'un capital (de 7 500 à 305 000 Euros) aux bénéficiaires de votre choix. Et ceci, quelle que soit la cause du décès.

Pour nous, c'est ça être assureur militant.



Pour tous nos contrats : [www.maif.fr](http://www.maif.fr) ou N° Azur 0 810 500 810 PRIX D'UN APPEL LOCAL